

QUE CHOISIR

EXPERT · INDÉPENDANT · SANS PUBLICITÉ

HORS-SÉRIE

Argent

⊕ CRÉDITS CONSO
Attention à la surconsommation

PRIX
DE L'EAU
*Vous allez
trinquer!*

NOS SOLUTIONS POUR PAYER MOINS

L 12336 - 175 - F: 5,20 € - RD



DROM-COM : 6,55 € / 782 XPF

⊕ ANTI-GASPI
Les coulisses d'un business

⊕ KITS SOLAIRES
Ils permettent des économies

Qui sommes-nous ?

UN SUPPORT D'INFORMATION AU SERVICE DES CONSOMMATEURS

Que Choisir et son hors-série Argent sont les seuls magazines consoméristes indépendants, édités par l'Union fédérale des consommateurs-Que Choisir. Notre association est au service des consommateurs pour les informer, les conseiller et les défendre. L'action de l'UFC-Que Choisir se traduit par:

Des dossiers d'investigation

La rédaction de Que Choisir investit l'univers de la consommation et décrypte ses rouages pour vous aider à mieux vivre au quotidien.

Des enquêtes de terrain

Journalistes spécialisés et bénévoles de l'UFC-Que Choisir recueillent, sur l'ensemble du territoire, des informations sur les prix et les pratiques des professionnels pour vous éclairer.

Des tests professionnels

Nos ingénieurs établissent les protocoles des essais à partir de vos besoins, analysent les résultats et vous guident dans vos choix.

Des combats judiciaires

Notre service juridique mène des actions en justice pour sanctionner des pratiques irrégulières ou faire évoluer la jurisprudence.

Des analyses économiques

Dérapages des prix, ententes commerciales, pratiques abusives... des économistes analysent les marchés et dénoncent tout comportement préjudiciable aux consommateurs.

Des actions de lobbying

L'UFC-Que Choisir intervient auprès des parlementaires nationaux et européens ou des instances de régulation pour faire avancer vos droits de consommateurs.

Un réseau de proximité

Pour vous accompagner, vous assister, vous conseiller et résoudre vos litiges de consommation, plus de 150 associations locales de l'UFC-Que Choisir vous représentent près de chez vous.

Nos comparateurs en ligne sur

Quechoisir.org

BANQUES, ASSURANCES, ÉNERGIE...

Des essais comparatifs de produits sont régulièrement mis à jour, des résultats que vous pouvez trier, selon vos propres besoins, par marques, prix, fonctions...

PLUS DE 600 PRODUITS TESTÉS EN CONTINU

Dès qu'un produit apparaît sur le marché, l'UFC-Que Choisir l'achète et le teste. Les résultats du banc d'essai sont immédiatement mis en ligne sur son site Internet.

DES GUIDES D'ACHAT COMPLETS

Toutes les familles de produits testés sont accompagnées d'un guide d'achat détaillant les bonnes questions à se poser avant acquisition, les critères à prendre réellement en considération et ceux sans grand intérêt.

TOUS LES PRODUITS DANGEREUX RAPPELÉS

Dès qu'un produit est rappelé par un professionnel car dangereux pour la santé ou la sécurité des consommateurs, l'information est portée à la connaissance de tous. Notre base de données compte actuellement plus de 1600 rappels de produits dangereux.

DES VIDÉOS AU PLUS PRÈS DES PRODUITS

Sans attendre les résultats du test technique d'un nouveau produit, des vidéos viennent apporter une appréciation sur la pertinence de la nouveauté, ses points forts et ses faiblesses dans son utilisation.

DES FORUMS PERMANENTS

Des avis sur une enquête, un test, un produit... La parole vous est donnée à travers nos forums. Venez apporter votre témoignage et participer au débat avec d'autres consommateurs.

DE NOMBREUSES LETTRES TYPES POUR TOUTES VOS DÉMARCHE

Régulièrement mises à jour en fonction de l'évolution du droit, elles vous guideront pour régler au mieux les principaux litiges de la consommation.

6

DOSSIER

PRIX DE L'EAU

Votre facture va flamber

34

PANORAMA CRÉDIT À LA CONSOMMATION

Savoir en déjouer les pièges

44

NOS CONSEILS AVANT D'AGIR ALIMENTATION

L'anti-gaspi, un vrai business



ARIESTUDIO/ADOBESTOCK

54

ON N'A PAS FINI D'EN PARLER ÉNERGIE

Et si vous pensiez aux kits solaires ?



Union fédérale
des consommateurs-
Que Choisir, association
à but non lucratif
233, bd Voltaire, 75011 Paris
Tél.: 0143485548
Télécopie: 0143484435
Service abonnements:
0155567109

TARIFS D'ABONNEMENT
1 an, 11 numéros: 49 €
1 an + 4 numéros: 67 €
1 an + 4 hors-séries
+ 4 numéros spéciaux: 94 €

IMPRESSION: Roto France,
25, rue de la Maison-Rouge
77185 Lognes
Distribué par les MLP
Dépôt légal n° 144
Commission paritaire
n° 0727G 82318
ISSN 1267-2033

INSPECTION DES VENTES
ET RÉASSORTS DIFFUSEURS
MP Conseil

Tous droits de reproduction
et d'adaptation réservés.
Ce numéro comporte un encart
abonnement de quatre pages,
sur une partie du tirage,
entre les p. 34 et 35.

Imprimé sur papier Holmen XLNT
(Norrköping - Suède)
avec des encres blanches.
Taux de fibres recyclées: 0 %.
Certification FSC PEFC.
Eutrophisation:
1580 kg/CO₂/t de papier.



ÉDITO

PAR PASCALE BARLET



Place à Que Choisir Budget(s) !

Cher lecteur, que vous lisiez ce magazine pour la première fois ou que vous soyez un fidèle, vous êtes témoin d'un tournant. Fin septembre, le *Que Choisir Argent* tel que vous le connaissez se transforme au profit d'une nouvelle formule qui, je l'espère, satisfera pleinement vos attentes. Pour mener à bien ce changement, nous avons sondé vos besoins et vos envies. Sur cette base, et avec notre équipe de journalistes experts, nous avons réfléchi à la meilleure façon de faire évoluer ce hors-série. Voici quelques éléments en avant-première: une large place sera donnée aux solutions pour gérer au mieux ses dépenses du quotidien, avec un dossier de plus de 15 pages qui décortique la thématique et répond à toutes les questions. Vous trouverez aussi des décryptages, des reportages, des interviews de spécialistes, des coups de gueule, etc. Nous vous donnerons des pistes afin d'éviter les arnaques et, évidemment, nous resterons très présents dans l'investigation, celle qui met à jour des situations défavorables au consommateur et permet de les dénoncer. C'est aussi ça, la force d'un média indépendant ! Parce que cela fait partie de notre histoire et de la vôtre, nous conserverons en parallèle un cahier Argent, d'environ 15 pages, qui vous guidera dans vos choix de placements. Ainsi, votre journal va se transformer en *Que Choisir Budget(s)* dès la rentrée. Nous sommes impatients de vous présenter le premier numéro de ce nouveau trimestriel ! Il consacrera, entre autres, un dossier aux travaux d'ampleur dans la rénovation énergétique. Pour l'heure, vous lirez sans doute avec intérêt ce dernier *Que Choisir Argent*, dans lequel nous nous sommes investis avec force et émotion. Un salut amical à mes prédécesseurs, Jean-Paul Geai et Patrick Potelet.



Union fédérale des consommateurs-Que Choisir, 233, bd Voltaire, 75011 Paris – Tél.: 0143 48 55 48 – Fax: 0143 48 44 35

Présidente-Directrice des publications: Marie-Amandine Stévenin • **Directeur général délégué:** Jérôme Franck • **Rédactrice en chef:** Pascale Barlet • **Assistante de la rédaction:** Catherine Salignon • **Relations presse:** Corentin Coppens • **Sectaire général de la rédaction:** Laurent Suchowiecki • **Sectaires de rédaction:** Valérie Barrès-Jacobs, Marie Bourdellès, Gaëlle Desportes • **Direction artistique:** Ludovic Wyart • **Rédactrices-graphistes:** Sandrine Barber, Clotilde Gadesaude, Capucine Ragot • **Iconographie:** Catherine Métayer • **Illustratrice:** Yasmine Gateau • **Ont collaboré à ce numéro:** Anne-Sophie Campagne, Aude Le Gentil, Marie Pellefigue, Roselyne Poznanski, Sandra Strasser • **Crédit de couverture:** Deepblue4you/Istock

• **Web - Infographie/maquette:** Carla Félix-Dejeufosse, Laurent Lammens, Inès Blanlard - **Secrétariat de rédaction:** Leslie Schmitt - **Documentation:** Audrey Berbach, Véronique Le Verge, Stéphanie Renaudin, Frédérique Vidal - **Observatoire de la consommation:** Grégory Caret (directeur), Noé Bauduin, Isabelle Bourcier, Ingrid Stiener, Juliette Vacant - **Juridique:** Magali Buttard (responsable), Brune Blanc-Durand, Gwenaëlle Le Jeune, Véronique Louis-Arcène, Candice Meric, Mélanie Saldanha - **Diffusion/marketing:** Laurence Rossilhol (directrice), Delphine Blanc-Rouchose, Justine Boduch, Jean-Louis Bourghol, Marie-Noëlle Decaulne, Jean-Philippe Machanovitch, Francine Manguelle, Steven Phommarinh, Nicolas Schaller, Ibrahim Sissoko.

MARCHÉ IMMOBILIER

Vers un frémissement ?

Selon une récente note des Notaires de France, seules 835 000 transactions de logements anciens, en cumul sur les 12 derniers mois, ont été réalisées sur le territoire national (hors Mayotte) à fin février 2024 ; soit -23% en une année. C'est significatif. Le marché

immobilier hexagonal n'avait jamais connu un tel recul sur un an. «*Il faut remonter à novembre 2016 pour trouver des volumes aussi faibles*», nous précise-t-on. Si le nombre d'opérations devrait continuer à diminuer dans les mois à venir, la baisse annuelle, assez stable depuis quelques

mois, va commencer à s'amoindrir. Le marché arrive, d'après les Notaires de France, «à son point d'atterrissement». Ils relèvent cette année, ici et là, un léger regain d'activité laissant espérer une reprise, «à mesure que la Banque centrale européenne desserre les contraintes» impactant le secteur. ◇



PRIX DES BIENS ANCIENS En chute libre partout !

Dans toute la France, -1,8 % entre les 3^e et 4^e trimestres 2023 et -3,9% sur un an.

En régions, -1,9 % entre les 3^e et 4^e trimestres 2023 et -2,9% sur un an.

En Île-de-France, -1,7 % entre les 3^e et 4^e trimestres 2023 et -6,9% sur un an.

Projections avant-contrats à fin mai 2024 : les tarifs baissent de **3,9 %** sur un an au 4^e trimestre 2023.

+17,56 %

En 2024, l'**or continue son ascension**, selon le rapport mensuel du Comptoir national de l'or. En atteignant, le 10 mai, 2 200,31 € au fixing de Londres, le cours du métal jaune a gagné 17,56 % depuis le début de l'année. Un record !

ASSURANCE-VIE Enfin un comparateur indépendant !

Grâce à un comparateur dédié, l'UFC-Que Choisir aide les consommateurs à trouver leur assurance-vie. En 2023, avec presque 2 000 milliards d'euros d'en-cours, c'était la solution d'épargne préférée des Français (près d'un ménage sur deux en possédait une). Toutefois, selon une étude de l'association, 66% des détenteurs n'avaient procédé, la même année, à aucune comparaison avant d'en contracter une, ayant été orientés par leur seul conseiller bancaire. Or, des différences importantes existent entre les contrats : les performances varient du simple au triple, les frais imputés sont plus ou moins

élevés et les options ne sont pas les mêmes. Déterminée à ce que tous puissent prendre une décision éclairée, l'UFC-Que Choisir a lancé un comparateur indépendant et facile à utiliser sur Quechoisir.org. Il propose une liste de plus de 150 produits notés selon leur adéquation avec les besoins du demandeur et sa tolérance au risque. L'outil permet aussi de vérifier, en moins de cinq minutes, l'intérêt d'un contrat déjà souscrit par rapport à ce qu'il y a sur le marché. La résiliation en trois clics fêtant son premier anniversaire, l'UFC-Que Choisir invite les épargnants à faire jouer la concurrence ! ◇

BANQUE

Nomination à l'AMF

France Mayer a été nommée directrice des relations avec les épargnants et de leur protection au sein de l'Autorité des marchés financiers (AMF), nous annonce un communiqué.

Elle a pris ses fonctions le 1^{er} juin dernier. Auparavant, elle dirigeait la supervision des intermédiaires de marché à la direction des données et des marchés de l'institution ; il s'agit donc d'une

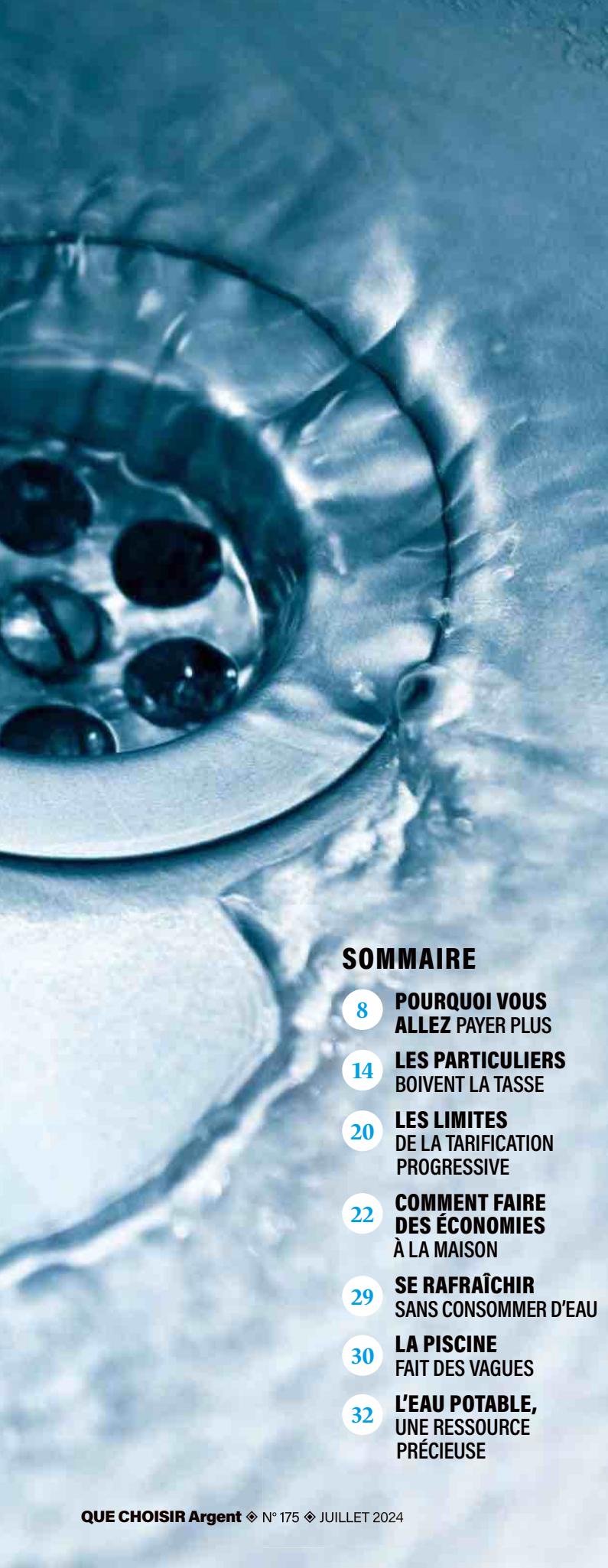


promotion en interne. À ce titre, elle intègre le comité exécutif de l'AMF. France Mayer succède à Claire Castanet, partie discrètement à la retraite il y a quelques mois. ◇



PRIX DE L'EAU

Votre facture va flamber



SOMMAIRE

- 8 POURQUOI VOUS ALLEZ PAYER PLUS**
- 14 LES PARTICULIERS BOIVENT LA TASSE**
- 20 LES LIMITES DE LA TARIFICATION PROGRESSIVE**
- 22 COMMENT FAIRE DES ÉCONOMIES À LA MAISON**
- 29 SE RAFRAÎCHIR SANS CONSOMMER D'EAU**
- 30 LA PISCINE FAIT DES VAGUES**
- 32 L'EAU POTABLE, UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE**

L'EAU DEVIENT UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE ! POUR ÉVITER D'EN MANQUER, LA FRANCE VA DEVOIR DÉPLOYSER DES EFFORTS COLOSSAUX ET COÛTEUX. NOUS AVONS ENQUÊTÉ AFIN DE COMPRENDRE POURQUOI SON PRIX ALLAIT GRIMPER... DÉCRYPTAGE ET CONSEILS D'ÉCONOMIES.

PAR **AUDE LE GENTIL** ET **MARIE PELLEFIGUE**

« *ayer son eau le moins cher possible, c'était le paradigme il y a encore 10 ans, se souvient l'économiste Alexandre Mayol. Des élus prônaient même la gratuité. La qualité, la quantité... Ce n'était pas un sujet.»*

Mais aujourd'hui, la situation a changé.

Fonte des glaciers, non-renouvellement des nappes phréatiques, baisse des étiages des fleuves et des rivières... le dérèglement climatique met l'eau sous les feux de l'actualité. La sécheresse de 2022 a fait sauter les derniers barrages. Cet été-là, plus d'un millier de communes ont dû prendre des mesures exceptionnelles pour approvisionner leurs habitants, selon l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (Igedd). Des grandes villes comme Nantes ont même frôlé la rupture.

Pour l'Igedd, «*seul un effort de réduction des consommations d'eau dans la durée permettra de sécuriser la satisfaction des besoins*». Avec un impact sur la facture: «*La réévaluation du prix de l'eau sera parfois nécessaire.*» C'est un euphémisme. Tous les acteurs anticipent une flambée de son prix dans un proche avenir. Et le réchauffement climatique bouleverse le modèle économique de l'eau dans son entier, car à sa raréfaction s'ajoutent la pollution et la vétusté des réseaux. Même si les particuliers ne sont pas ceux qui pompent le plus cette ressource menacée – ils sont devancés par les agriculteurs et les industriels –, ils ont un rôle important à jouer. D'abord, en s'informant. Ensuite, en prenant conscience que le système de gestion de l'eau actuel, en France, n'est plus viable. Enfin, en s'attaquant eux aussi au problème, c'est-à-dire en adaptant leur mode de vie. Il est possible d'économiser l'eau sans pour autant se mettre au régime sec. Ce sera bon pour notre porte-monnaie comme pour la planète. ♦

POURQUOI VOUS ALLEZ PAYER PLUS

MICROPOLLUANTS, COÛTS DE L'ÉNERGIE, VÉTUSTÉ... LES DÉPENSES DES COLLECTIVITÉS POUR ACHEMINER ET TRAITER L'EAU EXPLOSENT, ET LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE JETTE DE L'HUILE SUR LE FEU.

C'est «*inéluctable*», estime le Conseil économique, social et environnemental (Cese) à propos de la hausse des tarifs de l'eau potable, dans un rapport paru en novembre 2023 où il alerte sur «*la fin d'une eau bon marché à court et moyen terme*». Pour l'heure, l'information passe relativement inaperçue. Et pour cause, d'après un baromètre Kantar de 2022, les deux tiers des Français ignorent combien ils déboursent quand ilsouvrent leur robinet. Certes, ce n'est pas énorme: selon la Fédération des entreprises de l'eau (FP2E), cette consommation représente 0,8% du budget des ménages, contre 4,8% pour l'énergie. Il n'empêche, ce bien de première nécessité n'échappe pas à l'inflation. L'Observatoire national des services publics d'eau et d'assainissement (Sispea) indique que le prix des services d'eau a déjà augmenté de 4,7% entre 2022 et 2023, et celui de l'assainissement collectif, de 6,5%. Et ce n'est que le début. D'après la FP2E, les dépenses en matière grimperont de 28% par an jusqu'en 2030. «*Il est raisonnable d'anticiper des majorations tarifaires pouvant aller jusqu'à un doublement du prix en 2035*», prédit Régis Taisne, chef du département Eau à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR).

LES COÛTS DE L'ÉNERGIE EN SURCHAUFFE

Pour comprendre, décortiquons une facture. Un usager ne paie pas l'eau potable en elle-même, mais le service fourni pour l'assainir et la distribuer. Ces deux postes comptent respectivement pour 37 et 41 % du prix, auquel s'ajoutent redevances et taxes. La TVA, notamment, est plus salée qu'avant. Si le service «eau potable» est taxé au taux réduit de 5,5%, celui de l'assainissement a été relevé à 7% en 2012, puis à 10% en 2014. En 2021, le prix moyen de l'eau s'établissait à 4,34 €/m³. Pour une consommation type de 120 m³ annuels, la somme à débourser était de 520,80 € (lire les chiffres clés p. 9).

En 2015, la loi NOTRe a planifié le transfert progressif des compétences «eau et assainissement» des communes vers les intercommunalités, avec l'objectif de mieux gérer la ressource, de faciliter les investissements et d'éviter que l'eau ne soit une variable électorale. Les détracteurs craignaient, eux, une déconnexion avec les habitants. À l'arrivée, ce changement d'échelle a entraîné une harmonisation des prix à la hausse, explique France Eau Publique, le réseau des opérateurs publics de l'eau. «*Les très petites communes avaient la possibilité d'équilibrer leurs comptes avec le budget général, et pouvaient mobiliser des employés municipaux sur le service d'eau sans les y affecter directement*», décrit son président, Christophe Lime. Au contraire, les autres collectivités doivent établir un budget séparé pour l'eau. Mais «*ces trois dernières années, l'augmentation de la facture est surtout due au triplement des coûts de l'énergie*», poursuit-il. Les installations en consomment beaucoup pour pomper et purifier l'eau: l'énergie représente actuellement 10% des dépenses des services d'eau potable et 20% des services d'assainissement. Le budget des produits chimiques destinés à traiter l'eau a aussi gonflé.

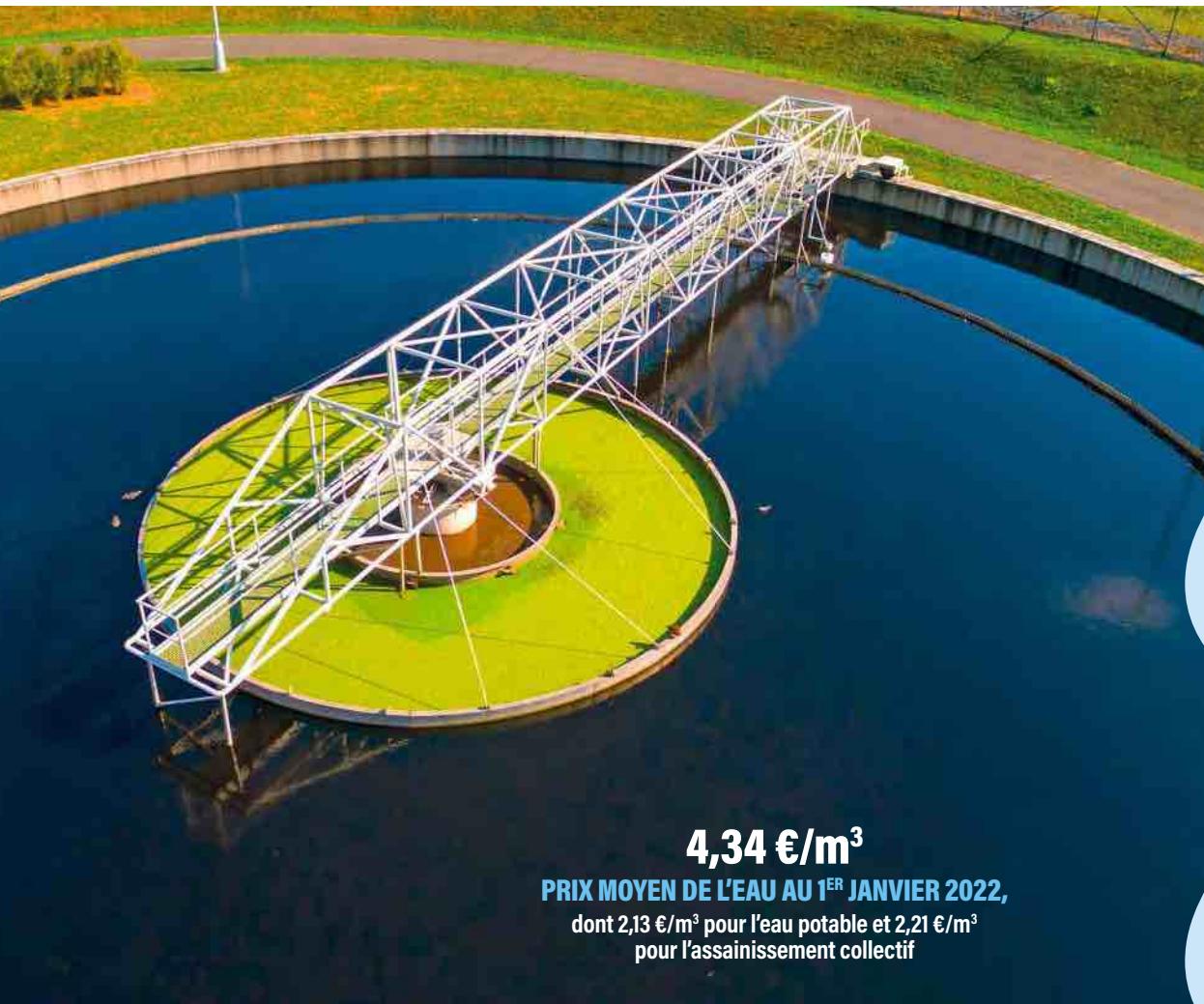
MICROPOLLUANTS, LA BOMBE À RETARDEMENT

Une autre dépense est amenée à déborder: celle de la dépollution de l'eau. En 2023, une mission d'information du Sénat y voit même une «*bombe à retardement sanitaire*». La raison? Avec l'amélioration des analyses, les laboratoires mettent en évidence un nombre croissant de nouveaux polluants dans les échantillons prélevés: traces de médicaments, microplastiques, polluants «éternels» (PFAS), résidus de pesticides... «*On constate une imprégnation générale des milieux*», déplore Nicolas Chantepy, directeur général adjoint à l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse.

En parallèle, les normes se renforcent. Côté distribution d'eau potable, les agences régionales de santé ont commencé à anticiper les obligations européennes,



KLETR/ADOBESTOCK



**148
l/jour**

Consommation
moyenne d'eau
du robinet
par habitant
en 2021

54 m³

Consommation
moyenne
d'eau domestique
par habitant
en 2021

**520,80
€/an**

Facture annuelle
moyenne pour
un abonné avec
une consommation
type de 120 m³
en 2021

qui imposent d'intégrer la détection de 20 PFAS dans les contrôles sanitaires avant 2026. Côté traitement des eaux usées, la directive européenne sur les eaux résiduaires urbaines est en cours de révision; elle devrait astreindre à des performances plus poussées dans les stations d'épuration. «Les réglementations sont de plus en plus contraignantes et vont nécessiter des investissements substantiels», certifie Christophe Lime. Or, la France a pris du retard. En 2019, d'après les données compilées par la FP2E dans son étude «Au défi du changement climatique», seules 29% des eaux de surface et 65% des souterraines affichaient un «bon état global». Un résultat très loin des objectifs de la directive européenne cadre sur l'eau, qui vise le 100% de «bon état» pour les milieux aquatiques en 2027... En 20 ans, 5 000 captages ont été abandonnés car trop pollués, recense le ministère de la Transition écologique. Depuis 1998, la Commission européenne a engagé cinq procédures contentieuses contre la France en raison de manquements dans les rejets d'eaux usées. Bruxelles a également mis en demeure Paris face à des quantités de nitrates «excessives» dans l'eau potable. Et plus on cherche, plus on trouve. L'agglomération

de La Rochelle l'a appris à ses dépens. Location de terrains en agriculture bio, replantation d'arbres et de haies... l'intercommunalité a mis en place une politique de protection de ses captages, et affichait des teneurs en pesticides «assez faibles», raconte Guillaume Krabal, vice-président de l'agglomération chargé de l'eau. Jusqu'à ce que l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) décide, en juillet 2023, d'intégrer le R471811 dans les contrôles sanitaires. Derrière ce nom de code barbare se trouve un métabolite issu de la dégradation du chlorothalonil, fongicide interdit en 2019. À La Rochelle, lorsque les résultats tombent, c'est la douche froide. Comme presque partout dans l'Hexagone, les eaux captées dans le fleuve Charente dépassent la limite de qualité de 0,1 microgramme par litre ($\mu\text{g/l}$). Mais, surtout, les eaux pompées dans les nappes flirtent avec la valeur de 3 $\mu\text{g/l}$, au-dessus de laquelle l'eau ne peut pas être distribuée !

«Nous n'avons jamais atteint ce seuil, rassure Guillaume Krabal. Toutefois, en l'absence de connaissances sur cette molécule, nous avons décidé de fermer temporairement ➔

Source : Sispea,
Services.eaufrance.fr/
chiffres. Les prix
donnés sont TTC.



Un renchérissement de l'eau plus rapide que l'inflation

Selon l'Observatoire national des services publics d'eau et d'assainissement, on est passé de 3,62 € le mètre cube en moyenne en 2009 à 4,30 € en 2020. Soit, sur la période, une augmentation des tarifs plus importante que l'inflation (18,78 %, contre 12,4 %).

Pour un usager ayant une consommation type de 120 m³, cela représente un surcoût de 516 € à la fin de l'année. Cette évolution tient à la hausse des prix de l'assainissement, qui ont bondi de 27,33 % pendant cet intervalle, contre + 11,05 % pour le seul service d'eau potable.

→ *nos captages souterrains.*» Depuis, l'agglomération se repose entièrement sur le fleuve, ce qui augure des semaines tendues si une sécheresse survient lors du pic touristique cet été. À l'avenir, Guillaume Krabal veut approfondir l'accompagnement des agriculteurs vers un modèle sans pesticides. En attendant, à court terme, il se sent démunie. «À l'heure actuelle, il n'existe pas de traitement basique contre le chlorothalonil», détaille-t-il. Seulement des méthodes chères, énergivores et qui, paradoxalement, nécessitent plus d'eau.» La seule analyse du R471811 entraîne déjà un surcoût annuel de 50000 € pour La Rochelle.

TRÈS CHÈRE FILTRATION

Le Syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif), qui alimente 133 communes franciliennes et quatre millions d'usagers, a fait un choix différent. Il compte dépenser 870 millions d'euros pour équiper ses usines d'une filtration membranaire haute performance, alliant osmose inverse et nanofiltration. Un projet clivant vu sa consommation d'eau et d'électricité et son impact sur la facture, évalué entre 30 et 40 centimes du mètre cube. Le syndicat le considère pourtant indispensable. «La particularité du Sedif est de s'approvisionner à 97% à partir d'eaux de surface, plus vulnérables», développe Arnold Cauterman, directeur général des services techniques. *On ne peut pas prendre de risques.*» Le syndicat reconnaît néanmoins avoir les reins solides, puisque «la densité de population permet un effet volume sur nos recettes». À l'inverse, dans un sondage réalisé par l'Amorce, une association de collectivités, si 88% des services d'eau potable disent être confrontés à des captages contaminés au chlorothalonil, 58% confient ne pas avoir les moyens d'y faire face.

Selon une estimation du Commissariat général au développement durable, décontaminer les eaux souterraines coûterait au minimum 522 milliards d'euros ! Quant aux actions de prévention, elles sont considérées comme trois fois moins chères, mais insuffisantes face aux pollutions historiques. «*On lutte parfois contre des molécules interdites depuis des années*», souligne Nicolas Chantepy. «*Chez France Eau Publique, notre position n'est pas de nous lancer dans une course à la technologie, mais de chercher à supprimer le problème à la source*», avance Christophe Lime. Et d'en appeler à l'État pour soutenir les collectivités et l'agriculture biologique (lire aussi p. 14). D'autant qu'au-delà d'une certaine concentration de polluants, il est interdit de tenter de la potabiliser. «*En 2022, parmi les collectivités touchées par des interruptions d'eau, beaucoup avaient dû renoncer auparavant à un captage pollué*, replace Nicolas Chantepy. [Or] c'est se fragiliser en période de sécheresse.» Régis Taisne recontextualise: «*Il y a encore 20 ans, quand l'eau était polluée, on fermait le captage pour aller pomper ailleurs. Maintenant, la pollution est partout et on ne trouve pas forcément d'eau plus loin.*»

LA NOUVELLE DONNE CLIMATIQUE

Le réchauffement climatique est l'autre facteur explosif tirant les prix à la hausse. Il envenime tout. D'après Météo-France, la quantité d'eau douce renouvelable a déjà baissé de 14% en métropole entre les périodes 1990-2001 et 2002-2018. Deux mécanismes sont responsables. D'une part, «*avec l'augmentation de la température, la pluie est davantage captée par la végétation au détriment de la recharge des aquifères*», expose Charlène Descollonges, ingénierie hydrologue. D'autre part,





En 2022, il a fallu distribuer de l'eau dans certaines communes.

«le dérèglement climatique modifie le régime des précipitations», poursuit-elle. Ainsi, le nord de la France devrait être davantage arrosé, tandis que le Sud va s'assécher. En saison estivale, le cumul des précipitations baissera de 10% à l'horizon 2050, selon les dernières simulations de Météo-France. Résultat, «partout en France, on subira des sécheresses plus fréquentes, plus longues et plus intenses, avertit la scientifique. Celle que l'on a connue à l'été 2022 sera un phénomène proche de la normale dans 25 ans.» Comparativement à la période 1976-2005, les sécheresses des sols seront alors deux fois plus nombreuses et dureront 15 à 27 jours supplémentaires. Plus d'un millier de communes en ont eu un avant-goût il y a deux ans, quand elles ont dû mettre en place des mesures drastiques pour ravitailler leurs habitants. Selon un rapport de l'Igedd, 343 d'entre elles ont recouru à des camions-citerne et 196 ont distribué des bouteilles.

Trop peu... ou trop plein. On aura moins d'eau, et en plus, les pluies seront plus irrégulières, occasionnant inondations et engorgement des réseaux – c'est ce qu'il s'est produit l'automne dernier à Arcachon,



Le sud de la France va connaître un climat de plus en plus sec.



3 QUESTIONS À... SIMON PORCHER

Professeur de sciences de gestion à l'université Paris Panthéon-Assas⁽¹⁾

«Entre public et privé, il n'y a quasiment pas de différence de prix»

Q.C Choisir une régie ou une délégation de service, cela joue-t-il sur le prix de l'eau?

Simon Porcher Dans les études que j'ai menées, les régies sont, en moyenne, 20 % moins chères que les délégations de service public (DSP). Toutefois, lorsque l'on compare toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire en éliminant les facteurs qui peuvent jouer sur les coûts, il n'y a presque plus de différence. En effet, les collectivités ont tendance à opter pour une DSP quand le service est difficile à gérer – si la topographie est complexe ou la ressource de mauvaise qualité, par exemple.



Q.C Qu'en est-il du niveau d'investissements?

S.P. En moyenne, les délégations de service public ont un taux de renouvellement du réseau plus élevé. Le fait d'avoir un contrat peut pousser l'opérateur à réaliser des travaux rapidement pour avoir de bons indicateurs de performance au moment de renégocier, tandis qu'une régie n'a pas de date limite. Au contraire, elle peut avoir tendance à repousser les travaux au mandat suivant.

Q.C Comment expliquer la «remunicipalisation»?

S.P. Ce mouvement a été lancé par de grandes villes de différents bords politiques : Grenoble en 2000, Paris en 2010, Nice ou encore Bordeaux et Lyon récemment. Elles en avaient les moyens humains et financiers, et ont conservé de bons indicateurs, ce qui a pu créer un effet d'entraînement pour d'autres types de collectivités. Il y a l'idée de reprendre la main sur un service à fort enjeu social et environnemental, et d'y apporter plus de transparence et de démocratie.

(1) Auteur de *La Fin de l'eau ?* (Fayard, 2024).

→ quand le système d'assainissement a débordé puis souillé les huîtres du bassin. Ce n'est pas tout. Le changement climatique affecte aussi la qualité de l'eau, d'abord parce que lorsque la quantité baisse, la concentration de polluants redouble. Et puis, l'été, «*il n'est plus rare d'observer des rivières à sec en amont d'une ville, puis de nouveau alimentées en aval*», note Charlène Descollonges. Décryptage: «*Dans ces cas-là, le débit est entièrement soutenu par les rejets des stations d'épuration. Les rivières perdent leur capacité de filtration naturelle.*» Se pose alors à nouveau l'enjeu des performances des stations d'épuration, pour éviter une multiplication des interdictions de baignade, des pêches contaminées et des proliférations d'algues. Ces impacts croissants forcent les opérateurs à sortir le chéquier. Plus rare, l'eau devient plus chère. Elle exige de lourds travaux pour moderniser les canalisations, interconnecter les réseaux afin de sécuriser l'approvisionnement, mettre aux normes les stations d'épuration, construire de nouveaux déversoirs d'orages,

ou encore miser sur la réutilisation des eaux usées. Sans oublier les solutions fondées sur la nature, comme la désimperméabilisation des sols.

DES DÉPENSES ÉNORMES À PRÉVOIR

Le problème, c'est que les collectivités font déjà face à un mur d'investissements. Une montagne qui grandit, faute d'avoir été attaquée à temps. Le réseau est vieillissant, voire vétuste. En 2050, deux tiers des infrastructures auront plus de 70 ans, alerte l'Union nationale des industries et des entreprises de l'eau (UIE) dans une étude parue en 2022. Au rythme actuel de renouvellement, soit 0,6% par an, les deux tiers des équipements n'auront pas été réhabilités en 2050. Et la tendance s'aggrave. «*Entre 2017 et 2022, le niveau d'investissement a stagné pour l'eau potable, et a même baissé pour l'assainissement*», renseigne Christophe Dingreville, le président de l'UIE.

Pire, un milliard de mètres cubes se perd chaque année dans les fuites, soit près de 20% de la consommation d'eau potable (lire aussi «*La parole à...*», ci-contre). Comment en est-on arrivé là? «*La valeur économique de la perte d'eau est négligeable, alors que réparer une fuite a un coût pharaonique*», résume l'économiste Alexandre Mayol, maître de conférences à l'université de Lorraine et spécialiste de l'eau. «*Il est difficile pour un élu local de prendre la décision d'augmenter les prix*, tempère-t-il. *On peut toujours se dire que les travaux ne sont pas à un an près.*» Mais «*le risque est qu'il soit beaucoup plus cher de réparer les dégâts*», avertit Christophe Dingreville.

Les collectivités ont pu être prises en tenailles entre des charges d'exploitation en hausse (2% par an selon l'UIE), des aides des agences de l'eau au plus bas depuis 2007 et une volonté de contenir les tarifs. Cependant, «*le jour où on manquera d'eau, on regrettera de ne pas l'avoir payée le juste prix*», sermonne le président de l'UIE. Depuis la sécheresse de 2022, la procrastination montre ses limites. Plus question de pomper l'eau pour la perdre dans des tuyaux percés. Avec son confrère Simon Porcher (lire également «*3 questions à...*», p. 11), Alexandre Mayol s'est penché sur les localités les plus en difficulté. «*Nos premiers résultats indiquent que les communes ayant le mieux résisté sont celles qui avaient le mieux investi sur leur réseau*, dévoile-t-il. *On commence à prendre conscience que les travaux sont certes coûteux à court terme, mais apportent une assurance contre des restrictions violentes.*» Modernisation des infrastructures, colmatage des canalisations et installations de capteurs de fuites: au total, l'UIE évalue à 4,6 milliards d'euros par an le surcroît d'investissements nécessaires, en



LA PAROLE À...

OLIVIER ANDRAULT

Chargé de mission à l'UFC-Que Choisir

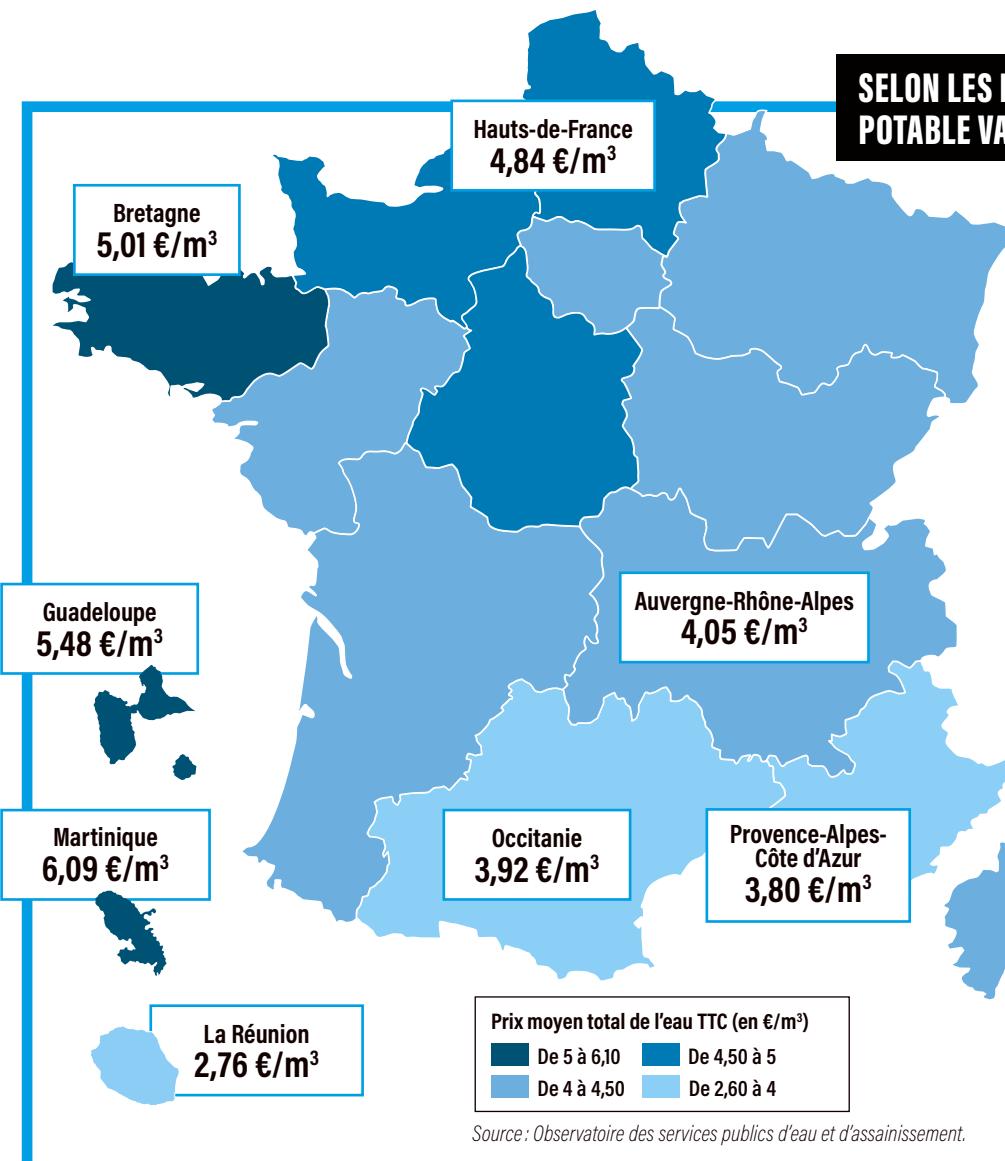
«Le taux de fuites est de 20%!»

En 2023, l'UFC-Que Choisir s'est penchée sur les collectivités ne respectant pas le taux maximal de fuites défini par la loi (15% en ville et jusqu'à 35% en zone rurale). À l'échelle nationale, ce taux atteint 20%, soit la consommation annuelle de Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nice, Paris et Toulouse ! Pire, cinq agglomérations perdent un litre sur trois: Aix-les-Bains, Amiens, Cavaillon, Évreux et Sens. Et 25 % des communes de moins de 1000 habitants égarent un litre sur deux.



Comment en est-on arrivé là? En économisant. En 2016, les services déconcentrés de l'État, qui apportaient une aide technique aux communes, ont été démantelés. Certaines villes pratiquent aussi des prix trop bas pour financer l'entretien des réseaux. Nos demandes: recréer un appui technique à l'échelon départemental, augmenter le budget des six agences de l'eau et renforcer leurs aides vers les communes prioritaires, tout en les conditionnant à un prix de vente minimum du mètre cube.

SELON LES RÉGIONS, LE PRIX DE L'EAU POTABLE VA DU SIMPLE AU DOUBLE



Le prix du mètre cube d'eau varie beaucoup selon les régions. La facture d'eau pèse pour 17 % dans le budget des ménages à Mayotte, contre 0,8 % pour les autres Français. «Des différences en général liées à la qualité de l'eau brute, qui implique de plus ou moins la traiter», explique Simon Porcher, économiste (lire aussi «3 questions à...» p. 11). S'ajoutent d'autres facteurs locaux, comme la disponibilité de la ressource, la dispersion de l'habitat, etc. À l'arrivée, les très petites et très grandes collectivités sont les moins chères. Plus denses, les métropoles sont en mesure de réaliser des économies d'échelle, tandis que les villages équilibrent leurs comptes avec le budget général. Mais «un prix bas peut aussi indiquer un manque d'investissements», avertit Simon Porcher.

plus des 6 milliards actuels. Des chiffres cohérents avec l'évaluation de la FP2E, pour qui il faudrait débourser 3 milliards de plus par an.

LE PARADOXE DE LA SOBRIÉTÉ

Pour les observateurs interrogés, la hausse annoncée n'est pas forcément un souci, plutôt un retour à un juste prix. «Ce qui n'est pas cher n'est pas considéré», selon Nicolas Chantepy. Confirmant la rareté, ce renchérissement favorise l'indispensable sobriété, car sans réduction de la demande, il manquera 2 milliards de mètres cubes en 2050, calcule Météo-France. Le Plan Eau vise un recul des prélevements de 10% d'ici à 2030. Mais la sobriété a un effet pervers: qui dit baisse de la consommation, dit baisse des recettes pour les collectivités... Afin d'équilibrer leur budget, elles devront relever leurs tarifs. «Ce changement de paradigme pourrait placer l'usager dans une situation paradoxale où, même en s'évertuant à réduire sa consommation d'eau potable, il verrait sa facture ne pas diminuer, voire augmenter», conclut le Cese.

Jusqu'où les usagers pourront-ils supporter l'escalade? La Guadeloupe illustre le risque du cercle vicieux: malgré une eau à un prix parmi les plus élevés de France (5,48 €/m³), le taux de fuites y atteint 50% et les compteurs individuels y dysfonctionnent à 40%. Résultat, les impayés explosent, et seules 40% des factures sont recouvrées. Pour éviter que ces situations ne se multiplient, les collectivités appellent à revoir le financement de la politique de l'eau et explorent diverses tarifications (lire p. 20-21) afin d'encourager la sobriété sans pénaliser les plus modestes. France Eau Publique prône également la réduction du taux de TVA: «Une manière pour l'État de contribuer à limiter la hausse des factures», argue son président, Christophe Lime. Côté opérateurs aussi, de nouveaux schémas émergent. En 2023, la métropole de Lille a signé un «contrat de sobriété hydrique» avec Veolia, qui devra réduire de 10% la consommation sous peine de pénalités. Des expérimentations utiles, estime le chercheur Alexandre Mayol, car «le modèle ne tient plus debout». ◇

LES PARTICULIERS BOIVENT LA TASSE

FACE À LA NOUVELLE DONNE CLIMATIQUE, LES AGENCES DE L'EAU DOIVENT FINANCER TOUJOURS PLUS DE MISSIONS. TOUTEFOIS, LEURS MOYENS SONT CONTRAINTS ET LEURS RECETTES REPOSENT DE MANIÈRE DISPROPORTIONNÉE SUR LES CITOYENS.

Le 30 mars 2023, le président Emmanuel Macron dévoile le Plan Eau sur les bords du lac de Serre-Ponçon (Hautes-Alpes). Une carte postale écornée par la sécheresse de l'été 2022. Il liste une cinquantaine de mesures, fixe un objectif de réduction des prélevements de 10% en 2030 (un recul par rapport au cap précédent) et enrobe le tout avec 475 millions d'euros par an pour les six agences de l'eau françaises. Qui respirent. Mais le casse-tête du financement de la politique de l'eau n'est pas réglé. «*C'est un premier pas*», résume Thierry Burlot, président du comité de bassin Loire-Bretagne.

En réalité, ces moyens sont plutôt un correctif après des années d'austérité. Créées en 1964, les agences de l'eau subventionnent des projets contribuant à partager et à préserver la ressource, à travers des programmes d'interventions établis tous les six ans et abondés par les redevances que paient les usagers, du simple particulier au gros industriel, en fonction de leurs prélevements et de leurs pollutions. Or, le programme actuel, qui couvre la période 2019-2024, est en baisse de 13% par rapport au précédent, à 12,595 milliards d'euros. En parallèle, selon un rapport parlementaire sur l'adaptation de la politique de l'eau au défi climatique, les agences ont perdu 16% de leurs effectifs entre 2012 et 2022.

LES RECETTES DES AGENCES CADENASSÉES

Le gouvernement a également contraint les moyens des agences de l'eau en instaurant un double plafond de dépenses et de recettes, devenu «mordant» en 2018, ce qui signifie que s'il y a des excédents, ils doivent être reversés à l'État. Par ailleurs, au fil du temps, ce dernier s'est régulièrement servi dans leurs caisses, soit pour renflouer son propre budget, soit pour se décharger d'autres politiques. Le même rapport estime ainsi qu'entre 2015 et 2017, les agences

se sont vu ponctionner presque 20% de leurs ressources; en outre, depuis 2016, elles contribuent aux budgets de l'Agence française de la biodiversité, des parcs nationaux et de l'Office national de la chasse (qui ont fusionné pour former l'Office français de la biodiversité). Enfin, lorsque l'exécutif a promis de diviser par deux le montant des permis de chasse en 2018, elles ont compensé ce manque à gagner. Autant d'entorses au mantra «*l'eau paie l'eau*», qui implique que les usagers financent l'intégralité de la politique de l'eau... et rien que ça. «*Désormais, l'eau paie l'eau, mais également la biodiversité, la chasse et le budget de l'État*», rectifie Régis Taisne, chef du département Eau à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR).

«*L'instauration du plafond mordant répond à une logique avant tout budgétaire, dans un contexte de méfiance historique de Bercy à l'égard des agences*», observe Sylvain Barone, chercheur en science politique à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae). Thierry Burlot l'avoue: «*Les agences vivaient bien. Pour les collectivités, il était facile de boucler le budget eau, parce qu'il y avait beaucoup de contributeurs, comme les régions et les départements. On s'est un peu endormis et, pendant ce temps, les financements sont partis.*»

Le souci, c'est qu'entre-temps les besoins ont explosé. Concentrées au départ sur le «petit cycle» de l'eau, c'est-à-dire sur les réseaux et les stations d'épuration,

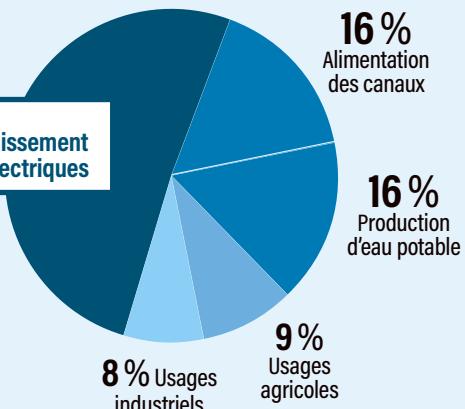
L'État demande aux agences de l'eau d'en faire toujours plus... sans leur en donner les moyens





51 % Refroidissement des centrales électriques

PRÉLÈVEMENTS D'EAU PAR SECTEUR

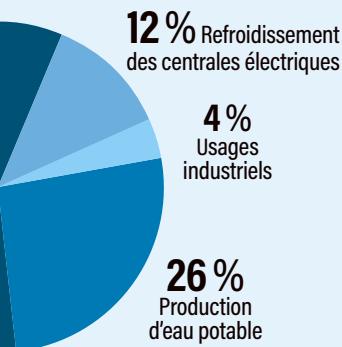


32,8
milliards de m³ d'eau douce prélevés par an⁽¹⁾



58 % Usages agricoles

RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS



4,1
milliards de m³ d'eau douce consommés par an⁽¹⁾

(1) Moyennes 2010-2019.

Source : Commissariat général au développement durable (CGDD).

les missions des agences se sont élargies à la protection d'un «grand cycle» naturel détraqué. Restauration des zones humides, recréation de méandres, dépollution des nappes phréatiques, prévention des inondations, désimperméabilisation des sols, protection du trait de côte... le dérèglement climatique leur impose de démultiplier leurs actions. Mécaniquement, les agences se consacrent moins au petit cycle, au moment où les collectivités doivent réaliser d'énormes investissements pour ce dernier.

LOBBYING AGRICOLE

L'enveloppe du Plan Eau sera-t-elle à la hauteur? Elle correspond à «l'estimation prudente» du groupe de travail «Redevances des agences de l'eau et atteintes à la biodiversité» qui, en 2022, chiffrait les besoins à 400 millions d'euros supplémentaires par an. Mais l'État ne fournit pas cette somme de sa poche. Il relève le plafond de recettes, toujours «mordant»,

à 2,3 milliards d'euros en 2024, et autorise les agences à augmenter les redevances. Le reste sera négocié dans le cadre du prochain programme d'investissement. Or, la promesse présidentielle a déjà été écorchée à la faveur d'une action de lobbying.

La scène se joue le 5 décembre 2023. Ce soir-là, le président de la FNSEA, le syndicat agricole majoritaire, et celui des Jeunes agriculteurs sont reçus par Elisabeth Borne, la Première ministre d'alors. Parmi leurs doléances, la hausse de la redevance pour pollutions diffuses, qui concerne les agriculteurs utilisateurs de pesticides, et celle de la redevance irrigation. Deux revalorisations pourtant destinées à abonder, entre autres, le fonds d'investissement hydraulique agricole. Verdict: le gouvernement fait marche arrière. Les agences n'ont plus qu'à trouver autrement les 47 millions d'euros espérés. Un tel rétropédalage «remet en cause toute l'architecture financière du Plan Eau», dénoncent les présidents de cinq comités de bassin ↗

⊕ dans une lettre, deux jours plus tard. «Nous avons été contraints de réduire de 50% le budget d'investissement prévu pour le monde agricole», déplore André Flajolet, président du comité de bassin Artois-Picardie. C'est une victoire à la Pyrrhus: les syndicats agricoles majoritaires ont gagné au niveau national, mais perdu à l'échelon local.» Même déception pour Thierry Burlot: «Ce que les uns ne veulent pas payer, d'autres seront obligés de le faire.» Le même mois, les agences ont appris qu'elles devraient débloquer 150 millions d'euros

L'égalité des usagers devant la ressource, l'action préventive, la réduction des pollutions à la source et le principe pollueur-payeur ne sont que médiocrement mis en œuvre, quand ils ne sont pas franchement contredits

RAPPORT ANNUEL DE LA COUR DES COMPTES, 2003

de plus, dont 110 pour l'agence Loire-Bretagne, afin de financer les «mesures agro-environnementales et climatiques». «On a gonflé notre enveloppe, mais on nous demande de faire beaucoup plus avec», complète Thierry Burlot. Je crains que l'on n'y arrive pas.»

DES REDEVANCES INÉGALITAIRES

Cette volte-face gouvernementale est le dernier exemple d'un système inégalitaire, supporté essentiellement par les ménages. Le rapport parlementaire sur l'adaptation de la politique de l'eau au défi climatique, cité plus haut, a fait les comptes: les particuliers, à travers leurs factures, financent à 83% les agences de l'eau, alors qu'ils ne bénéficient que de 31% des dépenses. Autre illustration: «Un foyer paie environ 4 centimes par litre sur les redevances, quand la consommation domestique ne constitue que 17% des prélèvements. Les autres usages, qui représentent pourtant 83% des prélèvements en eau, paient beaucoup moins: 0,2 centime par litre pour le nucléaire, 1 à 2 centimes pour l'agriculture et l'industrie.» Ces redevances «3 à 20 fois supérieures» pour les usages domestiques reviennent «à tolérer un accès quasiment gratuit à l'eau pour les autres prélevateurs, ce qui ne les incite pas à modifier leurs comportements».

À longueur de rapports, la Cour des comptes étrille le plafond mordant et pointe des aides peu sélectives et des taxes insuffisamment incitatives. La redevance

DANS LE VAR, AUX

LE PAYS DE FAYENCE TENTE DE S'ADAPTER À LA RARÉFACTION DE D'EAU. CE TERRITOIRE PROVENÇAL ILLUSTRE LES DIFFICULTÉS ET LES TENSIONS QUI ATTENDENT LE RESTE DU PAYS.

A

l'orée du printemps, quelques flaques sèchent entre les parterres de la Ferme Constantin.

La pluie apporte un espoir précaire pour la maraîchère Chloé Pawlicki. Après deux années à semer le minimum, par peur de tout perdre, elle compte doubler sa surface plantée cet été. Mais la sécheresse reste dans tous les esprits. Au Pays de Fayence, un chapelet de neuf villages perchés dans les hauteurs du Var, l'approvisionnement en eau a dangereusement tangué ces deux dernières années. En 2022, il a fallu restreindre la consommation à 200 litres par personne et par jour, puis à 150 et enfin à 100, mais également limiter le débit des 250 foyers

qui ne jouaient pas le jeu. À Seillans, un camion-citerne a ravitaillé la commune pendant près d'un an, pendant que les journalistes défilaient.

Deux étés à économiser le moindre litre.

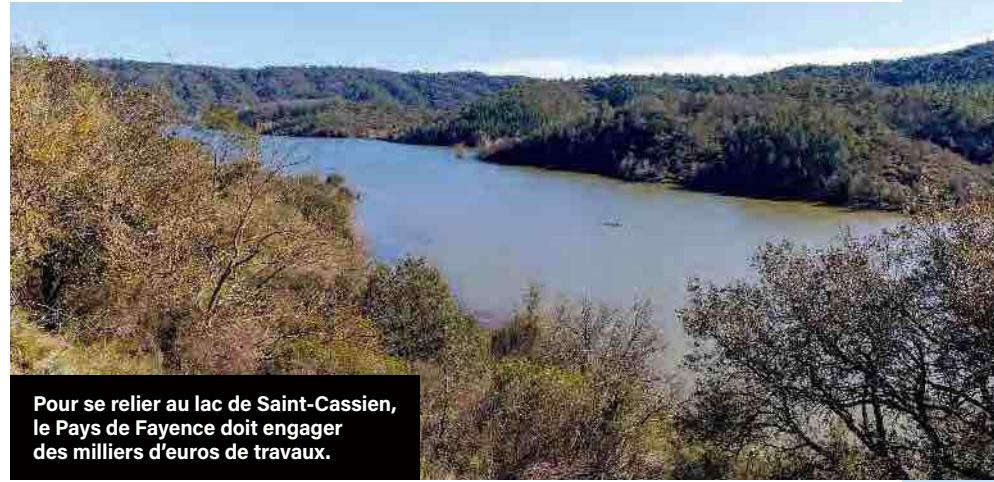
LE PRIX DU LAISSEZ-ALLER

Passé l'électrochoc, la communauté de communes se retrousse les manches. Interconnecter et moderniser le réseau, traquer et colmater les fuites (le rendement est passé de 63% en 2020 à 75% aujourd'hui), mais aussi créer



AVANT-POSTES DE LA GUERRE DE L'EAU

de nouveaux forages et des réservoirs tampons ou encore se raccorder au lac de Saint-Cassien voisin. Des travaux évalués à 120 millions d'euros sur 15 ans. Maire de Seillans et président de la communauté de communes, René Ugo l'admet: «*On fait en urgence les investissements qu'on aurait dû enclencher il y a 20 ans. On n'a pas assez anticipé le réchauffement climatique.*» «Pour les maires, tant qu'il y avait de l'eau, les fuites n'étaient pas un problème», renchérit Jean Florimond, président de Pays de Fayence association des usagers de l'eau (PFAUE). Déjà, la facture s'alourdit. «Politiquement, c'est explosif. Les habitants consomment moins, on leur impose un tas de contraintes, mais ils paient plus», commente-t-il. Au risque de miner l'acceptation des efforts et d'alimenter les tensions dans ce territoire où des ménages modestes ayant dû renoncer à leur potager jouxtent des villas verdoyantes. C'est pourquoi l'association suggère des mécanismes sociaux, tandis que les élus ont adopté un tarif dissuasif pour les très gros consommateurs. S'ajoute un coup de tonnerre: un gel de l'urbanisme pendant cinq ans. Car, depuis les années 1960, la population du Pays de Fayence a doublé et approche les 30 000 habitants. Selon une étude de la communauté de communes, 2 273 arrivants sont attendus d'ici à 2025, ce qui représente une consommation supplémentaire de près de 800 m³ par jour, tandis que

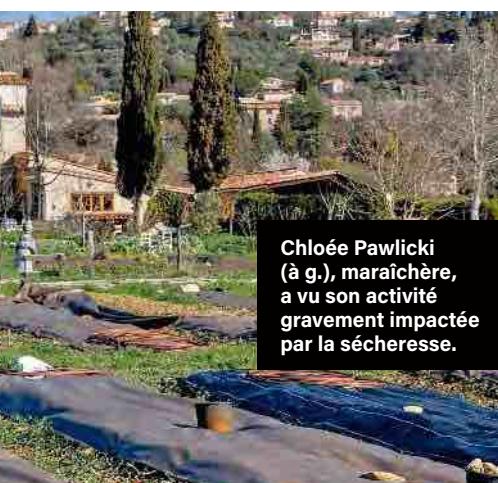


Pour se relier au lac de Saint-Cassien, le Pays de Fayence doit engager des milliers d'euros de travaux.

la fréquentation touristique a augmenté de 30% entre 2021 et 2022. Pour René Ugo, une pause s'impose, «tant qu'on n'aura pas retrouvé des marges de manœuvre». Une décision jugée «inacceptable» par la fédération du bâtiment du Var. En mars, la justice pourtant a donné gain de cause à la commune de Fayence, attaquée pour refus d'un permis de construire.

L'ABONDANCE, C'EST FINI

La Ferme Constantin, à la fois terre maraîchère et chambre d'hôtes, illustre ces conflits d'usage récurrents. «Il y a presque une concurrence, pointe Chloé Pawlicki. Il faut convaincre les touristes d'être raisonnables, afin de laisser de l'eau aux agriculteurs, sans les faire fuir avec des messages anxiogènes.» L'été passé, les réservations ont été divisées par deux. Paillages, récupération, semis sous couche chaude... la jeune femme s'inspire de la permaculture pour faire face. Mais, «si le territoire veut préserver une agriculture vivrière, il faut réservier de l'eau aux exploitants», estime-t-elle. Président du syndicat agricole local, David Bourg plaide justement pour qu'on permette aux exploitants de se brancher au lac de Saint-Cassien. Irriger pour survivre, et non pour maximiser les rendements, assure-t-il.



Chloé Pawlicki (à g.), maraîchère, a vu son activité gravement impactée par la sécheresse.

Cet éleveur de chevaux a subi deux saisons «catastrophiques», avec une récolte de fourrages en chute de 50% en 2022 et de 90% en 2023. «Nourrir les gens, c'est plus important qu'arroser sa pelouse», affirme-t-il. Et de pronostiquer «une bagarre pour les usages». Dans cette bataille, des voix appellent à ne pas léser la nature. Comme Marjorie Ughetto, guide naturaliste. «La principale réponse semble être de chercher plus d'eau ailleurs, mais elle manquera aux milieux», s'inquiète-t-elle. Un cercle vicieux. Depuis quelques années, elle constate l'affaiblissement de l'écosystème local, comme «ces chênes-lièges, capables de vivre 400 ans et de résister au feu, mais qui n'ont pas survécu l'été dernier». La faune et la flore rendent pourtant de précieux services, insiste-t-elle, en filtrant, dépolluant, régulant les moustiques... La naturaliste invite à «utiliser l'eau autrement», en désimperméabilisant pour redonner à la pluie la possibilité de pénétrer les sols, en végétaliant les jardins avec des essences adaptées, en décalant la saison touristique... Bref, «en respectant l'eau». Elle rejoint ainsi Jean Florimond, pour qui le plan d'action sera insuffisant sans changement des habitudes: «L'eau abondante et peu chère, c'est fini. La seule solution sera la sobriété.»



HELIOSPHILE/ADOBESTOCK

Les agriculteurs utilisent énormément d'eau, tout en mettant beaucoup moins la main à la poche que les ménages.

« devient une simple variable d'ajustement budgétaire et non un outil de fiscalité environnementale », cingle-t-elle en juillet 2023. Elle observe que « le financement public de l'irrigation devrait être conditionné à des engagements de réduction des prélevements ». « Aujourd'hui, plus vous impactez la ressource en eau, plus vous êtes aidé », se désole Thierry Burlot.

RÉFORME INACHEVÉE

La réforme des redevances prévue cette année opère un rééquilibrage. Elle rehausse l'effort des énergéticiens, instaure des taux plancher et module les redevances des collectivités en fonction de leurs performances. « Mais le gouvernement n'a pas eu le courage d'aller jusqu'au bout », juge André Flajolet. En plus du renoncement sur le volet agricole, la piste d'une nouvelle redevance dédiée à la biodiversité, assise par exemple sur l'artificialisation, a été repoussée. Pourtant, les besoins sont toujours là. « La question, c'est qui va payer ? L'habitude est de se reposer sur l'usager domestique. Cependant, ce n'est pas aux ménages de

financer les dommages collatéraux des pesticides ou des plastiques », tance Régis Taisne. La FNCCR plaide pour « appliquer véritablement le principe pollueur-payeur », en faisant contribuer les industries pharmaceutiques et cosmétiques, par exemple. Cette piste est à l'étude au niveau européen afin de financer les nouvelles obligations des stations d'épuration.

La FNCCR prêche aussi pour amplifier les contributions agricoles et industrielles. « Politiquement, c'est explosif, souligne Sylvain Barone. Cela suppose un accompagnement beaucoup plus fort de l'État pour changer de modèle agricole. » À l'Union nationale des industries et des entreprises de l'eau (UIE), le président, Christophe Dingreville, appelle à s'inspirer de l'Espagne, qui investit 12 milliards d'euros afin de moderniser ses infrastructures d'ici à 2027, ou de l'Italie, qui en dépensera 3,9 milliards. « Il faut que l'État mette de l'argent sur la table, conclut-il. Si on attend que les besoins soient pourvus par les redevances, on va patienter longtemps. »

Les « aqua prêts » proposés par la Banque des territoires aux collectivités vont en ce sens. Pour l'heure, les particuliers sont toutefois bien partis pour payer l'addition. Et on risque de voir émerger un service à deux vitesses, avec les collectivités qui auront les moyens de faire face et les autres... « Les efforts financiers et de sobriété induits par le Plan Eau reposent surtout sur les ménages et sur les collectivités, relève Sylvain Barone. Mais attention au sentiment d'iniquité : il peut complètement démobiliser. »

Le gouvernement n'a pas eu le courage de mettre en œuvre le principe pollueur-payeur

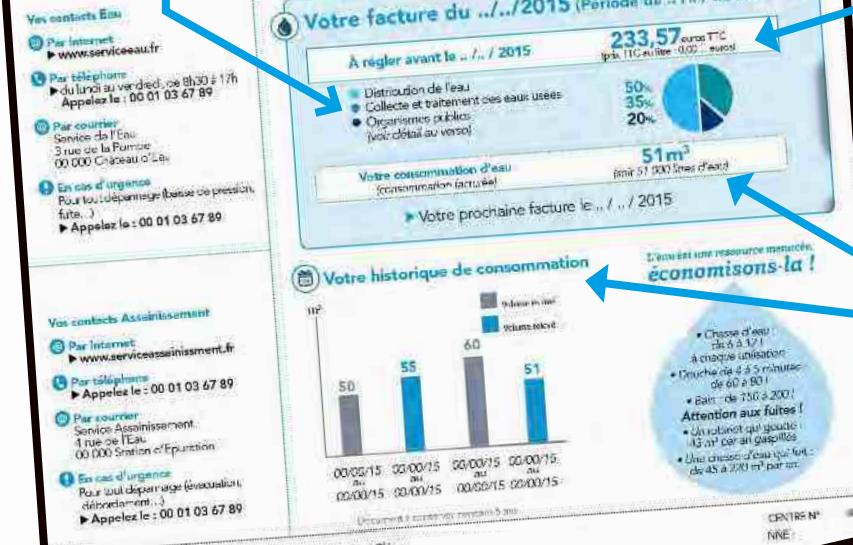


Votre facture d'eau décryptée

Collecte et traitement des eaux usées

Il s'agit du service d'assainissement (évacuation, dépollution et rejet des eaux usées), de l'habitation jusqu'en sortie de station d'épuration. Il représentait 41 % du prix moyen en 2021.

FACTURE RECTO



Prix TTC du litre d'eau

Depuis 2017, les factures affichent le « prix moyen de votre consommation (hors abonnement) » au litre. Une façon pour le particulier de prendre conscience du prix d'un litre d'eau (et pas seulement d'un mètre cube), par rapport à celui d'une bouteille, par exemple. Mais cette donnée est trompeuse pour l'usager, puisqu'elle ne prend pas en compte la part fixe, et minore donc le prix.

Consommation

Ces lignes sont calculées en fonction des mètres cubes consommés, relevés sur les compteurs ou, à défaut, estimés sur la base des consommations passées, en attendant une régularisation.

Production et distribution de l'eau potable

Cette rubrique correspond au captage, à la potabilisation et à l'acheminement de l'eau jusqu'à votre logement. En 2021, selon le rapport annuel de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement (Sispea), ce service comptait pour 37 % de son prix moyen.

FACTURE VERSO

Abonnement

Il est aussi appelé « part fixe » ou « part forfaitaire ». La loi limite son montant à 30 % du coût du service en milieu urbain, et à 40 % en zone rurale. Ce plafond est calculé sur la base d'une consommation type de 120 m³, ce qui désavantage ceux qui consomment moins.

TVA

L'État préleve sa part sur chaque ligne de votre facture, y compris sur les redevances. Un taux de TVA de 5,5 % s'applique pour le service d'eau potable. S'agissant du service d'assainissement, il a été majoré à 7 % en 2010, puis à 10 % en 2012. Subtilité : si vous êtes Guadeloupéen, Martiniquais, Réunionnais ou Corse, votre taux de TVA s'élève à 2,1 %.

Part distributeur et part (inter)communale

Lorsque le service a été confié à une entreprise privée, la facture détaille les sommes revenant à chaque acteur : collectivité, délégataire et parfois syndicat. La part du second est, en moyenne, de 66 % pour l'eau potable et de 55 % pour l'assainissement collectif, selon le Sispea.

Organismes publics

Cette rubrique englobe les redevances collectées par les agences de l'eau de votre bassin puis redistribuées afin de financer diverses actions.

LES LIMITES DE LA TARIFICATION PR

PRÉSENTÉE COMME UN MOYEN DE RÉDUIRE LA CONSOMMATION ET LES INÉGALITÉS, LA TARIFICATION PROGRESSIVE N'EST PAS UNE SOLUTION MIRACLE, PRÉVIENNENT LES SPÉCIALISTES.

Une annonce, et puis plus rien? En mars 2023, en dévoilant son Plan Eau, le président Emmanuel Macron déclarait: «*Il faut mettre en place une tarification progressive et responsabilisante de l'eau.*» Dans la foulée, le gouvernement chargeait le Conseil économique, social et environnemental de formuler des recommandations en ce sens. Mais, en rendant son rapport, en novembre, le Cese est catégorique: «*Les conditions d'une généralisation de la tarification progressive à l'ensemble des autorités organisatrices des services d'eau ne sont pas réunies.*» Du reste, cette facturation ne séduit pas les collectivités. D'après l'étude du Cese, 8% des services publics d'eau la pratiquent. Si la métropole de Lyon franchira le pas en 2025, rejoignant Dunkerque, Montpellier ou encore Libourne, celles de Bordeaux et Grenoble ont fait marche arrière. La raison? «*La tarification progressive peut virer à la fausse bonne idée*», explique l'économiste Alexandre Mayol, auteur d'une thèse sur le sujet.

PROPICHE À LA SOBRIÉTÉ

Sur le papier, l'idée est pourtant attrayante. Elle consiste à facturer l'eau de plus en plus cher à mesure qu'elle est utilisée. Le prix est faible pour les premiers mètres cubes, puis augmente par tranches. Objectifs: encourager les économies, pénaliser les usages excessifs et mieux répartir les efforts entre petits et gros consommateurs. À Lyon, par exemple, les 12 premiers mètres cubes seront gratuits; le prix actuel s'appliquera jusqu'à 180 m³ puis sera doublé au-delà – la consommation type d'un ménage étant de 120 m³ annuels. «*La tarification progressive a le mérite d'envoyer un message clair sur la rareté de la ressource et sur le fait que plus vous consommez, plus vous payez*», commente Alexandre Mayol. En se penchant sur le cas de Dunkerque, passée à la tarification progressive en 2012, le chercheur a relevé que la consommation d'eau y avait diminué de 8 à 10%. Mais ce n'est pas le cas dans toutes les collectivités, note le Cese. La clé peut résider dans les mesures d'accompagnement et de sensibilisation.

La communauté urbaine de Dunkerque avait, par exemple, distribué des mousseurs pour économiser l'eau. Difficile de distinguer l'effet de ces sensibilisations de celui de la nouvelle tarification. «*Quand il s'agit de changer les comportements, les consommateurs semblent plus sensibles à l'argument environnemental qu'au signal prix*», remarque le Cese.

PAS SI ÉQUITABLE

Car l'eau est un bien peu élastique. Autrement dit, «*lorsque le prix augmente, la consommation baisse dans des proportions bien moindres*», explique Céline Nauges, directrice de recherche à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae). «*Typiquement, quand le tarif grimpe de 10%, la demande chute de 2 à 3%.*» Comment l'expliquer? D'abord, l'eau est un bien de première nécessité. Ensuite, peu de Français connaissent leur consommation. Environ 50% des usagers résident en logements collectifs et paient l'eau via les charges de l'immeuble, sans être facturés au réel, relève le Cese. Quant à la seconde moitié, la part variable est noyée dans la facture avec l'abonnement, l'assainissement et les taxes. L'ensemble pèse moins de 1% dans le budget des ménages. Les sauts de tranche sont donc peu incitatifs. Autre limite: le gros consommateur n'est pas toujours celui que l'on croit. Les collectivités, en effet, ne





DÉGRESSIVE

savent pas si derrière un compteur se cache une famille de deux, trois ou quatre personnes, une coiffeuse à domicile ou encore un résident secondaire. Or, «*contrairement à une idée reçue, la consommation d'eau est faiblement corrélée au revenu*», indique Céline Nauges. Au-delà de l'image d'un riche propriétaire arrosant sa pelouse à grandes eaux, ce qui joue ici est plutôt la taille du foyer, le type d'habitat, maison ou appartement, et le mode de vie. Résultat, «*un célibataire aisément vivant en appartement, qui dîne à l'extérieur, voyage fréquemment, fait laver ses costumes au pressing, bénéficiera d'un prix subventionné, tandis qu'une famille modeste, nombreuse, souvent chez elle faute de pouvoir partir en vacances, sera dans la tranche supérieure, même si elle ne gaspille pas l'eau*», énumère l'économiste. Elle poursuit: «*La tarification progressive n'est pas sociale.*» Des collectivités ont donc ajouté un correctif social, en versant par exemple un «chèque eau» aux ménages modestes. Dans le Dunkerquois, un tarif préférentiel et automatique a été instauré pour les bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire.

UNE MACHINERIE LOURDE

Pour éviter les biais, il faudrait pouvoir établir des tarifs sur mesure, en obtenant des informations sur la composition des ménages et leur situation sociale auprès d'organismes comme les CAF. Une gageure,

L'été, c'est plus cher

Fouesnant (Finistère) et Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes) partagent les mêmes contraintes: le tourisme fait exploser la demande d'eau quand celle-ci est rare. Ces deux villes ont donc adopté la tarification saisonnière. À Fouesnant, le mètre cube est «*environ deux fois plus cher*» entre avril et septembre qu'en hiver, explique Roger Le Goff, président du Pays fouesnantais. «*Il n'y a pas de différence pour le résident à l'année*», mais résidences secondaires, hôtels et campings contribuent davantage, «à la juste hauteur».

Le réseau est en effet surdimensionné pour répondre aux besoins estivaux. Un encouragement à réduire, mais aussi à décaler sa consommation, par exemple en nettoyant son toit au début du printemps. «*Un peu comme les heures creuses des fournisseurs d'électricité*», souligne Pierre Trami, adjoint au maire de Mouans-Sartoux. L'approvisionnement reste tendu, toutefois les résultats sont là. «*On connaît des pics à 6 000 m³/jour en été, et aujourd'hui, on n'atteint plus les 5 000 m³*», indique Roger Le Goff.

affirme le Cese. Puis reste à croiser les données, à les actualiser régulièrement et à définir de nouvelles tranches sans mettre en péril l'équilibre financier du service. En bref, «*il existe un risque de développer des usines à gaz*», avertit Alexandre Mayol. D'autant que des contraintes matérielles s'ajoutent. Moins de la moitié des logements sont équipés d'un compteur individuel. C'est pourquoi la métropole de Bordeaux a préféré renoncer, tandis que celle de Montpellier a choisi de se concentrer sur les seuls abonnés dotés d'un compteur individuel. La télérègle, qui permet de suivre et d'ajuster sa consommation en temps réel, est encore plus rare.

Dans un rapport paru en février, la Commission de l'économie du développement durable (Cedd) met en garde contre le manque de lisibilité de ces dispositifs, sous peine de brouiller le message. «*Une tarification progressive conduit à distordre les prix [...] ; aucun ménage ne reçoit un signal prix correct sur la valeur de la ressource*», estime-t-elle. La Cedd conseille plutôt de faire simple, avec «*un prix du mètre cube non différencié associé à des compensations ciblées pour les ménages les plus modestes*». Cet avis rejoint celui du Cese, qui préconise un accompagnement social, la suppression de la tarification dégressive qui existe encore pour certains usagers professionnels et le déploiement des compteurs individuels. Impossible, en effet, d'encourager l'efficacité tant que les usagers ne peuvent pas suivre leur consommation.♦



PERIC/ISTOCK

COMMENT FAIRE DES ÉCONOMIES À LA MAISON

EN ADOPTANT UNE SÉRIE D'ÉCOGESTES DANS TOUTES VOS ACTIVITÉS AU QUOTIDIEN, VOUS POURREZ SAUVEGARDER UNE RESSOURCE DE PLUS EN PLUS RARE ET CONTRIBUER À DIMINUER VOS FACTURES.

Pendant des décennies, nous avons pu consommer l'eau comme si elle était inépuisable. En France, cette ressource commence pourtant à se raréfier dans certains territoires (lire p. 16-17) où les épisodes de sécheresses se multiplient. Malgré tout, «l'or bleu» reste toujours considéré comme quasiment gratuit dans nos esprits de consommateurs. Pour preuve, si vous faites le tour de vos amis et leur demandez le montant de leur facture d'électricité, vous obtiendrez sans doute une réponse assez précise, mais si vous posez la même question pour leur consommation d'eau, il y a de fortes chances qu'ils ne soient pas capables de vous répondre.

Le réchauffement climatique et le coût croissant de l'épuration, de la dépollution et de la réfection des réseaux vieillissants pourraient pourtant changer la donne. En effet, si nous continuons collectivement à la gaspiller, l'eau risque de voir son prix flamber dans les années à venir. Le premier Plan Eau, lancé par le gouvernement le 30 mars 2023, a donc fixé un objectif: atteindre 10% d'économie d'eau au niveau national d'ici à 2030. Il définit cinq axes majeurs pour y parvenir: la sobriété, la lutte contre les fuites sur le réseau, la prévention de la pollution, la mise en place d'une tarification adaptée et l'anticipation des périodes de sécheresse.

En tant que particulier, vous avez un rôle à jouer. Car si, comme la majorité d'entre nous, vous ne faites pas partie des plus dépensiers, vous n'êtes pas non plus le plus économe à l'échelle planétaire. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a calculé qu'il fallait 50 litres d'eau par jour pour vivre décemment, et 100 litres pour vivre confortablement; or, en France, un habitant consomme, en moyenne, 148 litres par jour... Cela reste dans la moyenne européenne (entre 100 et 200 litres quotidiens), et notre continent se montre plus frugal que l'Amérique du Nord (dont

Bon à savoir

Le Plan Eau lancé en 2023 prévoit de multiplier par 10 le volume d'eau traitée destinée à être réemployée pour un usage non domestique d'ici à 2030. Cette eau «recyclée» pourrait, par exemple, servir à nettoyer les voiries ou à arroser les espaces verts.

les habitants utilisent entre 300 et 400 litres par jour pour leurs «besoins» journaliers). Il est cependant largement possible de faire mieux.

Comme les petits ruisseaux forment les grandes rivières, nous avons listé toutes une série d'écogestes à adopter à la maison. Ils visent à mieux employer la ressource en eau, sans changer drastiquement votre vie quotidienne. Avantage supplémentaire, si vous les intégrez dans votre routine, vous bénéficierez d'un impact assez notable sur vos factures et éviterez de subir un dérapage de votre budget eau dans les années à venir.

À LA CHASSE AUX FUITES DANS LE LOGEMENT

Selon l'Agence de la transition écologique (Ademe), en France, près d'un litre sur cinq disparaît sur le réseau ou dans les logements. Ce gaspillage, qui concerne de l'eau potable, traitée et donc propre à la consommation, représente une perte équivalant à près de 291 baignoires remplies par an et par personne. Pour la limiter, chassez les fuites !

Commencez par relever les numéros de votre compteur avant de vous coucher puis, à condition de ne pas avoir utilisé d'eau pendant la nuit (machine qui tourne...), comparez le chiffre le matin suivant. S'il y a une différence, faites rechercher et réparer la fuite dans votre maison. Pensez également à entretenir vos installations: un simple robinet qui goutte représente jusqu'à 120 litres d'eau gâchée par jour, soit quelques euros par semaine, contre... quelques centimes pour l'achat d'un joint neuf. Vous pouvez aussi faire poser un compteur intelligent, qui permet de surveiller la consommation d'eau de votre logement à distance et de vérifier si une partie de votre facture n'est pas à imputer à une fuite.

ASTUCE SUPER-ÉCOLO Cela peut s'avérer judicieux de faire venir un plombier pour connaître la pression de son distributeur d'eau et la réajuster au besoin. Si elle est trop élevée, c'est-à-dire supérieure à 3 bars, vos installations vont surconsommer inutilement. Rien qu'en passant de 5 à 3 bars, vous diminuerez votre consommation de 40%!

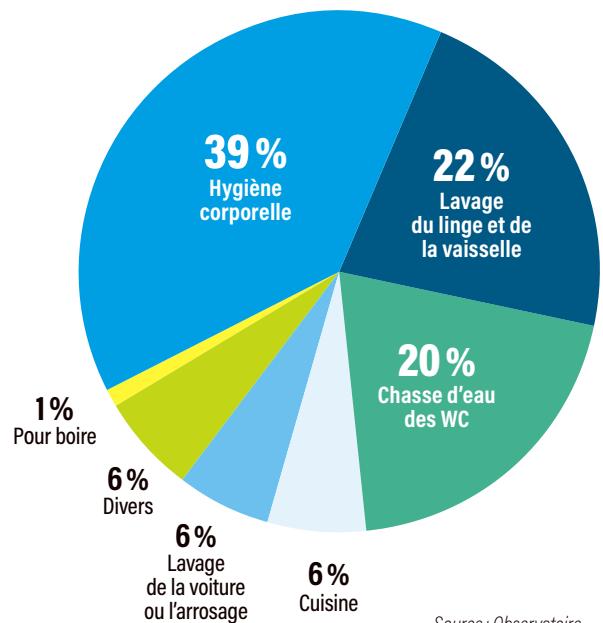
DANS LA SALLE DE BAINS PRENEZ LES BONS RÉFLEXES

Les bains, les douches et l'hygiène en général constituent le premier poste d'utilisation de l'eau d'un foyer (ils représentent 39 % de la facture). Pour alléger la note, pas la peine de revenir au bain hebdomadaire de Louis XIV ou de crier haro sur la toilette ! De petits gestes suffisent, le premier étant de ne pas laisser couler l'eau pour rien.

> **Sous la douche, fermez le robinet quand vous vous savonnez.** L'Ademe comptant, en moyenne, 80 litres pour une douche sans interruption et 72 litres avec, cela procure un gain de 3 000 litres par an. Autre source d'économie: limitez votre temps sous le pommeau. En y restant cinq minutes, vous dépensez déjà, selon l'Ademe, 120 € en moyenne par an; n'y consacrer que trois minutes vous permettra ➔

À QUOI SERT L'EAU POTABLE ?

Chez les particuliers, elle est utilisée pour :



Source : Observatoire des services publics d'eau et d'assainissement.



→ donc de réduire cette somme quasiment de moitié. Si vous avez du mal à mesurer le temps où vous êtes sous l'eau chaude, enclenchez un minuteur avant de vous glisser dans la cabine. Ou bien adoptez la même démarche que les habitants du Cap, en Afrique du Sud, qui connaissent des pénuries d'eau dramatiques: des artistes locaux ont enregistré des chansons de deux minutes à écouter lors de la toilette, afin de calibrer la consommation ! Enfin, toujours pour être économique, restreignez les bains. Il faut entre 150 et 200 litres pour remplir une baignoire, soit l'équivalent de 1,8 à 2,5 douches.

> **Au lavabo**, coupez l'eau lorsque vous vous lavez les dents. Et, au moment de vous rincer la bouche, plutôt que de vider l'équivalent d'une bouteille d'eau entière pour rien, servez-vous d'un verre à moitié plein. De même, quand vous vous rasez, remplissez le fond de la vasque ou une petite cuvette pour retirer les résidus de mousse et rincer votre rasoir, cela divisera votre consommation quasiment par quatre. Dernier écogeste gratuit: laissez votre mitigeur en position «froid» et lavez-vous les mains ainsi, ne faites pas couler l'eau en attendant qu'elle devienne chaude ou tiède.

> **Côté équipement**, s'il vous est possible de dépenser quelques euros, passez au pommeau de douche éco et installez des mousseurs au bout des robinets. Ils injectent des microbulles d'air comprimé dans le jet d'eau, ce qui en réduit le débit sans changer la pression ni le confort. À la clé, une quantité employée quasiment divisée par deux. Vous pouvez, en parallèle, installer un système «stop douche». Il bloque la sortie d'eau quand on ferme le robinet pour se savonner puis, à sa réouverture, la renvoie immédiatement à la bonne température et pression. Pensez aussi à remplacer vos vieux flexibles en plastique par des modèles antitorsion: plus résistants, ils réduisent



les risques de microfuites, qui représentent jusqu'à 20% de la consommation d'eau. Enfin, si vous envisagez un changement de robinetterie, optez pour des mitigeurs thermostatiques. Plus chers à l'achat, ils donnent la possibilité de définir votre température préférée et ainsi d'éviter de tâtonner pour l'obtenir, soit une économie d'eau de 10 à 30% en moyenne.

ASTUCES SUPER-ÉCOLOS Urinez le matin au moment de prendre votre douche, cela vous fera économiser une chasse. Et placez un seau sous votre pommeau afin de recueillir l'eau froide qui coule en attendant que la chaude arrive; vous pourrez ensuite en recycler le contenu pour arroser vos plantes, laver vos légumes ou... remplir la chasse d'eau.

AUX TOILETTES N'Y JETEZ QUE LES DÉCHETS DÉDIÉS

En France, les chasses sont branchées sur le réseau d'eau potable, et la consommation sanitaire représente 20% des usages domestiques. À chaque fois

Comment ne pas polluer la ressource en eau

Économiser la ressource est nécessaire, mais pour la protéger au maximum, il faut aussi éliminer les mauvaises habitudes. Ainsi, ne jetez pas de substances polluantes (insecticides, essence de téribenthine, peinture, huile de vidange ou alimentaire...) dans les éviers, les toilettes ou les regards d'évacuation. Elles ne doivent surtout pas être

déversées dans le réseau des eaux usées (où elles auront du mal à être recyclées) ni dans le sol ou une rivière (car elles risquent de s'infiltrer dans la nappe phréatique). Apportez-les en déchèterie pour qu'elles soient correctement détruites. Ne mettez pas non plus vos médicaments périmés (même entamés) à la poubelle, mais

confiez-les à votre pharmacien pour qu'ils soient recyclés. Par ailleurs, si vous avez installé un réseau séparatif chez vous, n'évacuez pas l'eau de pluie des gouttières vers les collecteurs d'eaux usées. De même, si vous vous servez d'un broyeur d'ordures ménagères, les déchets ne doivent pas partir dans la conduite générale d'évacuation des eaux usées.



que vous passez aux toilettes, vous utilisez jusqu'à 60 litres. Installez donc une chasse à double commande, qui lâche de 3 à 6 litres par tirage, contre 12 litres en moyenne pour un modèle standard. Vérifiez également régulièrement les joints et remplacez-les si vous voyez que de l'eau s'écoule en continu dans la cuvette. Ce type de fuite, assez courante, est particulièrement « aquavore »... Un autre bon réflexe est d'employer ses toilettes correctement. En effet, elles ne sont destinées qu'à recueillir vos excréments et du papier toilette (lire aussi l'enquête p. 24); évitez d'y jeter d'autres déchets car, à la longue, les conséquences écologiques et économiques sont importantes et coûtent cher.

ASTUCES SUPER-ÉCOLOS Avez-vous déjà envisagé les toilettes sèches ? Sachez qu'elles n'ont plus rien à voir avec le cabanon sordide au fond du jardin de vos souvenirs d'enfance. De plus en plus d'entreprises novatrices proposent aujourd'hui des WC secs clés en main, avec des systèmes assez performants (à double bac de récupération notamment, l'un pour les selles, l'autre pour les urines) et très esthétiques (design et matériaux de qualité, beaux contenants à copeaux...). Outre que l'on économise ainsi toute l'eau destinée aux chasses, ce type d'installation présente l'avantage de pouvoir être posé partout sans aucun raccordement à la fosse septique ni branchement de plomberie.

Il vous est par conséquent tout à fait possible de disposer d'un deuxième WC facilement, tout en conservant le dispositif classique en complément. La seule contrainte des toilettes sèches demeure le vidage régulier des seaux, de préférence dans un compost. Attention, un arrêté du 7 septembre 2009 impose qu'elles « ne génèrent aucune nuisance pour le voisinage, ni rejet liquide en dehors de la parcelle ni pollution des eaux superficielles ou souterraines ».

Un véhicule ne se lave pas à la maison !

Vous voulez une voiture impeccable ? D'accord, mais ne la lavez pas avec un tuyau d'arrosage chez vous ! D'abord, parce que l'eau sale, chargée de produits décapants et de restes d'hydrocarbures, risque de polluer les nappes phréatiques. Ensuite, parce que la consommation pour un lavage à domicile représente en moyenne 300 litres, quand une station équipée d'un jet haute pression, et qui récupère les eaux usées pour les retraiter

properment, n'utilise, elle, qu'entre 50 et 60 litres. Si votre véhicule est juste un peu poussiéreux, employez un produit sans eau qui lui rendra tout son lustre. Vous pouvez aussi attendre qu'il pleuve...



CÔTÉ BUANDERIE CHARGEZ LA MACHINE À LAVER À BLOC

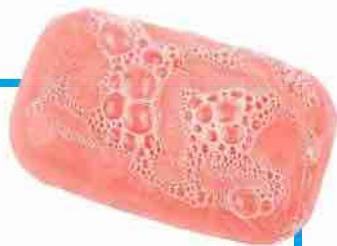
En France, le lavage du linge représente 12 % de la consommation d'eau d'un foyer. Là aussi, quelques gestes simples engendrent de belles économies. Pour commencer, ne mettez pas en route un lave-linge à moitié vide, mais rempli au maximum de ses capacités. En limitant le nombre de cycles, vous dépenserez moins et rejetterez moins d'eau usée dans l'environnement, ce qui réduira les coûts de retraitement. Privilégiez aussi, dans la mesure du possible, les cycles « éco » quand vos vêtements ne sont pas couverts de taches, et évitez les prélavages systématiques pour les réservier aux habits qui en ont vraiment besoin. Enfin, si vous pensez changer d'appareil, examinez l'étiquette énergétique avec soin. Parfois, les machines très économies en électricité sont nettement plus gourmandes en eau... Un exemple, pris sur un site d'électroménager : à performances similaires, une référence consommant 195 kWh et 7 litres par cycle a été classée B, quand une autre est notée A parce qu'elle ne nécessite que 137 kWh... alors qu'elle pompe 32 litres par cycle ! Pour vous aider dans votre choix, servez-vous de nos comparatifs en ligne sur Quechoisir.org.

Passez au solide

Pour votre hygiène quotidienne, préférez les blocs de savon aux gels douche. Ces derniers sont essentiellement composés d'eau et leur fabrication pompe les réserves. En plus, ils durent moins que la version solide et font consommer davantage. À prix équivalent, un pain de savon sert quatre fois plus longtemps qu'un flacon de gel douche. En outre, les savons liquides sont conditionnés dans des contenants en plastique qui, une fois vidés et jetés, finissent à la décharge. Or, cela

ne fait qu'aggraver la présence de microplastiques dans notre environnement. Le conseil est identique pour le traitement du linge: en utilisant de la lessive en poudre, on limite les déchets en plastique et on économise une bonne dose d'eau, elle aussi nécessaire à la fabrication de la version liquide. Mieux encore: vous aurez besoin de moins de poudre que de liquide pour obtenir la même efficacité de lavage ! Cette solution se révèle donc aussi plus économique.

KSENA32/ADOBESTOCK



garderez plus longtemps ! Un bouton à remplacer, un trou à reparer, un ourlet à refaire ? Des «repair cafés», des ateliers de recyclage et de réinsertion et des merceries sont de plus en plus nombreux à proposer des cours. Vous pouvez aussi trouver une multitude de tutoriels très simples sur YouTube. Enfin, si vous n'avez ni le temps ni l'envie d'apprendre, confiez vos vêtements à un retoucheur, il les transformera ou les rendra de nouveau portables pour bien moins cher qu'un habit neuf.

DANS LA CUISINE

RÉUTILISEZ L'EAU POUR LES PLANTES

En moyenne, un foyer consacre 6% de l'eau qu'il utilise à la préparation des repas et 10% à la vaisselle. Or, cette consommation en cuisine peut aussi être réduite. Si vous disposez d'un lave-vaisselle, les conseils sont les mêmes que pour un lave-linge: ne le faites pas tourner à moitié vide, privilégiez le mode éco et évitez les prélavages systématiques. Vous obtiendrez une économie d'eau moyenne de 30 à 50%. Si vous lavez à la main, faites-le dans une bassine d'eau savonneuse, puis rincez la vaisselle dans un autre bac plutôt qu'en l'arrosoant avec le robinet sans discontinuer. Vous pourrez même réemployer cette eau de rinçage pour les plantes.

Vous êtes un cordon-bleu ? Il est possible de modifier votre façon de cuisiner. Par exemple, en vous servant de la vapeur d'eau dégagée par la casserole dans laquelle mitonnent vos pâtes afin de cuire vos légumes. Ou encore, en conservant l'eau de cuisson pour la verser, une fois refroidie, sur vos plantes, qui seront ravies de profiter d'un arrosage chargé de nutriments et de vitamines. Enfin, sachez qu'un cuit-vapeur ne demande que 10 à 20% de l'eau nécessaire en casserole. À la clé, des repas plus sains et une sacrée économie !

ASTUCES SUPER-ÉCOLOS Il faut entre 550 et 700 litres d'eau pour produire un kilo de bœuf. En réduisant le nombre de fois où vous mangez de la viande au cours d'une semaine, par exemple sur trois repas plutôt que six, l'économie d'eau pourra atteindre jusqu'à 109 000 litres, soit la consommation moyenne totale de deux Français chaque année...

AU JARDIN MODIFIEZ VOS HABITUDES

Un jardin et/ou un potager font grimper les besoins en eau. Toutefois, là aussi, de sérieuses économies sont possibles. Premier conseil: installez un système de récupération d'eau de pluie sous la gouttière de

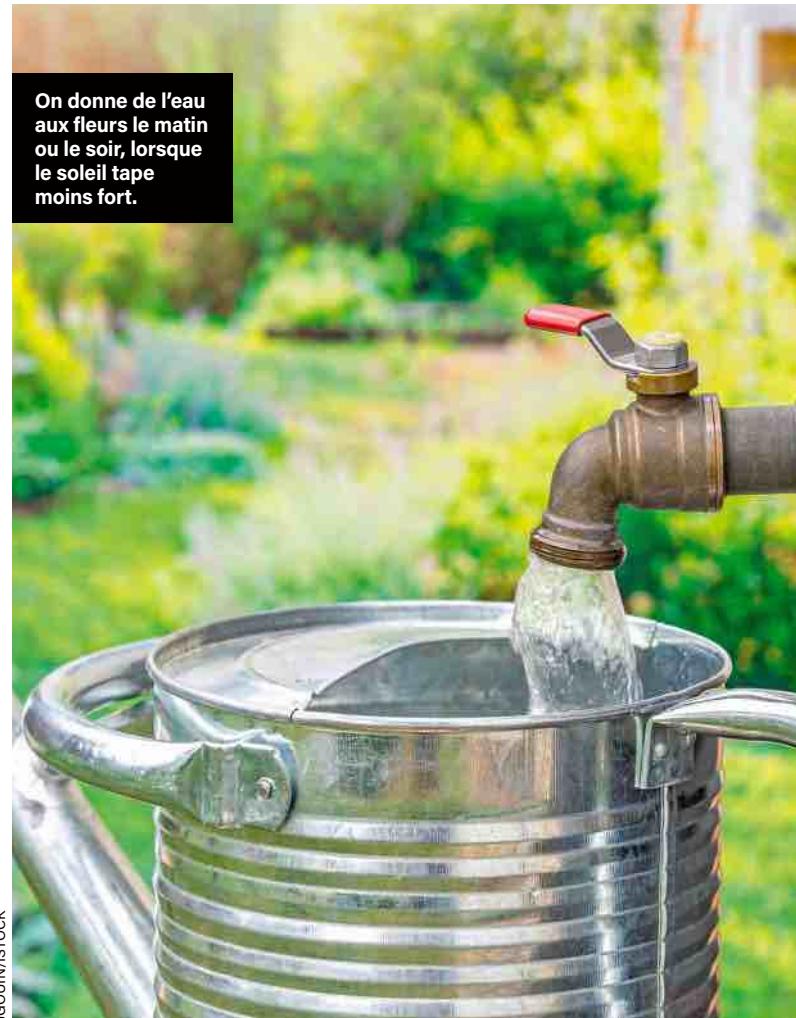
➔ **Focus sur l'industrie textile** qui, à l'échelle de la planète, pèse sérieusement sur la ressource en eau. Entre la production des fibres (coton notamment), la teinture et la fabrication, elle représente 20% de la consommation d'eau mondiale. Faire un geste écologique fort consiste donc à se détourner de la *fast fashion*, constituée de vêtements peu chers mais à la durabilité faible et que l'on jette vite pour en racheter. Si vous souhaitez du neuf et que vous en avez les moyens, préférez des habits de meilleure qualité, de préférence en fibres naturelles (chanvre, lin...), moins consommatrices d'eau. Sinon, les magasins de seconde main permettent aussi de bien s'habiller, à moindre coût et sans épuiser la ressource.

ASTUCES SUPER-ÉCOLOS Ne videz pas le réservoir de votre sèche-linge dans l'évier, utilisez-le pour remplir la chasse des WC ou arroser les plantes. Limitez l'usage de lingettes absorbantes, des dosettes liquides enrobées de plastiques et des assouplissants hors de prix; misez plutôt sur de la lessive en poudre (lire l'encadré ci-dessus) et un mélange maison (moitié vinaigre blanc, moitié eau) dans le second bac. Pour un prix très modique, il assouplira votre linge et désenclassera votre machine en même temps. Par ailleurs, apprenez à réparer vos vêtements, vous les

votre toit, et utilisez ces litres tombés du ciel pour arroser votre jardin. Une toiture de 100 m² permet, en moyenne, de disposer de 70 m³ d'eau gratis. Vous pouvez augmenter la surface de toiture utile en équipant l'abri de jardin d'un récupérateur.

Pour limiter le gaspillage, arrosez le jardin quand le soleil est moins fort, c'est-à-dire tôt le matin ou à la tombée du soir. Si vous accomplissez cette tâche en milieu de journée, près d'un quart de l'eau va s'évaporer. Pailler les sols, en recouvrant les plants d'une couche de matière végétale (copeaux, herbe coupée, écorces, feuilles...), réduit également l'évaporation. Grâce à ces gestes simples, votre consommation d'eau au jardin diminuera de moitié et, en prime, vous contiendrez les mauvaises herbes. Adaptez aussi vos choix de plantations au climat de votre région et surtout à celui que vous anticipez pour l'avenir. Si vous aimez les beaux gazons, vous avez peut-être intérêt à miser sur une espèce d'herbe supportant un temps sec, ou qui reste verte même avec moins d'eau (lire aussi le *Que Choisir Pratique* 139 spécial jardinage de mars 2024), car il n'est pas évident qu'il soit encore possible de maintenir une pelouse classique en bon état dans une quinzaine d'années...

> **Côté équipement**, si vous disposez d'un petit budget, installez un système d'arrosage automatique goutte à goutte. Il fournira à vos plantes la juste dose d'eau et consommera quasiment deux fois moins qu'un arrosage traditionnel au tuyau. Vous pouvez aussi enterrer des oyas au pied des massifs les plus →



JGOUIN/STOCK

En cas de pénurie, cinq niveaux d'alerte

Si le niveau des nappes phréatiques est bas, les autorités peuvent prendre des mesures (arrêtés municipaux, préfectoraux...) visant à interdire certains usages. Elles dépendent du niveau d'alerte, et il en existe cinq :

1 Pas de restriction

Le territoire n'est pas concerné par des restrictions sécheresse.

2 Vigilance Particuliers et professionnels sont incités à économiser l'eau (sensibilisation, mais pas de restrictions).

3 Alerte Tous les prélèvements en eau sont réduits et les activités impactant les milieux aquatiques, interdites. Il y a restriction d'arrosage, de remplissage et de vidange de piscines, de lavage de véhicules et d'irrigation de cultures

4 Alerte renforcée Tous les prélèvements en eau sont réduits et les activités impactant les milieux aquatiques, interdites. La restriction d'arrosage, de remplissage et de vidange de piscines, de lavage de véhicules et d'irrigation de cultures est renforcée.

5 Crise Ce niveau, le dernier et le plus grave, est déclenché

par les pouvoirs publics dans le but de préserver les usages prioritaires. Il implique une interdiction des prélèvements en eau, que ce soit pour l'agriculture (totalement ou partiellement), de nombreux usages domestiques ou encore les espaces publics. Une carte, mise à jour régulièrement, peut être consultée sur le site Vigieau.gouv.fr.



L'arrosage automatique goutte à goutte est bien plus économique.

ORESTI LIGETKA/ADOBESTOCK

→ gourmands: ces jarres en terre cuite qui existent depuis l'Antiquité constituent des sortes d'arrosoirs autonomes et écologiques. Enfin, si votre jardin a été bétonné (allée, bacs imperméables pour les plantations...), désimperméabilisez-le. En levant vos grandes dalles de béton au profit d'un petit chemin de gravillons, ou en remplaçant des bacs en dur par un cerclage en bois ou en pierre sans fond, vous permettrez à l'eau de pluie de s'infiltrer plus facilement dans le sol et elle remplira les nappes phréatiques.

ASTUCES SUPER-ÉCOLOS Aérez régulièrement votre sol, de préférence avec des outils manuels comme une grelinette, car les machines lourdes tassent la terre. Grâce à cela, lorsqu'il pleuvra sur votre terrain, l'eau s'infiltrera mieux, la terre restera humide plus longtemps en profondeur, ce qui vous évitera de multiplier les arrosages. Et passez à l'agroécologie, qui consiste à planter au même endroit plusieurs espèces vivant en symbiose. Par exemple, l'une faisant de l'ombre à l'autre, ou les deux ayant des consommations en eau très différentes.

> **Rendre sa piscine économe** Si une piscine a été installée chez vous il y a plusieurs années, elle n'est sans doute pas aussi économe que celles de dernière génération (lire p. 30-31). Vous pouvez toutefois améliorer la situation. Pour commencer, lors des hivernages, ne videz pas intégralement le bassin et entrenez bien votre eau, vous en conserverez ainsi une large part d'une année sur l'autre. Vous économiserez,

en moyenne, 15 m³ d'eau par an, selon la Fédération des professionnels de la piscine (FPP). Enfin, gardez le système de filtration ouvert, afin de faire bouger l'eau régulièrement et d'empêcher qu'elle ne gèle.

À la belle saison, couvrez toujours votre piscine avec une couverture ou un volet isotherme quand la séance de baignade est terminée. Cela minimise le risque de pollution extérieure, fait économiser en filtration et réduit l'évaporation de l'eau. Selon la FPP, le gain d'eau avec ce type d'équipement peut être de 50 à 95 %. Par ailleurs, la déperdition liée aux plongeons, aux jeux et aux éclaboussures impacte la consommation globale. Pour limiter les pertes, maintenez un écart de 15 à 20 cm entre le niveau de l'eau et le rebord du bassin. Enfin, à condition de disposer d'un équipement performant et de bien nettoyer votre installation (robot aspirant, récupération des feuilles et des débris en surface avec une épui-sette...), vous pourrez laver les filtres seulement une fois par mois, soit jusqu'à 5 m³ par an d'économies, d'après la FPP. Un système automatisé de traitement de l'eau (gestion des niveaux du pH et du désinfectant) permet également de maintenir plus facilement l'équilibre du bassin; l'eau conserve sa qualité de baignade et vous n'avez pas à la remplacer intégralement à chaque début de saison.

ASTUCES SUPER-ÉCOLOS Installez, près de votre piscine, un système de récupération d'eau de pluie et de trop-plein pour alimenter le bassin. Les solutions de stockage d'eau de piscine sont aussi utiles quand il faut faire baisser le niveau pour une intervention (réparation, rénovation...). ◇

Restrictions pour l'eau de pluie

Si vous avez installé des récupérateurs d'eau de pluie sur votre terrain, ou creusé une citerne qui la collecte à chaque averse, sachez qu'il ne faut pas la boire en l'état. Un arrêté du 21 août 2008 (JO n° 0201 du 29 août 2008) n'autorise son usage que pour arroser le jardin, nettoyer son intérieur, laver son linge ou remplir sa chasse d'eau. Toute utilisation personnelle (cuisine, boisson,

douche...) est proscrite. Malgré tout, certains potabilisent leur eau de pluie en employant divers systèmes de filtration. Un des seuls impératifs, si vous envisagez de les suivre, est de ne jamais rejeter ensuite l'eau de pluie utilisée dans le réseau collectif des eaux usées. Pour en savoir plus, visitez la chaîne de l'ArchiPelle, sur YouTube: elle traite de ce sujet de façon très pédagogique.

SE RAFRAÎCHIR SANS CONSOMMER D'EAU

DES SOLUTIONS EXISTENT POUR APPORTER DE LA FRAÎCHEUR EN VILLE LORS D'ÉPISODES DE CANICULE, TOUT EN ÉVITANT D'UTILISER TROP D'EAU.

Alors que le phénomène de métropolisation progresse dans le monde, les villes ont soif. Aujourd'hui, pas moins de 12 d'entre elles – Los Angeles, Monterrey, Phoenix et San Diego aux États-Unis; Porto Alegre au Brésil; Dar Es Salaam, Le Cap et Mombasa en Afrique; Dalian, Harbin, Jaipur et Karachi en Asie – sont menacées par les pénuries d'eau et risquent de se retrouver à sec.

LA FRANCE TOUCHÉE ELLE AUSSI

En France, la région narbonnaise se trouve en stress hydrique, situation critique dans laquelle soit les ressources en eau disponibles sont inférieures à la demande, soit la faible qualité de l'eau nécessite d'en limiter l'usage. De son côté, Lyon a connu 11 jours à plus de 34 °C en août 2023. Pire: une étude de la revue *The Lancet - Planetary Health*, qui porte sur 854 villes européennes, a conclu que Paris était la capitale au risque de mortalité le plus élevé pendant les pics de chaleur ! Enfin, dans toutes nos grandes villes, à cause des bâtiments hauts concentrés au même endroit, du peu d'espaces verts et des matériaux utilisés – béton, goudron et verre en tête –, les îlots de chaleur se multiplient. Lors des canicules, les immeubles et les rues restituent la nuit les calories emmagasinées le jour, empêchant la température de baisser.

NE PAS LAISSER L'AIR CHAUD ENTRER

Pour lutter contre la canicule, les habitants prennent des douches et achètent des climatiseurs qui refroidissent leur intérieur tout en... réchauffant l'extérieur. Pourtant, d'autres gestes existent. Tout d'abord, si vous n'ouvrez pas vos fenêtres dans la journée, l'air chaud ne s'infiltrera pas chez vous. Protégez-les aussi du soleil en fermant volets et persiennes, afin que le rayonnement ne transforme pas votre logement en serre. Si vous n'en avez pas, installez des canisses ou mettez des tissus épais à l'extérieur des parois vitrées. Vous pouvez aussi mouiller des pots en terre cuite et les poser dans une soucoupe pleine d'eau devant les fenêtres les plus exposées; l'évaporation rafraîchira la pièce. Pensez

En Espagne, une idée originale

Si le sud de l'Espagne attire les touristes, de nombreuses communes y cherchent des solutions pour qu'ils ne les désertent pas par temps de canicule. La ville d'Alhaurín de la Torre, proche de Málaga, a lancé il y a quelques années un projet original. Eva Pacheco, artiste et professeur, a mobilisé ses élèves pour réaliser un auvent en crochet. Des dizaines de rectangles cousus ensemble ont été fixées de part et d'autre de rues piétonnes, aux balcons des immeubles



en face-à-face. Le résultat ? Une canopée multicolore qui apporte de l'ombre et fait chuter la température. Devenue une attraction, cet ouvrage, qui couvre maintenant plus de 500 m², attire les visiteurs. Pour le moment, l'expérience n'a pas essaimé dans les métropoles. Elle s'avère pourtant efficace pour limiter les îlots de chaleur et la surconsommation d'eau.

JINMENEZAR/ADOBESTOCK

encore à les ouvrir la nuit ou au petit matin, lorsque la température est la plus fraîche, et créez des courants d'air pour permettre à l'air chaud de s'évacuer.

En journée, faites tourner un ventilateur dans la pièce où vous vous trouvez. Des appareils récents rafraîchissent l'air en brumisant l'eau glacée contenue dans leur réservoir. Si vous climatissez votre logement, ne refroidissez que les pièces où vous êtes, afin d'éviter de rejeter trop d'air chaud dehors. Enfin, en disposant des végétaux devant votre maison ou des pots de plantes vertes près de vos fenêtres, vous profiterez de leur ombre tout en empêchant les rayons du soleil de pénétrer en intégralité chez vous. En plus, leur feuillage rejetttera une partie de l'eau captée par leurs racines sous forme d'évaporation, et grâce à cette brumisation naturelle, le thermomètre ne grimpera pas trop. ♦

LA PISCINE FAIT DES VAGUES

SOUVENT ACCUSÉS D'ÊTRE FORTEMENT CONSOMMATEURS D'EAU,
LES BASSINS FAMILIAUX SONT POINTÉS DU DOIGT. FAUT-IL
RENONCER À EN CONSTRUIRE ? LE POINT SUR LA QUESTION.

La France serait-elle donc le paradis des nageurs ? Autrefois considérée comme un luxe réservé aux plus belles propriétés, la piscine semble devenir un bien de consommation courant. En effet, selon la Fédération des professionnels de la piscine (FPP), notre pays, qui en comptait quelque 2,9 millions en 2020, n'en alignait pas moins de 3,5 millions à fin 2023. Cela explique pourquoi, lors des épisodes de sécheresse, cet équipement est de plus en plus fréquemment pointé du doigt. «*Dans les territoires en tension, le moindre litre d'eau est précieux*, rappelle l'ingénierie hydrologue Charlène Descollonges (lire «*3 questions à...*» p. 31). *Limiter la construction des bassins représente un gisement d'économies.*» Pour répondre à un tel argument, la FPP met en avant le fait, que l'année dernière, la consommation d'eau liée au parc de piscines privées s'était élevée à «seulement» 40 millions de mètres cubes d'eau dans l'Hexagone. «*Un chiffre à comparer au milliard de mètres cubes gaspillés dans les fuites d'un réseau d'eau potable français vieillissant*», tiennent à souligner ces professionnels.

FAITES VOS COMPTES

Si vous souhaitez installer un bassin dans votre jardin, calculez avec soin la totalité des frais que sa construction va engendrer avant de commencer à creuser. En plus du chantier, il convient d'inclure le coût des équipements (pompe, volet...), de l'électricité, de l'eau et de son traitement. Ne sous-estimez pas non plus la facture globale, au risque de belles déconvenues. Car si le prix de départ tourne autour de 15 000 €, il faut compter entre 300 et 800 € par an pour la filtration et le chauffage, et environ 40 € mensuels consacrés à l'entretien d'une piscine de 32 m² (soit 4 m x 8 m) et de 1,50 m de profondeur (la moyenne nationale). À cela s'ajoutera la facture d'eau, variable selon les endroits (lire p. 13). Par ailleurs, anticipez le futur, en particulier si vous habitez dans une région où le stress hydrique s'avère déjà important une partie de l'année. Si la sécheresse devient un phénomène durable, peut-être que vous

ne pourrez plus faire fonctionner votre bassin d'ici à une décennie, faute d'eau pour le remplir ou à cause d'un tarif au mètre cube prohibitif...

DES RÈGLES À RESPECTER

Vérifiez si le plan local d'urbanisme (PLU) autorise les piscines et s'il impose des conditions (taille, emplacement, matériaux...). Si la vôtre fait entre 10 et 100 m², vous devrez obligatoirement déposer une déclaration préalable en mairie. Au-delà de 100 m², il vous faudra un permis de construire. Sans réponse du service de l'urbanisme au bout d'un mois (déclaration) ou de deux (permis), votre demande est tacitement acceptée. Toutefois, avant de lancer les pelle-tueuses, mieux vaut attendre encore deux autres mois après affichage du projet sur votre terrain, afin d'être certain qu'un voisin ne le conteste pas.

Sachez que les communes interdisent parfois temporairement la création de piscines. Cela a été le cas à Elne, près de Perpignan (Pyrénées-Orientales), ou à Brando (Haute-Corse), pendant la sécheresse de 2022. «*Prélever 15 m³ dans les nappes en juin, quand la végétation a besoin d'eau, n'a pas le même impact qu'en novembre. On ne peut pas raisonnablement demander à des familles modestes qui ont un potager de ne pas l'arroser, et en même temps autoriser la construction d'une piscine*», a confié Nicolas Garcia, maire d'Elne, au quotidien régional *L'Indépendant* l'an passé. Dans le Var, les neuf communes du Pays de Fayence ont proscrit les nouveaux bassins privés jusqu'en... 2028 (lire également p. 16-17).

ANTICIPEZ LES TAXES

Une piscine a un impact fiscal, car il faut déclarer sa construction au service des impôts (formulaire Cerfa 6704 modèle IL) dans les 90 jours qui suivent la fin des travaux. Cet équipement va donc faire augmenter votre taxe foncière (et votre taxe d'habitation s'il ne s'agit pas de votre résidence principale). Le surcoût dépendra essentiellement de la taille du bassin, de la valeur locative de votre maison avant le chantier et de votre localisation.





Un beau bassin peut donner de la valeur à une maison.

F. BAARSEN/ADORE STOCK/DR

BON À SAVOIR Une exonération de taxe foncière est accordée pour les piscines neuves pendant les deux années qui suivent leur construction. Attention, si vous déclarez le chantier tardivement, tout ou partie de cette exonération temporaire sera perdue. Et n'espérez pas échapper à la taxe en «omettant» d'en parler... Depuis quelques années, Bercy met ses bases à jour en utilisant l'intelligence artificielle: grâce aux services de géolocalisation et aux vues satellites, votre bassin sera facilement repéré !

UN BIEN VALORISÉ... OU PAS

Une piscine ne permet pas toujours d'engranger un gain important à la revente de la maison. Tout dépend de l'équipement choisi. Les bassins monocoques, pré-fabriqués et accessibles à partir de 10 000 €, imposent une taille et une profondeur standards. Les bétonnés, eux, sont conçus sur mesure pour s'adapter à votre jardin; la facture globale (maçonnerie, plomberie, carrelage...) sera alors à minima multipliée par trois. En revanche, la valorisation sera bien meilleure dans



3 QUESTIONS À...

CHARLÈNE DESCOLLONGES

Ingénierie hydrologue, auteure de L'eau - Fake or not ? (éd. Tana)

« Chaque collectivité doit quantifier ses besoins en eau »

Q.C L'essor des piscines pèse-t-il sur les ressources en eau ?

Charlène Descollonges

On doit évaluer cet usage de confort par rapport à d'autres, prioritaires en ces temps de sécheresse. Dans les territoires en tension, le moindre litre d'eau est précieux. Or, une piscine, c'est en moyenne 40 m³. Certes, elles ne sont remplies qu'une fois, mais tout dépend de la gestion du propriétaire et de l'évaporation lors des fortes chaleurs. Limiter leur construction représente un gisement d'économies.



Mais la nappe est à sec...

Ce lien entre artificialisation, imperméabilisation et tension sur l'alimentation en eau se vérifie partout. Il faut donc revoir tout un modèle d'aménagement. Chaque collectivité doit quantifier ses besoins en eau et estimer à quel point

la consommation dédiée aux bassins familiaux pèse dans la balance.

Q.C Comment arriver à un usage plus sobre ?

C.D. Les piscines

naturelles permettent d'allier plaisir et renaturation.

Autre exemple: dans le cadre d'une démarche participative expérimentale avec ses habitants et d'un travail prospectif (« Eau FuturE - L'eau et nous, demain »), la métropole de Lyon imaginait de mutualiser les piscines existantes entre familles.

Q.C Ce débat cache-t-il celui de l'urbanisation ?

C.D. Un maire du Var

me racontait que, dans son village, chaque permis de construire s'accompagnait de celui d'une piscine.

le second cas... à condition d'avoir utilisé des matériaux de qualité (résine, carrelage), aménagé l'abord du bassin (pool house, terrasse) et soigné les équipements (éclairage, nage à contre-courant, automatisation de la gestion, chauffage de l'eau). Si tous les critères sont réunis, que l'installation est récente, s'intègre parfaitement à l'environnement et donne du cachet à un bien, une piscine peut en majorer la valeur de 10 à 30%. Si elle est ringarde et ampute le jardin de sa partie la plus ensoleillée, elle risque au contraire d'entraîner une moins-value. ◇

L'EAU POTABLE, UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE

DANS NOS RÉSEAUX FRANÇAIS, ELLE RESTE LA PLUS SAINTE POSSIBLE...

MAIS DEVIENT RARE. IL FAUT DONC LA PRÉSERVER.

Si 72% de la surface terrestre est couverte d'eau, seule une part infime est bonne pour la consommation humaine. Afin d'alimenter les circuits, des pompes ont lieu dans les nappes phréatiques, mais ces dernières peinent de plus en plus à faire le plein. En France, où plus de 99% de la population est desservie par un réseau d'alimentation, des pénuries ont été constatées. À l'été 2022, en pleine canicule, plus de 1000 communes ont dû prendre des mesures exceptionnelles pour continuer à fournir de l'eau potable à leurs habitants. Beaucoup ont fait remplir des citerne par camion, d'autres ont distribué des packs de bouteilles ou se sont raccordés aux réseaux voisins.

ÉVITEZ LES BOUTEILLES EN PLASTIQUE

L'eau du robinet reste la principale source d'approvisionnement des Français. Cependant, des consommateurs préfèrent acheter des bouteilles en plastique. Ce matériau, pratique et largement utilisé pour vendre l'eau, est pourtant très peu écologique. Non seulement il nécessite du pétrole et... de l'eau pour sa fabrication, mais en plus, il n'est pas ou que mal recyclé, même dans notre pays. Plus grave: de récentes études ont montré que l'eau contenue dans des bouteilles en plastique était pleine de microparticules, lesquelles migraient ensuite dans le corps et pouvaient perturber le fonctionnement des organes. Pour parfaire le tableau, Nestlé Waters (qui regroupe entre autres les marques Contrex, Hépar et Vittel) s'est récemment retrouvé sous les feux de l'actualité. Il a été prouvé que l'eau minérale qu'il commercialisait subissait des traitements au charbon actif et aux ultraviolets, soit exactement les mêmes que ceux de l'eau du robinet... vendue 100 à 300 fois moins cher.

Alors, pour préserver votre santé et soulager votre porte-monnaie, prescrivez les packs d'eau. Perdez également le réflexe d'acheter, lorsque le soleil tape, des petites bouteilles pour vous hydrater hors de chez vous; offrez-vous plutôt une gourde à remplir au robinet,

et utilisez-la quotidiennement. En vacances, faites le plein à l'hôtel ou aux fontaines publiques avant vos excursions (lire l'encadré ci-dessous).

EMPLOYEZ DES PURIFICATEURS D'EAU

En France, l'eau du robinet est saine et potable. Pour être consommée en toute sécurité, elle doit répondre à des normes très strictes édictées par le ministère de la Santé et le Conseil supérieur d'hygiène publique de France (CSHPF). Elle est donc testée régulièrement après son traitement. Ce dernier dénature parfois ses qualités gustatives mais, plutôt que d'acheter des bouteilles si vous ne l'aimez pas, remplissez des carafes. Une fois décantée quelques heures, l'eau courante retrouve un goût neutre. Si vous craignez qu'elle ne soit contaminée par des métaux lourds en raison d'un réseau de distribution très ancien, ou par des reliquats de pesticides si vous habitez une région où l'agriculture intensive est présente (copropriété du début du siècle, zone rurale...), investissez dans des systèmes de purification de l'eau. Ils n'ont

B.JACKSON/ADOBESTOCK



Jamais soif avec l'appli Mon eau, de Suez

Grâce à la géolocalisation, l'appli Mon eau repère les points d'eau potable les plus proches (fontaines publiques...) auxquels remplir sa gourde. Vous évitez ainsi d'acheter des petites bouteilles chères et polluantes (lire aussi p. 32-33). En plus, elle fournit la liste des lieux de baignade sécurisés à proximité, indique la qualité et le prix de l'eau du robinet selon l'endroit de votre séjour, et prévient en cas d'alerte sécheresse. Bref, une foule de données utiles quand on part en vacances en France.



SIPU945/STOCK

QUIZ ?

Testez vos connaissances

1. L'eau recouvre :

- A. 47% du globe
- B. 59% du globe
- C. 72% du globe

2. La part de l'eau douce est de :

- A. 27% du globe
- B. 12% du globe
- C. 2,5% du globe

3. En France, l'eau sert principalement :

- A. Aux usages agricoles
- B. Au refroidissement des centrales nucléaires
- C. À la consommation des habitants

4. En août 2023, la proportion de nappes phréatiques françaises ayant un niveau inférieur aux normes était de :

- A. 72%
- B. 47%
- C. 23%

5. En mai 2023, le déficit pluviométrique concernait :

- A. 44% de la France
- B. 20% de la France
- C. 3 % de la France

6. En France, l'eau potable que l'on consomme provient des nappes phréatiques à :

- A. 25%
- B. 62%
- C. 87%

7. Et la proportion de l'eau potable que l'on consomme sert à boire à :

- A. 22%
- B. 17%
- C. 1%

8. Entre les aliments et la boisson, un Français consomme en moyenne :

- A. 1,5 litre/jour
- B. 2,5 litres/jour
- C. 4 litres/jour

9. Combien faut-il d'eau pour produire un kilo de viande de bœuf ?

- A. Entre 58 et 89 litres
- B. Entre 260 et 380 litres
- C. Entre 550 et 700 litres

10. Et pour fabriquer un t-shirt en coton ?

- A. Environ 450 litres
- B. Environ 1900 litres
- C. Environ 2700 litres

RÉPONSES

1. C, 2. C, 3. A (À 58%), 4. A, 5. B, 6. B, 7. C, 8. B (hors sport et températures élevées), 9. C, 10. C.



rien à voir avec les carafes filtrantes en plastique, dont l'efficacité est mise en doute. Ils intègrent des cartouches en céramique et garantissent la filtration de plus de 99,99% des agents pathogènes présents dans l'eau. Vendus surtout sous les marques Baytiz, Berkey ou British Berkefeld/Doulton, ils existent sous forme nomade et fonctionnent par gravitation. Ces purificateurs en métal sont composés de deux parties, placées l'une au-dessus de l'autre. On remplit le réservoir du haut avec de l'eau du robinet (de 6 à 12 litres, selon la taille) qui, en traversant les filtres en céramique, vient se stocker en partie basse. Ce contenant est muni d'un robinet pour se servir à volonté. Ces purificateurs éliminent, entre autres, les particules, les bactéries, les résidus de médicaments, de chlore et de métaux lourds ainsi que les PFAS. Simples à utiliser, ils doivent seulement être remplis régulièrement.

Si vous disposez d'un budget un peu plus important, vous pouvez installer un système de purification directement sur votre arrivée d'eau. Il nécessite de procéder à des raccords de plomberie pour fixer plusieurs filtres en série. L'eau du réseau les traversera avant de sortir, directement purifiée, à votre robinet. Afin de ne pas modifier toute la plomberie, il est possible d'installer, en dérivation du circuit principal, un réseau avec un purificateur qui servira uniquement pour boire. ♦♦

Crédit à la consommation

SAVOIR EN DÉJOUER LES PIÈGES

S'ACHETER UNE VOITURE, FAIRE DES TRAVAUX, ALLÉGER SES CHARGES... LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION A TOUJOURS AUTANT DE SUCCÈS. S'IL EST UNE BONNE SOLUTION POUR CERTAINS, IL PEUT AUSSI MENER AU SURENDETTEMENT. DÉCRYPTAGE.

PAR **SANDRA STRASSER** ILLUSTRATIONS **YASMINE GATEAU**

Carte option crédit, prêts travaux, auto ou perso, et même crédit naissance: derrière toutes ces appellations commerciales, qui embrouillent vite le consommateur, se cache un seul et même emprunt, le crédit à la consommation. Après un net essoufflement durant la pandémie de Covid-19, confinement oblige, le recours à cet outil de financement est reparti de plus belle. En janvier 2024, la production atteint 48 milliards d'euros rien que dans les établissements spécialisés, soit +13,7% par rapport à 2019. «*Le crédit à la consommation croît de façon assez soutenue et continue en France depuis 1993, année où nous avons commencé à agréger les données*, informe Emmanuel Point, chef du service des statistiques européennes de la Banque de France. Pour l'instant, nous ne voyons pas réellement l'impact de l'inflation sur leur souscription.» D'un mois sur l'autre, l'encours total n'augmente en effet que de 2%. Mais ces chiffres ne prennent pas en compte le paiement fractionné, sorte de microcrédit, dont l'utilisation explose. Zoom sur ses différentes formules, à consommer... avec modération !

CINQ FAMILLES DE CRÉDITS

Il existe un seul type d'emprunt, mais plusieurs sous-catégories, avec leurs spécificités. Il n'est donc pas toujours évident de s'y retrouver dans la jungle des offres. Le crédit à la consommation permet d'acheter des meubles, une voiture, de l'électroménager,

de faire des travaux ou tout simplement de partir en voyage, voire de renflouer sa trésorerie. Il peut être souscrit dans des établissements spécialisés (Cofinoga, Cetelem, Sofinco...) ou auprès des banques traditionnelles, pour des sommes allant de 150 à 75 000 €. Même si ce dernier montant est assez élevé, un tel crédit n'est pas destiné à l'achat d'un bien immobilier. Difficile de connaître précisément l'endettement moyen des particuliers en la matière. La Fédération bancaire française (FBF) ne le chiffre pas, et les courtiers, eux, s'en tiennent évidemment à leur base (12 400 € en moyenne chez Empruntis, 8 500 € chez Meilleurtaux). Autre caractéristique: si la loi n'impose pas de durée maximale, dans les faits, le crédit à la consommation est fréquemment lié à un délai de remboursement plus court qu'en immobilier, en général 60 mois (soit cinq ans). Il peut être classé en cinq grandes catégories. Les voici:

1 LE COMPTE COURANT DÉBITEUR

On a tendance à l'oublier: le découvert autorisé par un établissement n'est pas un droit, mais bien un crédit ! La Banque de France le comptabilise d'ailleurs dans l'encours total du prêt à la consommation. Lorsqu'un compte présente un solde négatif, son titulaire paye des agios, qui sont ni plus ni moins des intérêts... élevés ! Actuellement, le taux varie entre 12% et 20%, selon les banques et les contrats. L'autorisation de découvert est souvent incluse dans les packages qui sont proposés par votre conseiller. La convention doit préciser la somme, mais aussi le taux d'intérêt et les modalités de remboursement. ↗



Ne zappez pas vos droits

Le crédit à la consommation est très encadré (art. L. 312-1 et suivants du Code de la consommation). L'établissement prêteur est tenu de vérifier votre solvabilité, à savoir votre capacité à rembourser le prêt et donc à payer à vos mensualités. Vous devez ainsi préciser vos revenus

et vos charges. Le prêteur vous remet ensuite une fiche d'information précontractuelle, comportant divers éléments : le type de crédit, la somme empruntée et le montant total dû (incluant les intérêts), le taux nominal et le taux annuel effectif global (TAEG), les mensualités (ou échéances),

les indemnités réclamées en cas de retard de paiement... Chaque versement mensuel comprend un montant de remboursement de capital, les intérêts et les frais d'assurance – si vous avez pris cette option. Ce dispositif définit le crédit amortissable (à la différence du renouvelable).

Un tableau d'amortissement (ou échéancier de remboursement) doit indiquer toutes les mensualités, de même que le montant global de chaque échéance. Enfin, vous disposez d'un droit de rétractation de 14 jours calendaires à compter de la signature de l'offre de prêt.





- ④ En cas de dépassement du montant autorisé, les agios ponctionnés grimpent. S'ajoute, en sus, une commission d'intervention qui ne peut excéder 8 € par opération et 80 € par mois.

2 LE CRÉDIT AFFECTÉ

Comme son nom l'indique, il s'agit d'un prêt destiné au financement d'un seul projet, bien précis – le plus souvent, l'achat d'un véhicule ou la réalisation de travaux. Il n'est pas nécessaire de passer par sa propre banque, mais cela peut toutefois s'avérer plus intéressant. «*Le taux d'intérêt est censé être un peu moins élevé qu'en cas de simple prêt personnel*», informe Maël Bernier, porte-parole du courtier Meilleurtaux. Dans les faits, il n'en va pas toujours ainsi, et il ne faut pas hésiter à négocier. Autre aspect positif: le remboursement ne débute qu'à la réception du bien ou service pour lequel l'emprunt est souscrit. S'il n'est pas livré, l'opération est annulée. Cependant, ce type de produit présente un inconvénient de taille: vous pouvez être coincé lors de la revente ! La problématique se pose particulièrement pour les véhicules. Selon l'organisme choisi, ce prêt affecté s'accompagne parfois de la mise en gage de la voiture. Dans ce cas, la vendre est impossible tant que le remboursement total n'a pas été effectué puisque, légalement, c'est l'établissement prêteur qui en demeure le propriétaire. N'hésitez pas à négocier cet aspect en amont avec la banque.

3 LE PRÊT PERSONNEL

Ce type de crédit n'est pas destiné à financer un achat en particulier. Les sommes empruntées peuvent être utilisées librement, et la banque n'a pas à connaître ce que vous en faites. En contrepartie, le taux proposé se révèle assez élevé, sauf à bénéficier

Les dangers du paiement fractionné

Acheter maintenant, régler plus tard. Cette facilité de caisse fait partie du quotidien des Français, parmi lesquels 7 sur 10 ont déjà eu recours au paiement fractionné, selon le dernier baromètre Flao-Kantar sur les évolutions des usages de paiement en Europe. Près de la moitié des consommateurs (44%) l'ont même mis en œuvre

plus de huit fois par an ! Ce système, qui consiste à régler en trois ou quatre fois sans frais, s'est propagé de la grande distribution à Internet. Il peut, pour certains, devenir un véritable outil de gestion du budget, à l'instar du crédit à la consommation lui-même. Mais attention ! Trop employé, il se révèle préjudiciable pour qui tient mal ses comptes...

d'une opération d'appel, mais alors l'acquittement est généralement limité à un an. «*Les prêts personnels représentent une large partie – près de 50% – des crédits à la consommation*», commente Emmanuel Point. «*Ce sont les plus demandés, et ils tendent à augmenter, ce qui dénote un besoin de trésorerie*, confirme Maël Bernier. L'année 2023 a d'ailleurs été marquée par l'arrivée sur ce type de crédits de foyers plus aisés, aux revenus supérieurs à 4 300 € par mois.»

Le remboursement par anticipation est toujours possible. Attention cependant: une indemnité spécifique risque de vous être réclamée par l'établissement prêteur si la somme empruntée est supérieure à 10 000 € ! Elle ne peut pas dépasser 0,5 % du montant du crédit restant en cas de remboursement anticipé intervenant moins d'un an avant la date de fin initiale. Autrement, elle est limitée à 1 %, ce qui peut représenter un coût non négligeable. Par exemple, elle atteindra 60 € pour un remboursement anticipé de 6 000 € sur 11 000 € empruntés.

④ Suite p. 40

Gare au surendettement !

Sur les quatre premiers mois de 2024, le nombre de dépôts de dossiers de surendettement progresse de 16 % par rapport à la même période en 2023. L'an dernier, 121 617 foyers ont demandé l'effacement de leurs dettes. «*Dans 72% des affaires, nous trouvons des crédits*

à la consommation, avec une nette majorité de crédits personnels», révèle Hélène Arveiller, directrice adjointe des services aux particuliers à la Banque de France. *Les débiteurs cumulent aussi des dettes immobilières et des difficultés face aux charges courantes*. Ces dernières

flambent à cause de l'inflation. Le montant médian des dossiers, hors immobilier, est de 16 898 €. Pauline Dujardin, juriste et porte-parole de la fédération Crésus, qui aide les personnes en difficulté, tient à nuancer: «*Les chiffres de la Banque de France ne reflètent pas les problèmes*

financiers réels des clients, car pour déposer un dossier de surendettement, il faut être proactif. On doit aussi regarder le fichier des incidents de remboursement des crédits aux particuliers (FICP), où les chiffres sont en hausse.» En 2023, plus de 2,1 millions de Français y étaient inscrits.

UN EMPRUNT DE 5 000 € POUR ALLÉGER SA TRÉSORERIE⁽¹⁾

ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	DURÉE	MENSUALITÉ	TAUX PROPOSÉ (TAEG ⁽²⁾)	MONTANT TOTAL Dû, HORS ASSURANCE
		€	%	€
ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS				
COFINOGA/CETELEM ⁽³⁾	24 mois	237,26	13,59	5 694,24
	60 mois	113,28	13,59	6 796,80
SOFINCO	24 mois	229,31	9,80	5 503,98
	55 mois (4,6 ans) ⁽³⁾	125	Taux révisable par paliers: -> de 0 à 3 000 €, 22% ; -> de 3 000,01 à 6 000 €, 12,93% ; -> au-delà de 6 000 €, 7,35%	
COFIDIS	24 mois	237,24	13,57	5 687,53
	60 mois	113,25	13,57	6 788,79
FRANFINANCE	24 mois	237,26	13,59	5 694,24
	48 mois ⁽⁴⁾	133,66	13,59	6 415,68
BANQUES TRADITIONNELLES				
CARREFOUR BANQUE	24 mois	237,24	13,59	5 693,76
	60 mois	113,25	13,59	6 795
LCL	24 mois	226	7,89	5 406,24
	60 mois	102	8,17	6 066
CRÉDIT AGRICOLE	24 mois	222	5,96	5 307,6
	60 mois	99	6,82	5 886
LA BANQUE POSTALE	24 mois	233	11,32	5 580,36
	60 mois	111,10	12,63	6 665,61
BNP PARIBAS	24 mois	235,13	12,57	5 643,12
	60 mois	110,97	12,57	6 658,20

(1) Simulations au 2 avril 2024. (2) Taux annuel effectif global. (3) Cofinoga et Cetelem sont tous deux des filiales de BNP Paribas. Leurs offres ne sont plus dissociées. (4) Durée maximale disponible de l'établissement pour un prêt non affecté.

LES DÉBITEURS ANONYMES UNE ENTRAIDE FACE À LA DÉPENSE

Créée il y a une trentaine d'années sur le modèle des Alcooliques anonymes, cette fédération organise des groupes de parole pour les dépensiers effrénés qui souhaitent s'en sortir.

«**B**onjour, je m'appelle Caroline⁽¹⁾ et je suis débitrice compulsive.» Mardi 26 mars, rue de Charonne, dans le 11^e arrondissement parisien, une dizaine de personnes de tous âges se sont réunies pour parler librement et anonymement de leur rapport conflictuel à l'argent. Elles participent à l'une des réunions hebdomadaires des Débiteurs anonymes (DA), une association créée en France aux alentours de 1990 et calquée sur les célèbres Alcooliques anonymes (AA), nés en 1935 aux États-Unis. Ce soir-là, coïncidence, il n'y a que des femmes. Assises autour des tables disposées en U, dans une sorte de salle de classe, elles viennent avant tout chercher de l'écoute. Ici et là s'étalent plusieurs livrets, la «littérature» des DA: «Les douze étapes des Débiteurs anonymes», «La Tenue des comptes», «Communiquer avec les créanciers», «Visions» ou encore «La spiritualité». Surprenants au premier abord, ces textes sont révélateurs de l'état d'esprit de ces réunions, où les émotions affleurent très vite et traduisent les comportements dispendieux. Emma, jeune femme souriante, avoue faire là «un petit acte de foi», elle qui «ne pense qu'à dépenser l'argent dès [qu'elle en a]».

UNE GRANDE FRATERNITÉ

La réunion commence debout. Les débiteurs anonymes présents se donnent la main et récitent à voix haute les préceptes de l'association,

au premier rang desquels la solidarité et l'anonymat. L'objectif est le même pour tous: retrouver la voie de la solvabilité et la conserver.

«Nous sommes une fraternité d'entraide pour des gens dont le comportement vis-à-vis de l'argent est dysfonctionnel et les fait souffrir, soit parce qu'ils dépensent trop, soit parce qu'au contraire ils n'arrivent pas à dépenser pour eux-mêmes», explique Caroline, débitrice anonyme depuis une quinzaine d'années. Elle se confie: «J'avais cumulé plus de 150 000 € de dettes, uniquement dues à des crédits à la consommation et des revolving. Je n'avais aucun bien immobilier. Je gagnais bien ma vie et je dépensais

tout et même plus, malgré un mariage, une famille... C'est hors raison, une addiction. Pendant des mois, je ne regardais pas mon compte en banque, tellement cela me faisait peur.»

Avec les DA, elle a pu freiner cet élan destructeur et rembourser l'intégralité de ses dettes, «à raison de 1 300 € tous les mois». La première étape vers l'abstinence financière est de venir à une réunion, envoyé par un parrain ou une marraine (ce n'est pas obligatoire), et de parler... ou non. Personne n'est obligé de s'exprimer ni de rester, ni même de suivre à la lettre la littérature des DA. Recroqueville sur sa chaise, Laëtitia, une petite



quarantaine d'années, ne prendra pas la parole ce soir-là. Visiblement très affectée, elle pose régulièrement ses lunettes, sanglote et s'essuie les yeux. Tout juste parvient-elle à bredouiller la première «tradition».

COMBATTRE L'IMPULSITÉ

Lola, modératrice du jour, démarre la réunion en faisant lire à chacune une étape parmi les 12 qui constituent le chemin à suivre pour atteindre la solvabilité. La première est basique: «Acheter un carnet sur lequel vous notez toutes vos dépenses, à l'euro près, même une baguette de pain, détaille Caroline. L'ennemi du débiteur compulsif, c'est le flou.» Chaque semaine, le débiteur calcule ainsi ce qu'il dépense vraiment. «Au bout de trois mois, on peut demander une réunion de décompression, ajoute-t-elle. Nous montrons à deux autres personnes de l'association ce tableau trimestriel pour trouver des solutions et faire

un plan de dépenses. On ne dit pas "budget", car nous n'aimons pas la restriction». Il n'y a aucun professionnel de la finance parmi les membres (ou alors ils sont eux-mêmes DA). «Nous sommes une fraternité, pas conseillers financiers!», insiste-t-elle. Le thème du jour ne porte pas sur ce carnet de dépenses, mais sur les «appels sandwich». C'est ainsi que les DA nomment les appels et SMS aux parrains ou à un autre membre de l'association lorsqu'ils se sentent happés par l'envie irrépressible de dépenser, qu'ils ont besoin d'une soupape pour ne pas craquer. «Le téléphone m'a beaucoup aidée cette semaine. J'ai été chamboulée émotionnellement, ce qui s'est traduit par tout un tas de dépenses inutiles, témoigne Véronique. Mais j'ai encore du mal à m'en emparer car j'ai peur de déranger.» Marie-Jeanne, elle, n'a plus ces scrupules: «Au début, j'avais cette peur aussi; aujourd'hui, j'y vais à fond, lâche-t-elle avec humour. Je suis compulsive du téléphone! Cela fait redescendre la pression. Ce qui m'a perdue avant, c'est de croire que je pouvais me débrouiller seule.»

UN MAL-ÊTRE GÉNÉRAL

Les débiteurs anonymes n'ont pas tous rejoint l'association pour avoir cumulé les crédits à la consommation, par désinvolture ou par nécessité, étranglés par la hausse des prix. Pour beaucoup, il s'agit de pulsions qui traduisent un mal-être plus général. «L'inflation n'a aucune incidence. Nous dysfonctionnons quel que soit l'état économique de la société, avoue Lola. C'est comme une maladie.» La psychiatrie reconnaît désormais ce phénomène comme une pathologie mentale, une incapacité à gérer ses émotions. «L'achat est induit par l'envie de posséder en quantité, et pas en qualité, à l'instar de la bousculade

ou de l'addiction. Il peut s'agir de gérer une émotion négative», écrit dans un article le Dr Nicolas Neveux, psychiatre à Paris. «Ce sont des impulsions. Pour la première fois depuis des mois, mon salaire n'est pas suffisant pour couvrir mon découvert. Malgré cela, j'ai eu un énorme coup de cœur pour des bottes à 2000 €. Il a fallu me battre pour ne pas craquer», raconte à son tour Emmanuelle. Fardée à outrance, cette fine dame brune semble tout droit sortie du film Amélie Poulain. Elle nous livre son analyse: «Il y a en

Une incapacité à gérer ses émotions reconnue comme une pathologie mentale

permanence cette idée de toujours plus. Peut-être que je fais ça pour subir, encore, et non décider de ma vie...» Même lorsqu'ils sont enfin solvables, les DA ne sont jamais tout à fait sortis d'affaire. «Le fond, je l'ai touché, confie Julia, un temps sans domicile. Je n'ai pas complètement perdu la raison. Je n'ai plus de dettes et j'ai un logement. Mais je vais avoir besoin d'aide: mon nouveau patron est alcoolique. Je ne sais pas si je vais gérer ça.» Une heure trente vient de s'écouler et la réunion touche à sa fin. Les débiteurs anonymes se lèvent une fois et récitent, telle une prière, une pensée de Marc Aurèle: «Mon Dieu, donne-moi le courage de changer les choses que je peux changer, la sérénité d'accepter celles que je ne peux pas changer, et la sagesse de distinguer entre les deux.»

(1) Tous les prénoms ont été modifiés.



4 LE CRÉDIT RENOUVELABLE

Ce type de prêt est particulièrement piégeux ! La somme empruntée se reconstitue au fur et à mesure de son utilisation, de sorte qu'il dure parfois longtemps... Certes, un montant maximal autorisé est fixé en amont mais, une fois le crédit accordé, vous y piochez à votre gré sans l'aval de la banque. La totalité de la somme peut être employée immédiatement ou dépensée petit à petit, ce qui fait bouger vos mensualités. Vous avez aussi la possibilité de retirer des espèces ou d'effectuer des règlements en magasin, car vous disposez souvent d'une carte de paiement (délivrée par une enseigne de la grande distribution).

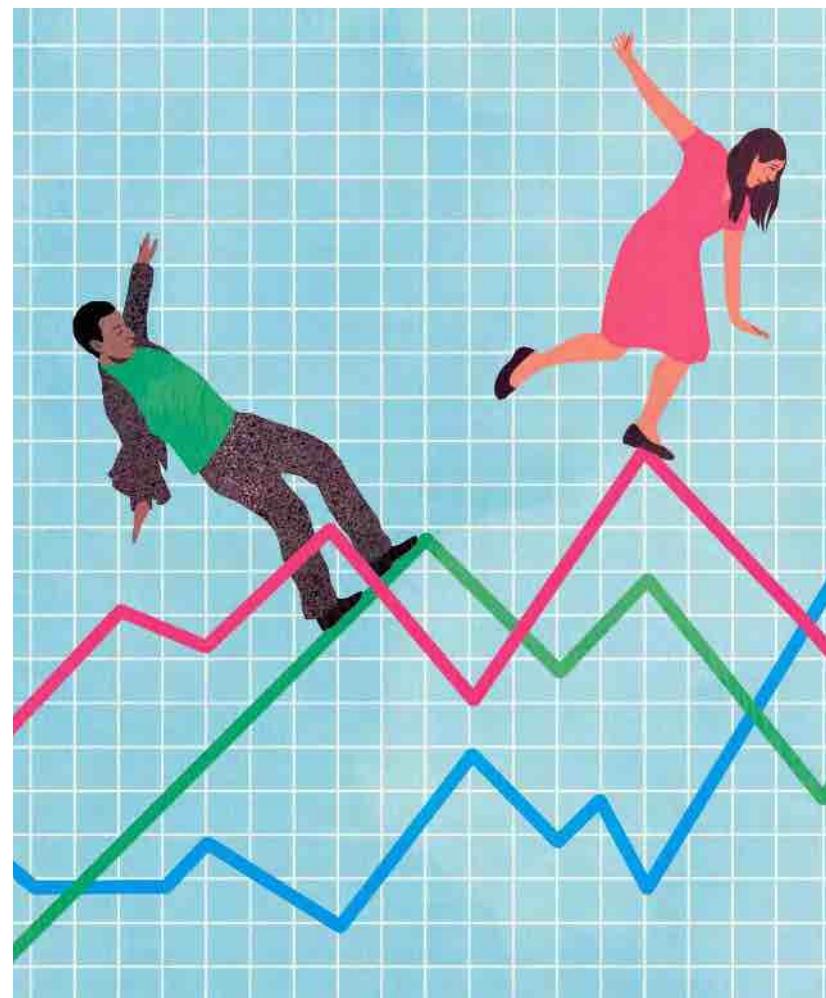
Les distributeurs de crédits renouvelables mettent en avant la souplesse du dispositif pour attirer les consommateurs. Mais son côté obscur réside dans ses taux d'intérêt faramineux. Pour un emprunt de 8 000 € à la Banque populaire, par exemple, le taux annuel effectif global (TAEG) imposé est de... 22% ! La même banque propose, avec un prêt classique amortissable, un taux de 7,5% sur 60 mois. Rien à voir ! Avec la loi Lagarde du 1^{er} juillet 2010, des garde-fous ont été instaurés pour éviter le surendettement. Il n'est d'abord plus question de multiplier les appellations; c'en est fini des crédits dits «revolving», «reconstituables», permanents ou encore de la réserve d'argent, qui entraînait de gros risques de confusion. Ce produit doit obligatoirement être nommé «crédit renouvelable». Ensuite, il ne peut plus être proposé par défaut via les cartes de paiement. Le client est tenu de sélectionner l'option dédiée, une façon de le faire réfléchir avant d'agir. Enfin, «pour un crédit de plus de 1 000 €, l'organisme est obligé de proposer, en alternative, un prêt personnel amortissable», précise Maël Bernier.

Malgré tout, le crédit renouvelable a fait son grand retour après le covid. En 2022, son encours a bondi de près de 15% sur un an ! Depuis, il tend à se stabiliser, mais gagne encore quelques points (+1,5% en janvier 2024 par rapport à janvier 2023, selon l'Association française des sociétés financières).

BON À SAVOIR Un crédit renouvelable inactif pendant toute une année est suspendu, puis résilié un an plus tard s'il n'est pas réactivé.

5 LE MINICRÉDIT

Depuis quelque temps, se développe un marché parallèle au crédit à la consommation classique, celui du minicrédit. En quelques clics sur Internet, vous pouvez obtenir de 100 à 6 000 € de versement selon les plateformes, sans justificatif. Ce



Bon à savoir

Avec ou sans assurance ?
L'assurance emprunteur pour le crédit à la consommation n'est pas obligatoire, mais elle peut s'avérer judicieuse pour de grosses sommes. Elle couvre le décès, la maladie, l'invalidité et, éventuellement, la perte d'emploi.

service a d'abord été lancé par des *pure player* du Web: Floa, Moneybounce, Younited... mais les banques traditionnelles s'y mettent, comme avec l'offre Flex ou la BNP Paribas avec son Coup de pouce (derrière lequel se cache encore Floa). Cela peut être très tentant, surtout lorsque l'on éprouve des difficultés à payer ses charges. Mais attention, les délais de remboursement sont courts, en trois à quatre échéances seulement. De plus, le taux d'intérêt est très élevé, autour de 20%. S'ajoutent des frais si vous souhaitez toucher l'avance sous 24 heures: à BNP Paribas, par exemple, il vous sera facturé 0,01 € jusqu'à 200 € de prêt, 0,30 € jusqu'à 500 € et 1 € au-delà.

La souplesse se paye cash. «Le risque est de tomber dans l'engrenage de ces minicrédits faciles, ou encore du paiement en plusieurs fois, alerte Hélène Arveiller, directrice adjointe des services aux particuliers à la Banque de France. Ce type de petits prêts est en train de prendre le pas sur feu le crédit revolving.»

DES TAUX TRÈS VARIABLES

Traditionnellement plus chers que les emprunts immobiliers, les crédits à la consommation sont «très sensibles aux taux monétaires», explique notre



interlocuteur à la Banque de France, Emmanuel Point. *Ils avaient donc énormément baissé avant 2022, avant de subir eux aussi une forte remontée.* » L'année dernière, ils ont ainsi augmenté de 70 points de base selon le courtier Empruntis, portant le taux moyen à 6,6%. Reste que pour une même somme empruntée, ils varient beaucoup d'un établissement à l'autre. Selon nos simulations (lire le tableau p. 37), le taux proposé pour un crédit de 5 000 € varie de 6% à peine à plus de 13,5% ! Le taux plafonné par la loi – dit «d'usure» – se monte à 22,32% pour les crédits de moins de 3 000 €, à 13,6% pour ceux de 3 000 € à 6 000 € et à 7,75% pour les emprunts plus élevés (plafonds au 1^{er} avril 2024). Au-delà de ce taux nominal, il faut regarder de près le taux annuel effectif global (TAEG), qui prend en compte la totalité des frais occasionnés par un prêt. Ce dernier détermine le montant total dû. «*Chaque banque possède ses propres critères d'attribution des taux, ce qui explique les écarts significatifs. Un dossier peut même être refusé dans l'une et accepté dans l'autre,*» remarque Cécile Roquelaure, porte-parole du courtier Empruntis. *Pour décrocher un crédit à la consommation intéressant, il faut vraiment les mettre en concurrence !* » ◊

La LOA, un vrai casse-tête

La location avec option d'achat (LOA) a le vent en poupe. Ce crédit à la consommation atypique représente 87% des financements de véhicules neufs, et 28% du marché de l'occasion⁽¹⁾. Il s'agit d'une formule de location à durée déterminée (le plus souvent de trois ans), assortie d'un taux d'intérêt. Durant cette période, vous payez l'assurance, les réparations et les éventuelles contraventions. À son terme, vous pouvez acheter la voiture, dont le prix est fixé à la signature du contrat.

Difficile d'évaluer le coût

La LOA est attrayante pour qui souhaite changer souvent de véhicule et s'affranchir des contraintes de la revente. Autre avantage, les mensualités intègrent en général les frais d'entretien, voire une assurance dépannage (cela allège l'assurance contractée par ailleurs). Et le souscripteur bénéficie d'un délai de rétractation de 14 jours.

Mais attention, évaluer le coût d'une LOA reste complexe. Il n'y a pas d'indication de taux annuel effectif global (TAEG), ce qui rend impossible la comparaison avec une offre de crédit classique. Il faut additionner plusieurs frais pour connaître son coût réel : l'apport, ou premier loyer (de 0 à 30% du prix du bien), le dépôt de garantie éventuel (15% maximum du prix), le montant des loyers (ou échéances mensuelles),

le dernier loyer ou la valeur de rachat à la fin du contrat, mais aussi l'assurance. Il est vivement conseillé (et parfois imposé) d'en souscrire une tous risques, à laquelle il faut ajouter une garantie «valeur de rachat» ou «perte totale» pour couvrir la destruction ou le vol du véhicule. L'assurance est plus chère qu'avec un mode d'acquisition alternatif. Autre contrainte : respecter le kilométrage fixé dans le contrat, sous peine d'être facturé en sus ! À l'issue de la LOA, soit vous rendez le véhicule, soit vous le rachetez en payant le dernier loyer.

Dans le premier cas, la voiture doit être en très bon état, sans rayures ni bosses, sinon vous réglerez la réparation. Il est aussi possible d'arrêter une LOA avant son échéance, mais les conditions changent selon les contrats. En général, vous pouvez rompre le leasing après 12 mois en rendant le véhicule, ou l'acheter par anticipation (on recalcule alors le dernier loyer). En novembre 2026, la LOA deviendra un crédit à la consommation classique dont le TAEG devra être précisé.

> Bon à savoir

Ne confondez pas la LOA avec la location longue durée (LLD) ! Cette dernière ne permet pas d'acquérir le bien à l'échéance. En pratique, cette formule est davantage proposée pour un usage professionnel.

(1) Chiffres 2023 de l'Association française des sociétés financières (ASF).

SE FORMER DÈS LE COLLÈGE

Attaquer le mal à la racine. Voilà ce que souhaitent la Banque de France et l'Éducation nationale avec le passeport Educfi, désormais étendu à tous les collégiens.

Sept Français sur 10 jugent leurs connaissances sur les questions financières⁽¹⁾ moyennes ou faibles. Un vrai problème. Pour y remédier, la France s'est dotée d'une stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière (Educfi), pilotée par la Banque de France. «En 2012, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, l'OCDE [Organisation de coopération et de développement économiques] fait le constat d'un défaut d'éducation financière en général, à l'échelle internationale. Depuis, 70 pays, dont la France, ont mis en œuvre un programme complet, qui touche tous les publics», explique Marguerite Collignan, directrice d'Educfi. Un label du même nom a été créé et de nombreuses actions ont été lancées, à destination du grand public et des chefs d'entreprise: conférences, site Mesquestionsdargent.fr, Cité de l'économie et de la monnaie (Citéco), à Paris... Il s'agit avant tout d'informer et de prévenir. «Nous ne vendons rien, ni produits ni lobbying», souligne Marguerite Collignan.

DEUX HEURES DE COURS

«Le premier grand axe de travail est tourné vers les jeunes, informe la responsable d'Educfi. C'est pourquoi

nous avons noué un partenariat très étroit avec l'Éducation nationale.» Le passeport Educfi, piloté par la Banque de France et expérimenté pour la première fois en 2021, a été généralisé à tous les élèves de quatrième en mars dernier. Au total, 36 000 classes et 750 000 adolescents sont concernés. «Il s'agit d'un module de 2 heures, très didactique, mais cela peut être plus si le professeur en charge souhaite le rattacher à sa matière», détaille notre interlocutrice. Les élèves apprennent le b.a.-ba de la gestion de budget, du crédit, de l'épargne. L'objectif est aussi de les familiariser avec les dépenses et de prévenir les arnaques, très nombreuses à cause d'Internet et des réseaux sociaux.» Cet apprentissage se révèle essentiel.

Si 93 % des moins de 14 ans discutent d'argent avec leurs parents, selon la dernière enquête de la Fédération bancaire française⁽²⁾, plus d'un tiers n'en parlent jamais à l'école. Très peu d'entre eux évoquent l'épargne (12%). Et même au sein des familles, les sujets gravitent essentiellement autour des prix. «Plus on en sait, et plus on est apte à prendre des décisions éclairées, lance Marguerite Collignan. C'est pourquoi nous allons muscler ce passeport et le déployer dans les lycées professionnels, car les élèves touchent une rémunération. Ils doivent savoir gérer leur argent très jeunes.»

(1) Cette enquête a été menée par la Banque de France en 2021.

(2) Les enfants et l'éducation financière, Toluna/Harris interactive pour la FBF, mars 2024.

On apprend aux élèves le b.a.-ba de la gestion de budget, du crédit, de l'épargne



« J'ai aimé apprendre à gérer mon argent »

Au collège Roland-Garros de Saint-Germain-lès-Arpajon, en Essonne, une cérémonie bien particulière se prépare, ce mardi 19 mars. Une soixantaine d'élèves de 4^e s'apprêtent à recevoir leur premier diplôme, hautement symbolique: le passeport Educfi.

Sont également présents quelques collégiens de 5^e, qui suivront cette formation l'an prochain. Pour l'occasion, une représentante de la Banque de France, Isabelle Le Houezec, et une photographe de l'Éducation nationale sont venues. «En réalité, tous les 4^e ont fait la formation, soit 150 élèves, même s'il n'y a que deux classes présentes aujourd'hui, informe la principale adjointe, Isabelle Bitller. Nous avons décidé de le mettre en place en juin dernier, dans le cadre de la Semaine citoyenne, et nous sommes ravis du résultat!» Faire des jeunes de bons

citoyens est l'un des objectifs du passeport Educfi. «Vous êtes les acteurs de demain, lance Isabelle Le Houezec devant un parterre d'adolescents passablement agités par cette heure de cours pas ordinaire. Vous serez des jeunes qui ont désormais une prise de conscience de leur budget.» Johanne, Édouard, Léna, Maëlle, Jade, Lara... Appelés tour à tour par Salima Zourgani, l'une des professeures de mathématiques ayant mis en œuvre la formation, les élèves défilent pour recevoir leur sésame. Tous semblent plutôt fiers. «J'ai appris qu'il existe des comptes bancaires et des livrets pour mon âge, témoigne Gabriel, 13 ans. Maintenant, il faut que je m'arrange avec mes parents pour en avoir.» Son camarade, Ethan, clame qu'il a aimé «apprendre à gérer [son] argent. J'ai surtout du liquide, en récompense de bonnes notes ou pour mon anniversaire. Je sais désormais que je peux le mettre en banque et économiser plus».

DES PROFESSEURS EUX AUSSI RAVIS

Au menu de cette formation expresse concoctée par la Banque de France: découvrir ce que sont un compte courant et les livrets d'épargne, comment et pourquoi faire un chèque ou utiliser la carte bancaire, ce qu'est un crédit, etc. «Un thème est beaucoup ressorti chez eux: investir dans l'immobilier, sans doute entendu aux détours de conversations parentales ou sur les réseaux sociaux, raconte Salima Zourgani. Mais, en réalité, beaucoup ignorent que cela demande un certain apport, qu'il faut souscrire un crédit et le rembourser tous les mois.» Hafsa, 13 ans, a désormais une autre vision de l'avenir. «J'ai appris que les pauvres peuvent

devenir riches. C'est rassurant de savoir qu'on a la possibilité d'inverser la tendance», juge-t-elle. L'un des enseignements essentiels de ce dispositif est en effet qu'un budget bien géré permet de dégager des économies, lesquelles, une fois placées sur des livrets, rapportent, plutôt que de dormir dans les tirelires! «On peut gagner de l'argent grâce aux taux d'intérêt! Je vais demander à mes parents un livret spécial», s'exclame Jeremiah. Si le calcul des intérêts demeure un peu complexe pour eux, le module obligatoire de deux heures (a minima) pour décrocher le passeport s'intègre plus facilement dans les programmes scolaires et illustre concrètement certaines leçons. «Nous nous sommes projetés sur un budget d'adulte, en plaçant les salaires en positif, les dépenses et les impôts en négatif, ce qui nous a permis de réviser les nombres relatifs», illustre Salima Zourgani.

BRISER DES TABOUS

Le programme de ce passeport Educfi plaît autant aux élèves qu'aux professeurs. «Je réfléchis sérieusement à le proposer sur une plus longue période et notamment aux 3^e, car nous travaillons ainsi sur des problèmes concrets», confie Hamida Tamani, une autre professeure de mathématiques. «Nous sommes très heureux de cette expérience, conclut Isabelle Bitller. Cela leur est très utile. L'argent reste encore tabou dans certaines familles. Le passeport Educfi apporte des notions essentielles de budget et de dépenses. Or, beaucoup vont partir en bac professionnel, voire en CAP, et cela dans moins de deux ans. Ils vont toucher une allocation qu'ils devront gérer!» Ce nouvel outil révélera peut-être également au passage quelques vocations...



Alimentation

L'ANTI-GASPI, UN VRAI BUSINESS

FRAIS OU SECS, LES PRODUITS ANTI-GASPI SÉDUISENT DE PLUS EN PLUS DE CONSOMMATEURS. LEUR SUCCÈS REPOSE AVANT TOUT SUR DES PRIX BAS. MAIS, AU-DELÀ D'UNE CERTAINE FORME D'ENGAGEMENT, IL S'AGIT D'UN MARCHÉ DONT IL EST INTÉRESSANT DE CONNAÎTRE LES ROUAGES.

PAR **ROSELYNE POZNANSKI**

Après plusieurs décennies de consommation à tout va, largement encouragée par les géants de l'agroalimentaire et de la grande distribution, la lutte contre le gaspillage alimentaire tient désormais une place de plus en plus importante dans notre société. Il faut dire que la mise en avant des impératifs de souveraineté alimentaire conjuguée aux effets de l'inflation sur le pouvoir d'achat ont, entre autres, centré le débat sur les milliers de tonnes de nourriture qui finissent à la poubelle tous les ans. Les mesures contenues dans trois lois (Garot, Egalim, Agec) adoptées au cours de ces 10 dernières années s'efforcent d'empêcher ce gâchis. Aujourd'hui, les aliments «périssables» ou «menacés d'altération rapide», ou encore ceux non conformes aux standards (forme, taille, couleur...) exigés doivent être valorisés et non jetés, comme cela était le cas auparavant. Mieux, ces produits font désormais figure de challengers dans les rayons des supermarchés, avec un atout de taille par rapport à leurs équivalents de tous les jours: leurs prix bas !

Aujourd'hui, tous les aliments périssables ou non calibrés doivent être valorisés et non jetés

Après avoir expliqué l'étendue du gaspillage alimentaire et les multiples façons de le contrer, à quelque niveau que ce soit (*Que Choisir Pratique* n° 135, mars 2023), nous avons décidé de nous intéresser de près à ce nouveau business. Car c'est bien de cela dont il s'agit, au vu des stratégies développées par ceux qui portent haut cet étendard.

QUATRE CATÉGORIES DE PROTAGONISTES

Les acteurs de l'anti-gaspi sont très différents et de plus en plus nombreux. Pour bien comprendre, on peut les classer en quatre catégories. La première est constituée par ceux qui se situent en amont de la chaîne de distribution. Il s'agit d'agriculteurs se retrouvant avec des fruits et des légumes difficiles à vendre car hors calibre, moches ou en surproduction, mais aussi d'industriels et de transformateurs de l'agroalimentaire (fabricants de conserves, de plats cuisinés, de charcuteries, de pâtisseries...) n'arrivant pas, ou plus, à écouter leurs stocks.

La deuxième réunit les grossistes et, plus largement, les enseignes de la grande distribution (Auchan, Carrefour, E.Leclerc, Intermarché, Lidl...), lesquels, soumis à une réglementation devenue plus contraignante, sont obligés de combattre le gaspillage alimentaire. Toutefois, cela leur permet également de redorer leur image tout en préservant leurs marges, puisqu'un invendu, c'est du chiffre d'affaires, et donc du bénéfice en moins. En troisième position, il y a une kyrielle de nouveaux entrants, façon start-up,



42 %

Part des fruits et légumes
dans le gaspillage
alimentaire global
en France

(Source :
Too Good To Go)

qui déplient leur offre à travers une application mobile (tels Too Good To Go, Phenix, etc.), un site d'e-commerce (Willy anti-gaspi, Bene Bono...) ou encore un réseau d'épiceries (Nous anti-gaspi), avec des zones de chalandise régionales ou nationales (lire aussi p. 51). Leur «signature business» joue à fond sur leur mission anti-gâchis, avec des éléments de langage savamment choisis: «*on s'attaque*» au gaspillage et «*on sauve*» des tonnes de nourriture...

Enfin, la quatrième famille, beaucoup plus marginale, est celle des déstockeurs (Action, Noz, Normal...). Ils surfent eux aussi sur la vague, mais pour la partie alimentaire uniquement, même si celle-ci

ne représente, par exemple, «que 22% des achats de chaque magasin» chez Noz, comme le précise Myriam Le Guen, la responsable communication de la chaîne.

DES PRODUITS BIEN MOINS CHERS

C'est par une baisse de prix significative et suffisamment incitative pour le consommateur que l'on compense une date de consommation nettement plus courte ou un aspect disgracieux. À défaut, les produits concernés ne trouveraient jamais preneurs et seraient, conformément à la réglementation, donnés à des associations d'aide alimentaire (les distributeurs bénéficient dans ce cas d'une déduction fiscale) ou à ➔

④ des structures s'occupant d'animaux (zoos, chenils...). Cette logique s'applique à toutes les denrées fraîches (fruits, légumes, viande, fromages...) susceptibles plus que les autres d'être jetées rapidement. Mais également à l'épicerie sèche (céréales, légumineuses, chocolat...), aux conserves et aux boissons, ainsi qu'aux aliments parfaitement consommables qui n'arrivent pas dans les rayons pour diverses raisons – changement de packaging, erreurs de poids ou d'étiquette, fin de série ou abandon de la référence, surproduction et, bien sûr, aspect non standard... De ce fait, les réductions dont ils font l'objet ne sont pas plafonnées à 34% de leur prix de vente (loi n° 2023-221 du 30 mars 2023, prolongeant certaines mesures des lois Egalim I et II), comme c'est le cas pour l'ensemble des produits alimentaires (et des produits d'hygiène depuis mars 2024). Elles peuvent donc être librement décidées par chacun.

Florian Mellano, responsable merchandising chez le hard-discounter Lidl, indique «*ne pas travailler sur un rabais graduel, mais sur un prix unique remisé de -30% à compter de J-2 de la DLC [date limite de consommation], qui va jusqu'à -50% pour les produits type pains et viennoiseries vendus en points chauds*». Bertrand Swiderski, le directeur développement durable de Carrefour, reconnaît pour sa part avoir recours à des outils d'intelligence artificielle pour déterminer, de façon fine, le bon niveau de ristourne.

Car ici, cela varie en fonction de la catégorie du produit (ultra-frais comme la viande ou la charcuterie, ou frais tels que les laitages, les fruits et les légumes), des volumes restant dans les rayons et de ceux encore à vendre avec des dates limites de consommation très courtes. Tout dépend également des ventes réalisées par le passé à la même période de l'année, sachant que certaines denrées, en dépit d'une date de consommation éloignée, sont rapidement délaissées par les consommateurs en raison de leur saisonnalité (le foie gras et les huîtres après les réveillons de Noël et du Nouvel An, les chocolats après Pâques, etc.). «*Sur des produits très demandés comme les yaourts, on va appliquer une réduction de 20% qui permettra d'écouler les stocks subsistants. Cependant, sur des articles figurant moins souvent sur la liste des courses du client, par exemple, les produits traiteurs ultra-frais ou ceux de la mer, on peut aller jusqu'à -50%*», explique-t-il.

Les rabais tournent le plus souvent autour de -30% chez les acteurs en ligne (Bene Bono, Beans Club, Willy anti-gaspi, FreshOpp...), auprès desquels il est possible de se procurer toutes sortes de produits alimentaires, et pas seulement des paniers de fruits

1^{er} RELEVÉ DE PRIX

Visite chez Nous anti-gaspi, à Cesson-Sévigné (35)

Les produits anti-gaspi sont-ils systématiquement moins chers ? Pour le savoir, nous nous sommes rendus chez Nous anti-gaspi à Cesson-Sévigné (Ille-et-Vilaine). Le magasin est spacieux, avec des centaines de références de marques nationales ou de distributeurs, des fruits et légumes, des produits frais et surgelés. Ce jour-là, au rayon frais, pas moins de quatre références d'emmental en portion de 250 g sous blister (soit davantage que dans un petit supermarché) sont proposées.

L'une d'elles, aux couleurs de Casino et estampillée Label rouge, coûte 2,95 € (contre 3,50 € en moyenne). Mais, juste à côté, surprise... trois références, de 250 g également, se côtoient avec des dates de consommation plutôt courtes (une à deux semaines) et des prix qui vont du simple au (presque) double : 1,45 € pour l'emmental Monoprix, 2,35 € pour l'Entremont et 2,45 € pour celui de la marque Nous anti-gaspi (ce type de fromage au lait pasteurisé est vendu, hors promotions, 2,50 € en moyenne sous marque de distributeur et 3 € pour

les marques nationales). Pourquoi de tels écarts ? Parce que les deux premiers produits ont fait l'objet d'âpres négociations commerciales avec les fabricants, «*qui nous les cèdent à prix décrochés plutôt que de les déballer pour les transformer en fromage râpé, au risque d'y perdre toute leur marge*», commente Vincent Justin, de Nous anti-gaspi.



et légumes de saison (comme c'est le cas pour Finisteres²⁹, PimpUp, Sauve ton bio...). Clément Mery, cofondateur de Willy anti-gaspi, reconnaît toutefois «des modifications journalières, que le consommateur ne voit pas forcément, sauf s'il se rend sur le site tous les jours. Ces ajustements à la baisse ont lieu par exemple lorsque la DDM [date de durabilité minimale] d'un produit se rapproche, ou lorsqu'il s'agit d'écouler les dernières unités de notre stock».

UN MODE DE CALCUL DU PRIX PARTICULIER

Au-delà de leur engagement et de leurs performances en matière de tonnes de nourriture «sauvée», les acteurs de l'anti-gaspi n'hésitent pas, comme tous les autres commerçants, à mettre en avant leurs avantages prix. Dès la page d'accueil de leur appli ou de leur site internet, on peut lire, par exemple,



«jusqu'à 50% d'économies par rapport aux supermarchés traditionnels» (Nous anti-gaspi) ou «jusqu'à 40% moins chères» (Beans Club). Ces affirmations sont-elles vraies? Oui, pour un grand nombre de produits dont la DLC ou la DDM est très courte (lire l'encaadré p. 46), et qui soutiennent la comparaison prix avec ceux (même marque, même produit et même poids) disponibles en supermarché.

Pour autant, pas question d'en faire une généralité car, à y regarder de plus près, toute la communication s'appuie sur un prix de référence. Or, ce dernier n'est pas un tarif de vente. Cela peut être tout simplement celui conseillé par le fabricant, «qui permet d'avoir une marge allant de 22% à 28%, nécessaire pour faire vivre le point de vente», selon Rémi Roux, cofondateur de la Scop Ethiquable (qui propose café, thé, chocolat... bios) dont les produits sont commercialisés de temps à autre par les nouveaux acteurs de l'anti-gaspi. Ou alors, ce prix de référence reflète «les relevés que nous effectuons chaque semaine en ligne ou dans les magasins, à Paris et dans les autres régions», souligne Sven Riposte, cofondateur de Bene Bono. Même son de cloche du côté de Willy anti-gaspi, dont les prix de référence «s'établissent à partir des prix de vente des distributeurs sur le Net». Dit autrement, il s'agit donc d'un prix qui résulte d'un agrégat ou d'une moyenne de prix piochés un peu partout, mais pas forcément d'un prix de vente réel.

EXCÉDENTS À ÉCOULER, DÉLAIS À RESPECTER

Pour bien comprendre, il faut décrypter une partie de la mécanique qui régit les rapports entre les industriels (ou producteurs) et les enseignes de la grande distribution. Premier élément: les ruptures d'approvisionnement, bête noire des distributeurs qui, pour ne pas les subir, mettent la pression sur leurs fournisseurs en leur imposant, le cas échéant, des pénalités contractuelles. Résultat: ces derniers produisent plus qu'il ne faudrait afin de parer à tout incident de parcours (mauvais calibrage, embouteillage défectueux...) qui leur serait préjudiciable. Et c'est ce «plus», autrefois jeté alors que parfaitement comestible, qui a la possibilité de devenir aujourd'hui un produit anti-gaspi.

Second élément: les «contrats dates» imposés par les distributeurs aux producteurs, pour les denrées avec DLC ou DDM. De quoi s'agit-il? D'une sorte de parachute commercial, façon rétroplanning, qui leur garantit, entre la date de livraison en magasin et celle de mise en rayon, un délai minimal exprimé en jours de vente incompressibles. Ainsi, chez Lidl, un saucisson doit absolument entrer dans l'entrepôt à J-30

Quant au produit maison, le plus cher, il ne s'agit pas à proprement parler d'un anti-gaspi, mais d'un produit suivi qui présente quelques défauts d'aspect permettant de l'acheter moins cher et donc, théoriquement, de le revendre moins cher également.

DIRECTPHOTO/ADOBESTOCK; E. TSCHAEN/REA

2^e RELEVÉ DE PRIX

Sur Willy anti-gaspi

Second relevé de prix, en ligne cette fois, le 22 février. Sur le site Willy anti-gaspi, des sardines de marque Connétable sans arêtes, à l'huile d'olive (115 g), vendues à 2,96 €, attirent notre attention car leur date de durabilité minimale (DDM) est très éloignée (fin juin 2027). Dès lors, est-ce vraiment de l'anti-gaspi ? Réponse

donnée en ligne (comme pour des dizaines d'autres références) : « La marque avait un peu trop produit, on l'aide à écouter son stock. » Côté prix, peut-on là encore parler d'anti-gaspi ? Pas vraiment, si l'on se réfère à un petit comparatif effectué le jour même, puisque les tarifs observés en ligne, hors promos, oscillent entre

The screenshot shows the Willy anti-gaspi website with a banner at the top. Below it, a green box highlights a promotion: "Vos courses anti-gaspi jusqu'à 50% moins chères". A subtext below states: "Des milliers de produits bio et français à sauver du gaspillage. Livraison dans toute la France." To the right, there's a blurred image of a grocery store aisle with various food items.

2,77 € et 3,35 € chez les distributeurs ! Interrogé sur ce point, Clément Mery, cofondateur de la plateforme, nous a indiqué « s'appuyer sur le prix de référence conseillé par la marque, fixé au moment de la mise

en vente en ligne ». Conscient de « n'être pas forcément le moins cher », il souhaite être capable, à l'avenir, « d'avoir un prix dynamique, mis à jour régulièrement, pour qu'anti-gaspi rime avec économies ».

➤ de sa DDM et être placé en rayon à J-20. Or, il arrive « que l'on se retrouve avec du stock sur les bras parce que l'on a trop produit dans la perspective d'une opération promotionnelle d'une enseigne de la grande distribution qui finalement n'a pas lieu, ou parce que l'on a lancé une nouvelle référence n'ayant pas rencontré le succès escompté. Pendant ce temps, la DDM se raccourcit, et à partir d'un certain moment, on sait que l'on ne peut plus livrer les supermarchés traditionnels, détaille Rémi Roux, de la Scop Ethiquable. C'est alors qu'interviennent nos clients anti-gaspi et parfois des déstockeurs. Mais que l'on ne s'y trompe pas : en contrepartie de dates plus courtes, nous sommes obligés de baisser notre prix de vente. Et, plus on se rapproche du goulot d'étranglement de cette DDM, plus il diminue. »

Du côté des fruits et légumes frais, même logique. Anaïs Lacombe, cofondatrice de PimpUp, start-up spécialisée dans la livraison de paniers de fruits et légumes, fait remarquer qu'elle paie « entre 20 % à 40 % moins cher les produits qui n'entrent pas dans les circuits classiques de la grande distribution et qui, potentiellement, ne seraient pas valorisés ». Elle précise être en mesure de les acheter « au même prix que les produits classiques, mais les producteurs ne nous fourniraient alors pas les denrées anti-gaspi ». Antoine Rubalec, créateur de Sauve ton bio, jeune pousse proposant également la livraison de paniers de fruits et légumes, mais bios uniquement, confirme lui aussi acheter directement auprès des agriculteurs ou des coopératives « des produits issus de pics de production ou ayant une maturité plus avancée, à environ 30 % de moins que les prix payés par la

grande distribution pour des produits normalisés ». Enfin, Vincent Justin, cofondateur des épiceries Nous anti-gaspi, signale que « même si on applique une marge similaire à celle de la grande distribution, comme on achète moins cher, on revend moins cher ».

TARIF BRADÉ CONTRE PANIER SURPRISE

Le marché de l'anti-gaspi s'appuie également sur des paniers constitués de produits que le consommateur ne peut pas choisir en fonction de ses besoins précis. Il s'agit de lots composés d'articles qui vont l'intéresser (et le pousser à acheter le panier...) et d'autres, moins pertinents à ses yeux. Ils représentent « la solution ultime avant

Depuis 2016, les supermarchés doivent donner leurs invendus à des associations caritatives pour réduire le gaspillage et la précarité alimentaire.



le don aux associations d'aide alimentaire, déclare Éric Pailleux, directeur RSE à Auchan. Pour les commerçants indépendants (boulanger, bouchers, supermarchés de quartier...), ces véritables «paniers surprises» sont l'outil idéal grâce auquel ils écoulent leurs invendus via une application d'intermédiation de type Too Good To Go. C'est d'ailleurs ici que les réductions se révèlent les plus élevées, de l'ordre de 40% à 70% en moyenne, en dépit d'une commission prélevée sur chaque panier vendu: 25% (hors frais administratifs de 39 € annuels réglés par le marchand) chez Too Good To Go, et 19,17% pour les paniers de plus de 5 € proposés sur Phenix.

«Le prix est un facteur déterminant. Il permet d'attirer une nouvelle clientèle, mais aussi d'embarquer des consommateurs au pouvoir d'achat restreint tout en leur donnant les moyens de consommer responsable», juge Léonore Perrin, chargée de la communication de Phenix. Les paniers anti-gaspi offrent également à ceux qui les commercialisent la possibilité d'écouler des marques peu connues du grand public (et souvent présentées comme de vraies découvertes...), rarement distribuées par les grandes enseignes et qui, commercialisées seules, trouveraient difficilement preneurs. Une stratégie particulièrement opportune pour les acteurs de l'anti-gaspi: certes, avec des produits de faible renom, ils prennent le risque de se retrouver avec des invendus. Néanmoins, en amont, ils en ont âprement négocié les prix d'achat, afin de générer, in fine, plus de marge.

LES SPÉCIFICITÉS D'UN MARCHÉ

S'il est possible de faire ses courses en mode anti-gaspi, cela s'avère difficile dans la pratique, car une des caractéristiques principales de ce marché est de s'affranchir des normes en tous genres, et notamment de celle concernant la continuité des approvisionnements. Autrement dit, que ce soit en épicerie (Nous anti-gaspi) ou en ligne (Bene Bono, Willy anti-gaspi...), on peut très bien dénicher du jus de pomme ou des olives noires en conserve en début de mois et attendre des semaines avant de voir ces produits réapparaître. Du côté des acteurs proposant des paniers de fruits et légumes frais, même phénomène de rupture, en fonction des saisons, des fournisseurs et, bien évidemment, des négociations commerciales.



3 QUESTIONS À...

PHILIPPE MOATI Professeur

d'économie à l'université Paris-Cité, cofondateur de l'Observatoire société et consommation (*l'ObSoCo*)

«Selon le type de clientèle, l'anti-gaspi exprime une sobriété choisie ou subie»

QC Pourquoi les produits anti-gaspi ont-ils autant de succès?

Philippe Moati

Ils répondent, entre autres, à deux types de profils. D'abord, à une clientèle sensibilisée, qui est engagée dans une logique de consommation raisonnée. Elle est, en moyenne, assez aisée et dotée d'un fort capital culturel. Ensuite, cette offre touche une clientèle nettement plus modeste, à la consommation contrainte. Il s'agit là de deux formes de sobriété différentes: la première est choisie, tandis que la seconde est subie.



que la problématique du pouvoir d'achat prédomine largement, même si la dimension citoyenne contribue à donner du sens à ce type de pratique.

QC Cette tendance vous semble-t-elle durable?

P. M. Oui, car à chaque fois que l'on veut promouvoir une consommation responsable, on constate qu'il faut privilégier des axes qui allient à la fois des avantages consommateurs et des avantages citoyens. On ne peut pas jouer uniquement sur la bonne conscience des individus, même si un grand nombre d'entre eux sont acquis à l'idée qu'ils ont une part de responsabilité dans la transition qui s'impose.





④ A priori, il n'y a aucune différence entre réseaux de distribution, puisque la définition d'un produit anti-gaspi et ses règles de mise en vente sont les mêmes. Mais deux logiques s'opposent toutefois. Du côté des distributeurs, il y a clairement une volonté d'optimisation du chiffre d'affaires. Faute d'avoir vendu tout le stock, ils décident de solder, en quelque sorte, les derniers exemplaires d'une référence, sans toutefois les céder à perte, c'est-à-dire en deçà de leur prix d'achat. Et s'ils ne sont pas toujours proposés à prix réduit, ces produits peuvent être mélangés à d'autres, afin d'être écoulés cette fois au sein de paniers. Les acteurs de l'anti-gaspi font, eux, dans l'engagement citoyen, avec la récupération de denrées destinées à la poubelle. Pour certains, il y a également la volonté d'embarquer dans la durée maraîchers et arboriculteurs en les rémunérant de façon juste. «*Sur tous nos paniers, la moitié environ va au producteur*», assurent, chacun de leur côté, Anaïs Lacombe et Antoine Rubalec. Pour autant, pas d'angélisme: les règles commerciales régissant les rapports avec les producteurs de tous bords sont les mêmes que celles de la grande distribution.

DES PRODUITS PAS COMME LES AUTRES

Les produits anti-gaspi ont certaines caractéristiques qui les distinguent des autres. Pour commencer, une date de consommation courte. Ainsi, les produits

alimentaires emballés et périssables (viandes à la découpe, charcuterie, laitages, fromages...) doivent être mangés rapidement en raison de leur DLC («À consommer jusqu'au...») rapprochée. Cette dernière indique le jour, le mois et l'année jusqu'auxquels ils ne présentent aucun danger pour la santé. Les produits semi-périssables (conserves de toutes sortes, sauces, soupes, confitures, thés, céréales, légumineuses, etc.) affichent, quant à eux, une date de durabilité minimale (DDM «À consommer de préférence avant le...» ou «À consommer de préférence avant fin...»), souvent exprimée en mois et en année. Elle n'a qu'une valeur indicative et les produits peuvent être consommés bien au-delà, sans risques sanitaires. Ils perdent toutefois certaines de leurs qualités organoleptiques (leur belle couleur, le croustillant, l'odeur...).

Autre trait commun aux aliments anti-gaspi, un aspect non standard (taille, forme, couleur...). Les fruits et légumes avec défauts sont généralement écartés d'office par la grande distribution, qui craint que les consommateurs ne s'en détournent, surtout si le décrochage prix n'est pas significatif. Résultat: ils finissent en sauces (coulis de tomates, par exemple), en confitures, confits, etc., si les industriels les acceptent. À défaut, ils sont détruits. Enfin, les denrées anti-gaspi sont aussi des surplus de production, par exemple des fruits et légumes arrivés trop tôt à maturité (par rapport à la demande) et en grande quantité en raison des caprices de la météo. La grande distribution, qui a déjà fixé ses quotas, n'en veut pas. Elles peuvent alors être reprises par les industriels de l'agroalimentaire ou des professionnels de la récup.

NOUS DEVONS TOUS CHANGER NOS HABITUDES

Au fait, ces produits sont-ils vraiment utiles contre le gaspillage alimentaire? Certainement, mais dans une faible proportion, tant les gâchis sont encore multiples et difficilement mesurables. Une étude récente menée pour la Commission européenne (données Eurostat 2023) indique que presque la moitié (47%) du gaspillage alimentaire en France émane des consommateurs eux-mêmes (contre 14% pour les agriculteurs et les éleveurs, 20% pour les industries agroalimentaires et 7% pour les distributeurs). Disons-le tout net: acheter des produits anti-gaspi, c'est bien, notamment pour le portemonnaie, mais ne pas jeter à la poubelle des aliments qui auraient pu être consommés, c'est beaucoup mieux pour la planète! ♦

QUI FAIT DE L'ANTI-GASPI ?

Le marché de l'anti-gaspi est animé par de nombreux acteurs, sites ou applis spécialisés, réseaux de magasins... Ils proposent des paniers de fruits et légumes déjà composés et/ou un assez vaste choix de produits du quotidien.



1 PHENIX

Appli uniquement (5 millions de téléchargements en France). Depuis 2014.

> **Quoi ?** Toutes sortes de paniers à retirer sur place, chez des commerçants, restaurateurs, enseignes de la grande distribution, grossistes...

> **Où ?** Toute la France.

> **Combien ça coûte ?** Prix variables.

2 TOO GOOD TO GO

Appli uniquement (6 millions de téléchargements en France). Depuis 2015.

> **Quoi ?** Toutes sortes de paniers à retirer sur place chez les commerçants, restaurateurs, distributeurs, grossistes...

> **Où ?** Toute la France.

> **Combien ça coûte ?** Prix variables.

3 NOUS ANTI-GASPI

Une trentaine d'épiceries. Depuis 2018.

> **Quoi ?** Des fruits et légumes, du frais et du sec, des produits d'entretien ou d'hygiène, des boissons, y compris des produits de marque de distributeur (Auchan, Carrefour...) ainsi qu'une centaine de produits de marque Nous.

> **Où ?** Partout en France, essentiellement en centre-ville.

> **Combien ça coûte ?** Existence d'un programme de fidélité ouvrant droit à des réductions.

4 SAUVE TON BIO

Site d'e-commerce + appli. Depuis août 2019.

> **Quoi ?** Des paniers de fruits et légumes de saison, bios et français

(composition variable toutes les semaines).

> **Où ?** Retrait en points relais dans la région nantaise.

> **Combien ça coûte ?** Panier à partir de 9 €, sans abonnement.

5 BENE BONO

Site d'e-commerce + appli. Depuis 2020.

> **Quoi ?** Des paniers de fruits et légumes bios ou non bios, français et de saison,

> **Où ?** Retrait en points relais en Île-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.

> **Combien ça coûte ?**

Abonnement à partir de 15,80 € par semaine (possibilité de le suspendre sans pénalités et d'y ajouter des produits secs).

6 FINISTERESTES29

Appli uniquement. Depuis 2021.

> **Quoi ?** Des paniers de fruits et légumes de saison français.

> **Où ?** Retrait en points relais, en Bretagne essentiellement.

> **Combien ça coûte ?** À partir de 5,99 € le panier.

7 PIMPUP

Site d'e-commerce.

Depuis 2021. Appli prévue fin 2024.

> **Quoi ?** Des paniers de fruits et légumes de saison et français (composition modifiable jusqu'à trois jours avant la livraison).

> **Où ?** En région Occitanie uniquement, autour de Toulouse et de Montpellier, et, d'ici à la fin de l'année, à Nîmes et Marseille.

> **Combien ça coûte ?**

Abonnement à partir de 9,99 €

par semaine (possibilité de le suspendre sans pénalités). Livraison gratuite en points relais. Existence d'un programme de fidélité : 9 paniers payés, le 10^e offert.

8 WILLY ANTI-GASPI

Site d'e-commerce.

Depuis 2022. Pas d'appli.

> **Quoi ?** Environ 1000 références (épicerie sucrée ou salée, boissons, produits d'entretien ou d'hygiène, pour bébé...) à acheter à l'unité + des paniers découverte au contenu détaillé.

> **Où ?** Retrait en points relais dans toute la France.

> **Combien ça coûte ?** Livraison gratuite dès 39 € d'achat.

9 FRESHOPP

Site d'e-commerce + appli.

Start-up créée par un géant de la viande (Porketto) en 2022.

> **Quoi ?** Des produits frais (viandes, poissons...) ou surgelés. Retrait des box lors du passage des camions frigorifiques,

> **Où ?** En région Hauts-de-France uniquement.

> **Combien ça coûte ?** Pas de prix minimum pour commander.

10 BEANS CLUB

Site d'e-commerce.

Pas d'appli. Depuis 2023.

> **Quoi ?** Environ 600 références (produits secs, d'entretien ou d'hygiène, boissons...) à acheter à l'unité.

> **Où ?** Retrait en points relais dans toute la France.

> **Combien ça coûte ?** Livraison gratuite dès 40 € d'achat.

C'
EST UNE PETITE
BOMBE
QUI A ÉCLATÉ
LE 14 MAI.

UNE COMMISSION
D'ENQUÊTE SÉNATORIALE
A RENDU UN RAPPORT
AUX CONCLUSIONS
TRÈS INQUIÉTANTES...
INTITULÉ « UN
NÉCESSAIRE SURSAUT :
SORTIR DU PIÈGE
DU NARCOTRAFIC »,
CE DERNIER MONTRE
À QUEL POINT L'ARGENT
DE LA DROGUE PÉNÈTRE
PETIT À PETIT TOUS
LES PANS DE NOTRE
SOCIÉTÉ. DES RÉSEAUX
DE TRAFIQUANTS
TRÈS PUISSANTS SE
SERVENT DE CERTAINS
COMMERCES POUR
BLANCHIR DE L'ARGENT
SALE, UTILISENT
LA CRYPTOMONNAIE
AFIN DE FACILITER
LEUR BUSINESS,
ET TENTENT MÊME
DE CORROMPRE
DES FONCTIONNAIRES...
LE POINT AVEC
LE SÉNATEUR (PS)
JÉRÔME DURAIN, QUI
A PRÉSIDÉ LES TRAVAUX
DE LA COMMISSION.

*Propos recueillis
par Pascale Barlet*



JÉRÔME DURAIN Sénateur de Saône-et-Loire,

« Le narcotrafic pén

Q.C Dans quel contexte est née la commission que vous présidez ?

J.D. Tout est parti d'un fait alarmant. L'assassinat, lié au trafic de stupéfiants, de 49 personnes en 2023, dans le département des Bouches-du-Rhône. Outre le nombre important de victimes, la violence employée interrogeait.

Q.C Commencée fin novembre 2023, votre enquête sur le narcotrafic a duré six mois. Qu'en retenez-vous ?

J.D. Nous voulions comprendre d'où venait cette violence. Au fur et à mesure de l'avancée des travaux, nous nous sommes rendu compte que l'ensemble du territoire national était touché par le narcotrafic. C'est, honnêtement, ma plus grande surprise. Autre point important, cette délinquance n'est pas juste une gangrène urbaine. Désormais, elle touche aussi les campagnes. Les réseaux de trafiquants deviennent extrêmement agiles et savent s'adapter à la contrainte. Avec le covid, par exemple, ils ont développé la vente de stupéfiants sur Internet ou les réseaux sociaux. Aujourd'hui, même dans le fin fond du Cantal, vous pouvez vous faire livrer de la cocaïne à domicile. Par ailleurs, dans la population, notamment chez les jeunes, on assiste à une banalisation de la prise de drogues, la plus usuelle étant le cannabis. Mais il est très facile de se procurer de la cocaïne... Nous avons d'ailleurs pu constater que dans certains départements, c'est cette substance qui est la plus consommée !

Q.C La forte croissance du marché des stupéfiants met-elle en défaut l'action des forces de l'ordre et de la justice, débordées par ce raz-de-marée ?

J.D. Leur travail n'est pas remis en cause ; elles font leur possible. En revanche, elles manquent considérablement de moyens pour combattre des réseaux de trafiquants aussi puissants. Il faut des outils, mais également une coopération efficace entre ces institutions, en France et à l'international. Il y a un rattrapage ces dernières années, mais c'est très insuffisant. Et puis, au-delà du cannabis et de la cocaïne, il existe dorénavant la menace des drogues de synthèse, comme les opioïdes qui ont fait des ravages aux États-Unis. Le marché étant sans doute saturé là-bas, les trafiquants cherchent à investir l'Europe.



GRAND ENTRETIEN

président de la commission sur l'impact du narcotrafic en France

être l'économie légale »

Q C Votre rapport pointe l'entrée de grosses quantités de drogues sur notre territoire par les ports et les aéroports. Comment réussissent-elles à passer sous les radars ?

J. D. Cela provient avant tout d'un choix de société, qui privilégie le commerce au détriment de la sécurité. Il faut savoir que 75 % de la cocaïne arrive en France dans des conteneurs, dont seulement 2 % sont contrôlés... Par ailleurs, il est nécessaire de mener un vrai suivi sur les « mules » qui transiteront bien souvent depuis les territoires d'outre-mer. L'autre point sur lequel il faut absolument se pencher, c'est celui de l'argent des trafiquants. On doit les frapper au portefeuille. Quand on ne s'en prend pas aux avoirs criminels, on ne touche pas les têtes de réseaux.

Q C À ce sujet, le rapport critique un peu les opérations « place nette », qui mobilisent beaucoup de policiers au détriment d'actions plus ciblées visant ces têtes de réseaux. Mais peut-on les atteindre ?

J. D. De la même façon que l'on s'est doté, en France, d'outils pour lutter contre le terrorisme, on doit en créer pour combattre le narcotrafic. Il est d'ailleurs essentiel de les associer, car terrorisme et narcotrafic sont fréquemment liés. C'est la raison pour laquelle la commission d'enquête propose la création d'un parquet national antistupéfiants. Il faut spécialiser l'administration judiciaire. Les têtes de réseaux pilotent bien souvent leurs affaires depuis l'étranger, et se mettent en général à l'abri dans ce que l'on appelle des « États refuges ». Parmi ces derniers, on trouve Dubaï et des pays du Maghreb tels que le Maroc, soit ceux avec lesquels les conditions d'extradition sont très compliquées.

Q C Le narcotrafic générant, selon le ministère de l'Économie, au moins 3,5 milliards d'euros par an, comment cet argent sale est-il blanchi ?

J. D. Les moyens sont multiples. On observe l'utilisation des cryptomonnaies, mais également l'achat de commerces fictifs dans des secteurs comme celui de la restauration. Pizzerias et kebabs ont, en particulier, la faveur des réseaux criminels, de même que les ongleries. D'autres secteurs sont touchés, dont le BTP. Bien sûr, les banques traditionnelles sont le plus souvent contournées, et l'argent est ensuite investi dans des bijoux, de l'immobilier, ou placé dans des paradis fiscaux. D'où l'intérêt de mettre l'accent sur les enquêtes visant les avoirs patrimoniaux des narcotrafiants.

Q C Avec des commerces de proximité qui servent au blanchiment, le consommateur honnête peut se retrouver en position de complice involontaire...

J. D. Tout à fait ! De la même façon que l'on se préoccupe aujourd'hui de la composition des produits alimentaires ou d'hygiène, il faudrait se pencher sur le profil du commerçant à qui l'on commande une pizza ou du vendeur auprès duquel on achète un bien immobilier. Car, indirectement, on peut faciliter le blanchiment d'argent sale. A fortiori si l'on fume des cigarettes

de contrebande ou du cannabis. Le narcotrafic ne constitue pas une contre-société, il pénètre l'économie légale. C'est un sujet qui nous concerne toutes et tous, car il menace notre démocratie. Il s'avère donc crucial d'éveiller les consciences en la matière, tant celles des citoyens que des politiques.

Derrière pizzerias, kebabs et ongleries, parfois des réseaux criminels

Q C Depuis sa publication, comment votre rapport est-il reçu par les différentes institutions, le garde des Sceaux, le gouvernement ?

J. D. Très bien. Personne n'a mis en doute nos observations ni discuté nos recommandations. Je crois qu'il a permis une véritable prise de conscience de cette réalité, dont l'ampleur n'était jusqu'à présent pas bien estimée.

Q C Êtes-vous donc plutôt optimiste quant aux mesures qui seront prises ?

J. D. Ça, c'est une autre histoire !

APPEL À TÉMOIGNAGES CORRUPTION AU QUOTIDIEN

Vous avez été confronté à des faits de corruption dans le cadre de vos activités et de vos démarches professionnelles ou de la vie quotidienne ? Vos témoignages (que nous pouvons rendre anonymes) alimenteront une enquête sur ce sujet à paraître prochainement dans *Que Choisir*. Merci de les adresser à Pascale Barlet - Rédaction de *Que Choisir* - 233, bd Voltaire, 75011 Paris ou pbarlet@quechoisir.org

Énergie ET SI VOUS PENSIEZ AUX KITS SOLAIRES ?

À L'HEURE OÙ LES FACTURES D'ÉLECTRICITÉ RESTENT ÉLEVÉES ET OÙ L'URGENCE ENVIRONNEMENTALE SE FAIT DE PLUS EN PLUS SENTIR, LES KITS SOLAIRES SEMBLENT INTÉRESSANTS, À LA FOIS FINANCIÈREMENT ET POUR LA PLANÈTE.

PAR ANNE-SOPHIE CAMPAGNE

Les rayons du soleil comme source d'énergie et d'économies: cette idée peut faire rêver... Face à l'installation coûteuse et contraignante de panneaux photovoltaïques sur le toit des habitations, la mise en place de kits solaires légers constitue une alternative simple et accessible. Certains Français sont déjà passés à l'acte, d'autres y pensent sérieusement. Mais que choisir parmi les nombreuses références présentes sur ce marché en plein essor? Depuis cinq ans environ, des modèles nomades de panneaux solaires sont disponibles dans les rayons des grandes enseignes de bricolage. Commercialisés à des prix attractifs, ces kits, faciles à poser et à utiliser, disposent de tous les atouts pour séduire une clientèle désireuse d'allier écologie et économie. «*Nous possédonns aujourd'hui de plus en plus d'équipements électriques. Je souhaitais apporter ma pierre à l'édifice pour la protection de l'environnement, mais aussi maîtriser ma consommation d'énergie et son coût*», confie Pascal Margues, propriétaire de deux kits solaires qu'il a positionnés sur un des murs de sa maison, située dans la banlieue de Bourges (18).

LE PRINCIPE DE L'AUTOCONSOMMATION

Concrètement, chaque panneau, fixé sur le sol d'une terrasse, sur un toit et/ou le mur d'une maison, ou encore le long d'un balcon comme un brise-vue, absorbe la lumière du soleil et la transforme en électricité de courant continu. Un micro-onduleur, connecté au dispositif, le convertit ensuite en un

courant alternatif afin d'alimenter, via une prise électrique branchée au compteur, l'électroménager du logement placé près de l'installation. L'usage des kits solaires permet donc de produire sa propre électricité à domicile. Ensuite, le principe de l'autoconsommation est des plus simples: les appareils de la maison recourent à cette production électrique en priorité, ce qui réduit la quantité d'énergie à acheter auprès du fournisseur. À noter que s'il y a un surplus, celui-ci sera réinjecté dans le réseau général. «*Avec une installation équivalente à 500 W, il est possible de diminuer sa facture d'électricité d'environ 20%*, indique Nicolas Planté, directeur commercial de Saphir Solaire. *À condition que les panneaux soient bien orientés, idéalement vers le sud.*» Autre préconisation pour optimiser sa consommation: mettre en marche ses appareils les plus gourmands en énergie, comme le lave-vaisselle ou le lave-linge, pendant les heures d'ensoleillement maximal (soit ordinairement entre 12 et 16 heures).

Rappelons toutefois qu'avant de poser des kits solaires, il faut analyser sa facture d'électricité et déterminer son niveau de consommation de départ – aussi appelé «talon». Ce dernier permet d'identifier la quantité minimale d'électricité nécessaire à une habitation lorsqu'aucun équipement n'y fonctionne. Une fois que ce niveau est connu et défini, il est plus aisés d'adapter, voire d'optimiser son recours à l'énergie solaire pour revoir simultanément à la baisse ses coûts énergétiques et son empreinte carbone. «*Grâce au système de réglage de l'inclinaison,*





Dès que vous posez des panneaux solaires, vous devez les déclarer auprès d'Enedis.

je peux modifier l'orientation de mes panneaux solaires, notamment pendant les journées ensoleillées, explique Jean Leroy. J'agis ainsi sur ma production d'électricité et je parviens à effacer mon talon de consommation.» Ce particulier a positionné des panneaux solaires sur le sol de la terrasse de sa maison, dans les environs de Rouen (76), une région plutôt désertée par le soleil.

DES CRITÈRES DE CHOIX À PRENDRE EN COMPTE

Différents kits solaires, dits *plug and play*, sont aujourd'hui distribués dans les grands magasins de bricolage et sur Internet. Et si vous tapez «kits solaires» sur n'importe quel moteur de recherche, vous verrez apparaître à l'écran un grand nombre de sites dédiés. Mais avant de choisir tel ou tel équipement, n'oubliez pas quelques règles essentielles. La première concerne la facilité d'installation. Sur ce point, il est préférable d'acheter des panneaux de petite taille, aisément manipulables et transportables. «*J'ai pu effectuer seule la pose, le montage et les connexions électriques de tous ceux installés au sol de ma terrasse*», raconte Ginette Lemée, 90 ans.

Quelques règles à suivre

Poser des kits solaires n'exige pas de formalités particulières, mais vous devez connaître certaines réglementations et recommandations liées à leur usage.

> **Si l'installation est située à moins de 1,80 m de haut:** aucune démarche en mairie n'est nécessaire, mais faites une déclaration auprès d'Enedis.

> **Si vos kits sont placés à une hauteur supérieure à 1,80 m (sur un toit, par exemple):**

une déclaration préalable

de travaux en mairie,

mais également une

déclaration auprès

d'Enedis

sont obligatoires

afin d'obtenir la validation

de la convention

d'autoconsommation solaire.

Cette dernière est simplement déclarative, et elle ne peut

être refusée dans le cas d'un dispositif photovoltaïque de moins de 3000 W.

Bon à savoir Certaines régions ou métropoles proposent aux particuliers des aides financières pour l'équipement en kits solaires. Renseignez-vous auprès de votre collectivité.



DR
Les kits *plug and play* s'installent partout, mais leur efficacité est liée à leur orientation.

➤ Deuxièmement, il faut vérifier la solidité du support, car il est le garant de la sécurité face aux éventuelles intempéries (les vents forts notamment) et de la longévité du dispositif. Troisième priorité: la qualité du micro-onduleur. Responsable de la conversion de l'énergie solaire en électricité utilisable par vos appareils, ce composant électronique doit être de haute performance et répondre à certaines normes.

Enfin, le dernier paramètre à prendre en considération est la mise à disposition d'une application numérique offrant un suivi en temps réel de la quantité d'énergie solaire générée par chaque panneau. Grâce à cet outil, spécifique au fabricant ou générique, vous avez en effet la possibilité d'adapter votre consommation en fonction de la production de l'installation. «*Ce qui est intéressant, c'est de pouvoir consommer immédiatement l'énergie que l'on vient de produire*, rapporte Clément Rimmele, propriétaire de quatre kits solaires positionnés sur différents points de sa maison, située dans la région de Nantes (44). Pour ma part, j'ai réalisé 13% d'économie sur ma facture annuelle, sachant que je suis équipé en tout-électrique, chauffage compris.»

DIFFÉRENTS ACTEURS SUR LE MARCHÉ

Précurseurs, Sunology et Beem Energy restent des valeurs sûres dans ce secteur de plus en plus concurrentiel. Vincent Arrouet, cofondateur de Sunology, met en avant «*l'urgence environnementale et l'explosion des besoins énergétiques*» pour développer l'énergie solaire en France, notre pays étant largement en retard dans ce domaine par rapport à ses voisins européens. Sa station Sunology Play2, d'une puissance de 450 W, est conçue et assemblée dans l'Hexagone et proposée à partir de 699 € – la batterie est

en option. Sachez qu'une version en intégrant une, la Sunology Play Max, est disponible pour 100 € de plus. «*Nous avons créé une station solaire équipée d'une batterie embarquée qui permet de stocker l'énergie produite pour la réutiliser plus tard dans la journée*», précise Vincent Arrouet.

Du côté de Beem Energy, entreprise active dans le domaine des kits solaires depuis 2019, c'est le modèle Beem On, d'une puissance de 460 W et de fabrication française, qui est commercialisé, au prix de 629 €. «*Nos priorités sont la qualité et la sécurité de nos produits, afin d'offrir aux utilisateurs une expérience rentable et durable. L'idée n'est pas de surcharger l'installation, mais de l'adapter au niveau de consommation estimé du foyer, et ainsi de tendre vers un maximum d'autonomie*», souligne Pierre-Emmanuel Roger, cofondateur de Beem Energy. Plus récente sur le marché, la start-up Saphir Solaire présente, quant à elle, le kit Saphir 500 (photo ci-dessus). Conçu et monté sur le territoire national, il s'affiche à 699 € pour une puissance de 500 W. «*En tant que nouvel acteur, nous pouvons utiliser des produits de dernière génération, à la fois puissants et performants, notamment au niveau du micro-onduleur*», affirme Nicolas Planté, directeur commercial de la société.

Il existe encore bien d'autres marques distributrices de panneaux nomades et des offres à tous les prix, mais il faut rester vigilant sur leur contenu. Et penser notamment à vérifier si la livraison est gratuite ou non, car son montant peut s'avérer rédhibitoire. Loin d'un effet magique de réduction effective de la facture d'électricité, l'achat de stations et de kits solaires marque un premier pas vers la quête d'une plus grande autonomie en matière d'énergie, à terme source de réelles économies d'argent. ◇



3 QUESTIONS À... STÉFAN LOUILLAT

Chef du service électricité renouvelable et réseaux de l'Ademe⁽¹⁾

« L'autoconsommation contribue au déploiement des énergies renouvelables »

Q C Le marché des kits solaires est en plein essor. Est-ce un dispositif intéressant pour les consommateurs désireux d'allier économies énergétiques et financières ?

Stéfan Louillat En raison d'une très forte augmentation des puissances installées depuis trois ans, l'autoconsommation photovoltaïque est un contributeur important pour espérer atteindre les objectifs de déploiement des énergies renouvelables. Les kits solaires *plug and play*, sans injection sur le réseau, constituent une des solutions à portée des particuliers. Avec des tarifs d'achat compris entre 1,50 et 2 € par watt, ils demeurent rentables à moins de 10 ans, à condition que les modules soient bien positionnés – le retour sur investissement étant forcément plus rapide dans les régions les plus ensoleillées de France. Comme ils sont de puissance limitée, leur fonction est de couvrir une part du « talon » des consommations permanentes du logement (VMC, réfrigérateur, congélateur, etc., lire aussi p. 54) en journée. Ils participent ainsi modestement à la réduction de la facture d'électricité, mais ne permettent pas pour autant de se passer de celle issue du réseau.

Q C Quels sont les points de vigilance à identifier avant l'acquisition d'un kit solaire ?

S. L. Très faciles à mettre en œuvre, se branchant directement à une prise électrique, accessibles

dans des enseignes de la grande distribution ou en ligne et bénéficiant de démarches administratives simplifiées, ces dispositifs permettent de s'initier à l'autoconsommation individuelle de l'énergie photovoltaïque. Cette simplicité d'installation doit toutefois s'accompagner d'une attention particulière à la sécurité intrinsèque des kits solaires. Nous recommandons aux acheteurs de se renseigner sur le respect des normes électriques du produit choisi et de suivre à la lettre les notices de montage, notamment pour la puissance maximale à brancher à la prise murale, qui doit tenir compte de la capacité du câblage situé derrière cette dernière. Enfin, et c'est du bon sens, il ne faut pas placer les panneaux à l'ombre, plutôt les orienter face au sud avec, si possible, une inclinaison de 30 à 40 % afin d'optimiser la production.

Q C Quels conseils pratiques donneriez-vous pour réduire sa consommation d'électricité et donc sa facture ?

S. L. Il est important de chercher à limiter son utilisation d'énergie en toute situation, que le foyer soit équipé ou non d'un kit solaire... Plusieurs gestes peuvent permettre de réaliser facilement des économies : ne pas faire fonctionner son lave-linge et son lave-vaisselle tant qu'ils ne sont pas totalement remplis, cuisiner à l'aide d'une



Nous recommandons aux acheteurs de kits de se renseigner sur les normes électriques

cocotte-minute et en mettant un couvercle pour raccourcir le temps de cuisson, poser des réducteurs de débit sur les robinets afin de minimiser le recours à l'eau chaude et d'abaisser la dépense énergétique du ballon, ne pas laisser sa console, son téléviseur et son ordinateur allumés si on ne les utilise plus, éteindre la lumière quand on quitte une pièce... Si on se chauffe à l'électricité, il faut impérativement revoir l'isolation de la maison pour réduire au maximum ses besoins, mais aussi programmer les radiateurs et ne pas chauffer tout le logement de façon identique, l'idéal étant de ne pas dépasser les 19 °C en journée et les 16 à 17 °C la nuit.

(1) Agence de la transition écologique.



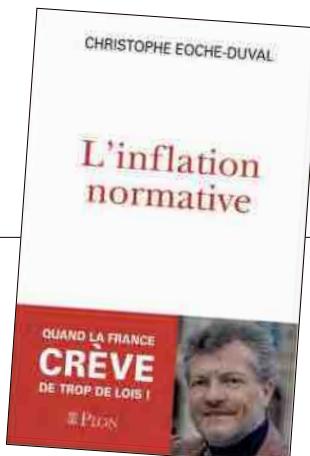
LU POUR VOUS

Trop de lois tue... les Français !

L'INFLATION NORMATIVE

CHRISTOPHE EOCHÉ-DUVAL / PLON / 20,90 €

L'idée de cet ouvrage ou, plutôt, de cette enquête originale, est venue à Christophe Eoche-Duval d'un constat: qu'ils soient salariés, commerçants ou bien patrons de petites PME, les Français se plaignent tous d'être noyés sous les lourdeurs administratives. De fait, notre pays semble souffrir d'une sorte de «loi-bésité», avec des règles et des normes qui ne cessent de s'ajouter les unes aux autres. Travailleur pour la plus haute juridiction, à savoir le Conseil d'État, l'auteur est aux avant-postes sur cette question. Tel le médecin qui constate la maladie, il tente de compter le nombre de textes de lois applicables. Jusqu'alors, on en dénombrait 408 000, ce qui est déjà considérable. Mais le haut fonctionnaire a opté, lui, pour une méthode qu'il juge plus précise. En partant des 45 millions de mots sur le site Légifrance, il estime qu'il y a environ



350 000 articles. Sachant que chacun comprend au moins trois alinéas, cela fait un million d'alinéas, soit... un million de normes ! Et ce, sans compter les règles relevant de l'Union européenne. Toutefois, ce livre ne se réduit pas à un exercice de comptabilité, sans quoi il ne présenterait guère d'intérêt. Il pose des questions autrement plus essentielles: quels sont les effets de cette inflation normative sur notre économie ? notre consommation ? notre société ? Christophe Eoche-Duval ne se contente pas de faits; il propose des solutions, la première étant d'appliquer les lois existantes d'abord avant d'en créer d'autres. Un nouveau régime ? ◊

La cybersécurité pour tous

CYBERSÉCURITÉ ET HYGIÈNE NUMÉRIQUE AU QUOTIDIEN

GILDAS AVOINE ET PASCAL JUNOD / DUNOD / 17 €

En au moins huit signes, avec des majuscules, des minuscules et un caractère spécial: c'est ainsi, en théorie, que doivent se composer vos mots de passe. Gildas Avoine, enseignant à l'Institut national des sciences appliquées (Insa) de Rennes, et Pascal Junod, directeur de la société Modulo, ne s'arrêtent pas à ce conseil élémentaire. Ils énoncent 129 bonnes pratiques à adopter afin de protéger votre vie virtuelle, des trucs et astuces d'«hygiène quotidienne» pour éviter les arnaques, le vol de données, les fraudes... et vivre le plus cyber-sereinement possible. Concernant leurs indications, nul besoin d'être un as de l'informatique: cet ouvrage s'adresse à tous. ◊



ÉCOUTÉ POUR VOUS

La France débordée par le narcotrafic

LES MATINS / FRANCE CULTURE
GUILLAUME ERNER

Le 16 mai dernier, Guillaume Erner se penchait, dans « Les Matins », sur le rapport de la commission d'enquête sénatoriale concernant l'essor du narcotrafic en France (lire aussi p. 52-53). L'occasion de donner la parole à deux experts: Éric Serfass, procureur adjoint en charge de la Juridiction nationale de lutte contre la criminalité organisée (Junalco) au parquet de Paris, et Clotilde Champeyrache, maître de conférences au Conservatoire national des arts et métiers, auteure de *Géopolitique des mafias*. Leur interview faisait suite à l'attaque d'un fourgon pénitentiaire, deux jours plus tôt, ayant causé la mort de deux gardiens. Pour Éric Serfass, la France vit une «mafiasition», au sens où la puissance financière des réseaux criminels, alimentée par le trafic de drogue, l'usage des cryptomonnaies et les dispositifs de blanchiment très sophistiqués, met en danger notre état de droit. Face à un tel fléau, les moyens de la justice apparaissent fort limités. L'économiste et spécialiste de la mafia Clotilde Champeyrache rappelle qu'en France, le marché de la drogue générerait de 3,5 à 6 milliards d'euros, et que 240 000 personnes en vivraient... «Ces questions interrogent toute la société», affirme-t-elle. ◊

→ [Radiofrance.fr/franceculture/podcasts/france-culture-va-plus-loin-l-invite-e-des-matins/narcotrafic-et-criminalite-comment-la-france-peut-elle-lutter-1589131](https://radiofrance.fr/franceculture/podcasts/france-culture-va-plus-loin-l-invite-e-des-matins/narcotrafic-et-criminalite-comment-la-france-peut-elle-lutter-1589131)

Simplifiez-vous la vie !

- ▶ Bien-être
- ▶ Confort
- ▶ Cuisine
- ▶ Décoration
- ▶ Entretien
- ▶ Équipement
- ▶ Hygiène
- ▶ Nettoyage
- ▶ Nutrition
- ▶ Rangement
- ▶ Remèdes
- ▶ Réparations
- ▶ Santé
- ▶ Sécurité...
- ▶ ... et bien d'autres encore

Concept/Rédact. : M. Deneveen - Concept Mag. : D. Lebrun - Crédit photo : © iStockphoto / Apipel.



**Indispensable
au quotidien.
À commander
sans tarder !**



OFFRE DÉCOUVERTE

BON DE COMMANDE à compléter et à renvoyer sans argent à : Que Choisir Édition - Service clients - 45 avenue du Général-Leclerc - 60643 Chantilly Cedex



- OUI**, je souhaite commander l'ouvrage **CONSEILS ET ASTUCES POUR VOUS ET VOTRE MAISON** (344 pages, format 19 x 25 cm).

J'EN PROFITE DÈS AUJOURD'HUI :

32 € + 6,95 € de frais de traitement et d'envoi, soit un **total de 38,95 €**.

- RIEN À PAYER MAINTENANT**
Je n'envoie pas d'argent aujourd'hui.
Je recevrai ma facture avec mon ouvrage.

MA GARANTIE

À réception de mon ouvrage, je dispose d'un délai de rétractation de 14 jours.

Signature :

Je recevrai mon ouvrage chez moi sous 10 à 20 jours après l'envoi de ce bon de commande.

M. Mme Mlle Nom : _____

Prénom : _____

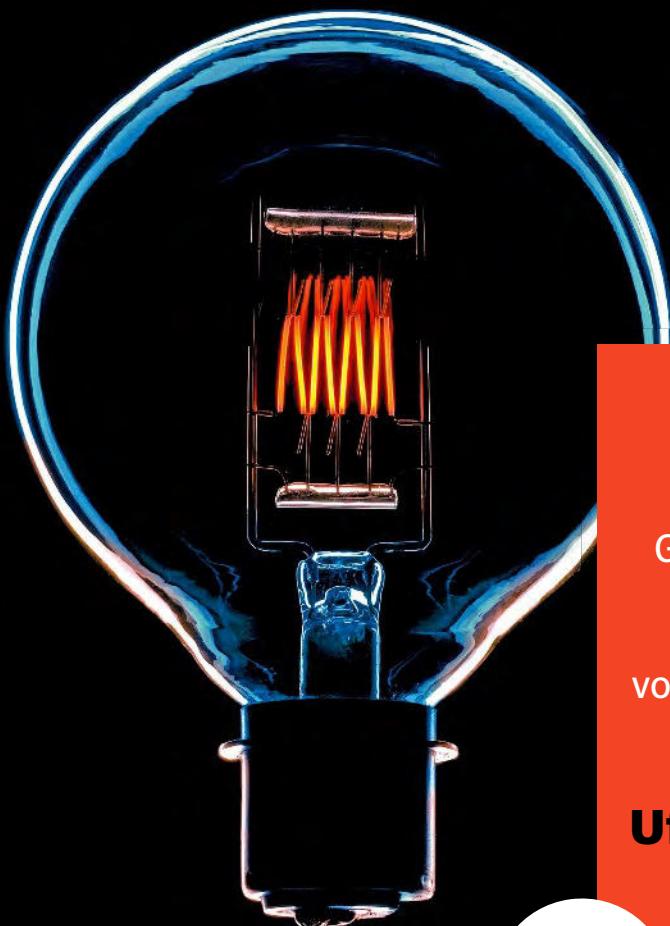
Adresse : N° : _____ Rue : _____

Code postal : | | | | | Ville : _____

Offre valable en France métropolitaine jusqu'au 31/03/2025

Vos informations personnelles font l'objet d'un traitement par l'UFC-QUE CHOISIR aux fins (i) de gérer vos commandes, (ii) réaliser des statistiques, (iii) vous adresser des offres et informations personnalisées et (iv) les enrichir afin de mieux vous connaître. L'UFC-QUE CHOISIR s'engage sur la confidentialité de vos données personnelles. Je m'oppose au transfert de mes données à des partenaires de l'UFC-QUE CHOISIR (organismes de presse et associations)

PAYEZ MOINS CHER LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ



Un
service
gratuit

Examinez les offres

Grâce à **notre comparateur des fournisseurs** de gaz et d'électricité, réduisez votre facture annuelle en optant pour le meilleur contrat !

Ufcqc.link/energie175

Pour accéder au comparateur,
copiez l'URL ci-dessus
ou flashez le QR code



UNION FÉDÉRALE
DES CONSOMMATEURS
— QUE CHOISIR